Plan de développement de la zone et des activités agricoles

Ville de Gatineau

Portrait mis à jour

Version du 14 septembre

Préparé pour :

Ville de Gatineau

Préparé par Englobe Corp.

Englobe

Table des matières

1. Introduction 4
2. Potentiel de marché lié aux grandes caractéristiques du territoire 7
2.1 Positionnement géographique, accès au territoire, mobilité des personnes et des marchandises 7
2.2 Profil sociodémographique de Gatineau 10
2.3 Structure économique 15
3. Portrait du territoire agricole 17
3.1 Situation géophysique du territoire agricole de Gatineau 17
3.2 Superficie agricole, superficie exploitée à des fins agricoles et valeur moyenne des terres 24
3.3 Contraintes d'occupation à la mise en valeur du territoire à des fins d'agriculture 27
3.4 Évolution de la superficie du territoire agricole de Gatineau 43
4. Portrait des activités agricoles 46
4.1 Productions agricoles 46
4.2 Agriculture de loisirs 60
5. Les retombées socioéconomiques du secteur agricole et agroalimentaire de Gatineau 63
5.1 Revenus générés par les activités agricoles 63
5.2 Capital et investissement 64
5.3 Main-d'œuvre et emplois directs 66
5.4 Pérennité des exploitations (âge et relève) 66
5.6 La transformation alimentaire 72
5.7 Le tertiaire agroalimentaire 77
5.8 Évènements agricoles 79
5.9. L'agriculture urbaine sur le territoire de Gatineau 81
6. Gouvernance régionale du secteur agricole et agroalimentaire 84

7. Sources de données 90

Liste des cartes

Carte 1: Évolution de la zone bâtie de la région métropolitaine 5
Carte 2: Élévations de la zone agricole 18
Carte 3: Durée moyenne de la saison de croissance 19
Carte 4: Précipitations moyennes d'avril à octobre 19
Carte 5: Potentiel des sols pour l'agriculture (ARDA) 23
Carte 6: Boisés de la zone agricole 29
Carte 7: Potentiel acéricole 30
Carte 8: Milieux humides de la zone agricole 32
Carte 9: Milieux naturels de la zone agricole 34
Carte 10: Îlots déstructurés 37
Carte 11: Affectations de la zone agricole 40
Carte 12: Cultures assurées (2006) 57
Carte 13: Cultures assurées (2016) 58

Liste des figures

Figure 1: Superficie de la zone agricole (ha), régions métropolitaines 24
Figure 2: Valeur des terres transigées, régions métropolitaines 24
Figure 3: Superficie agricole et portion exploitée du territoire agricole 25
Figure 5: Nombre de fermes en région périurbaine 47
Figure 6: Pourcentage des fermes ayant déclaré des revenus par production (Gatineau) 48
Figure 7: Nombre de fermes ayant déclaré des revenus par production (Outaouais) 50
Figure 8 : Proportion des fermes ayant déclaré des revenus par production (Outaouais) 51
Figure 9: Pourcentage de fermes ayant déclaré des revenus par production (Gatineau) 52
Figure 10 : Nombre de fermes ayant déclaré des revenus par production (OUTAOUAIS) 54
Figure 11: Répartition des superficies en culture (ha) par production (Gatineau) 55
Figure 14: Proportion des exploitations agricoles par tranche de revenu 63

Figure 15: Contribution des différents secteurs de production aux revenus agricoles totaux (Gatineau, M$) 64
Figure 16: Répartition du capital agricole ($, Gatineau) 64
Figure 17: Répartition des exploitations selon leur catégorie de capital agricole possédé ($, Gatineau, Outaouais, Québec) 65
Figure 18: Exploitations par type de vente directe offerte (%) 68
Figure 19: Exploitations par type de produits offerts en vente directe (%) 68
Figure 20: Agroparc 76

Liste des tableaux

TABLEAU 1: DURÉE DES DÉPLACEMENTS VERS CERTAINES GRANDES VILLES PAR MOYEN DE TRANSPORT (HEURES) 8
TABLEAU 2: NOTE DE MARCHABILITÉ «WALK SCORE» DE CERTAINES LOCALITÉS 10
TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE 11
TABLEAU 4: ÉVOLUTION DE LA POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE 12
TABLEAU 5: RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'ÉTUDE ATTEINT 14
TABLEAU 6: RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SECTEUR D'EMPLOI 16
TABLEAU 7: SÉRIES DE SOLS DE GATINEAU 21
TABLEAU 8: SUPERFICIE EXPLOITÉE ET CULTIVÉE DE LA ZONE AGRICOLE 26
TABLEAU 9: GRANDES AFFECTATIONS DE LA ZONE AGRICOLE 39
TABLEAU 10: ÉVOLUTION DE LA ZONE AGRICOLE DEPUIS 1992 43
Tableau 11: DÉSICIONS RENDUES PAR LA CPTAQ, 2006-2016 45
TABLEAU 12: NOMBRE D'EXPLOITATIONS DÉCLARANT DES REVENUS POUR LES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS ANIMALES 49
TABLEAU 13: EXPLOITATIONS DÉCLARANT DES REVENUS PAR PRODUCTION VÉGÉTALE 53
TABLEAU 14: SUPERFICIES CULTIVÉES PAR PRODUCTION (HECTARES) 56
TABLEAU 15: RÉPARTITION DES ENTREPRISES AGRICOLES PAR MRC, REVENUS AGRICOLES TOTAUX ET MOYENS PAR MRC ET POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION 63
Tableau 16: entreprises de gatineau participantes au parcours outaouais gourmet 71
Tableau 17: JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS PAR SECTEUR 83

1. Introduction

Le présent portrait du territoire et des activités agricoles de la Ville de Gatineau dresse l'état de situation du secteur, son évolution ainsi que les tendances récentes observées, notamment à l'égard des avantages et contraintes généralement associés à l'agriculture périurbaine. Il permet également de positionner la situation du territoire par l'utilisation de comparaisons géographiques avec d'autres régions métropolitaines et avec les MRC avoisinantes.

MILIEUX AGRICOLES, BÂTIS ET FORESTIERS : UNE ÉVOLUTION INTERELIÉE

C'est l'Américain Philemon Wright, au 19e siècle, qui pose les bases de l'agriculture à Gatineau. Il installe une colonie agricole avec sa famille et quelques associés, dans la portion nord-ouest du parc du Lac-Leamy, sur le territoire actuel de la ville de Gatineau. Une série de fermes aménagées par Wright en bordure des rivières Gatineau et des Outaouais suivra. Parmi celles-ci, le domaine de la ferme Moore, fondée en 1824, constitue depuis 2015 le Centre d'écologie et d'agriculture urbaine de Gatineau. Le village d'Angers, qui constitue aujourd'hui le village urbain de Masson-Angers, est ensuite fondé en 1861, à l'ouest de la rivière du Lièvre. Il aura une vocation essentiellement agricole à ses débuts[1].

Le développement de l'agriculture est étroitement lié à celui de l'industrie forestière, à Gatineau comme dans toute la région de l'Outaouais. Le travail dans les chantiers forestiers étant essentiellement saisonnier, en hiver, plusieurs hommes peuvent consacrer la période du printemps à l'automne à défricher et cultiver leurs terres. À la fin du 19e siècle, 85% des familles de Hull pratiquent l'agriculture[2].

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le nombre de cultivateurs diminue considérablement en raison de l'exode rural et de l'automatisation des opérations forestières, qui met fin au travail saisonnier dans ce secteur. Ni les ouvriers des usines, ni les travailleurs maintenant spécialisés de l'industrie forestière ne peuvent poursuivre le travail de la terre. Au même moment, les exploitations agricoles se spécialisent et deviennent de plus en plus productives. En 1923, les cultivateurs de l'Outaouais se regroupent dans une première organisation chargée d'obtenir de meilleures conditions de mise en marché, l'Union catholique des cultivateurs. Les fédérations de l'Outaouais, de Montréal/St-Jérôme et de Mont-Laurier se fusionnent en 1964 pour créer l'actuelle Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides[3].

[1] Ville de Gatineau, 2012. *Politique du patrimoine de la Ville de Gatineau.*
[2] Réseau du patrimoine Gatinois, En ligne. *Histoire forestière de l'Outaouais. Capsule B-13.*
[3] UPA Outaouais-Laurentides, En ligne. *Histoire*.

Cette évolution historique de l'agriculture s'accompagne de modification aux paysages agricoles en raison de l'accroissement des zones bâties. Selon Statistique Canada[4], la zone bâtie de la région métropolitaine de recensement Ottawa-Gatineau (portion Québec) est ainsi passée de 67 km^2 en 1971 à 328 km^2 en 2011. La carte 1 illustre l'évolution de la zone bâtie de la région métropolitaine de Gatineau entre 1970 et 2011.

Carte 1: Évolution de la zone bâtie de la région métropolitaine

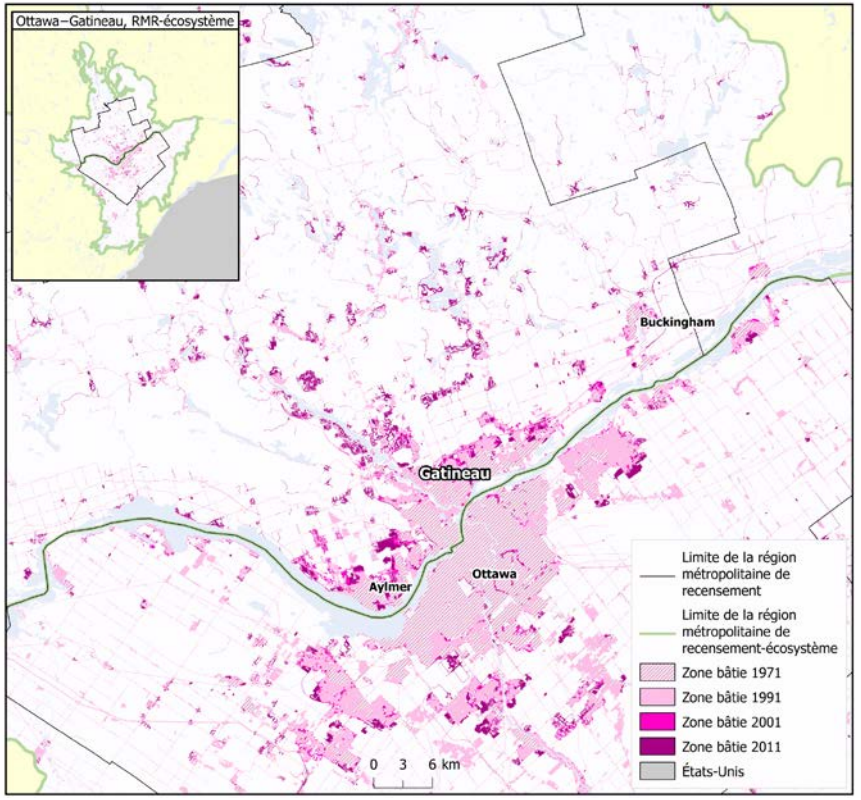

[4] Statistiques Canada, 2016. *Le paysage changeant des régions métropolitaines du Canada.*

UN MILIEU D'AGRICULTURE PÉRIURBAINE

Le développement d'un centre urbain d'importance à Gatineau ont fait en sorte qu'aujourd'hui, les activités agricoles sur le territoire de la Ville de Gatineau évoluent dans un réel contexte d'agriculture périurbaine à l'instar de quelques autres agglomérations urbaines du Québec. Cette réalité offre à la fois des avantages et des inconvénients en termes de développement de l'agriculture.

Agriculture périurbaine

L'agriculture périurbaine se décrit comme une activité agricole réalisée dans un espace intermédiaire entre la ville et la campagne, entretenant des liens commerciaux avec le milieu urbain en plus d'être soumise aux effets de la proximité de celui-ci.

La proximité urbaine offre à l'agriculture plusieurs opportunités, dont celles associées à la présence d'un marché important à proximité prêt à acheter de nombreux produits agricoles frais ou transformés. Les produits alimentaires y sont disponibles via différents canaux de distribution qui offrent des occasions intéressantes de vendre aux détaillants, aux consommateurs, à des transformateurs, au réseau des hôtels, restaurants et institutions (HRI) ou encore de la commercialisation en circuit court. Les réseaux de transport, largement développés autour des villes, facilitent le transport de la marchandise. La proximité urbaine offre aussi aux entreprises agricoles et agroalimentaires un large bassin de main-d'œuvre. Sur le plan humain, le voisinage urbain procure aux producteurs certains avantages qui influencent leur qualité de vie, telle la proximité des services et des loisirs.

En contrepartie, les pressions de l'étalement urbain constituent une contrainte importante pour l'agriculture périurbaine, étant donné l'ampleur de ses conséquences (spéculation, friches, perte de superficie agricole). L'appropriation des terres par des propriétaires qui ne désirent pas les vendre ou les louer à long terme à des producteurs agricoles peut ainsi limiter l'accès au foncier. Les baux de location à court terme peuvent quant à eux limiter les investissements chez les producteurs. La cohabitation des activités agricoles avec des citadins installés dans une zone périurbaine peut également être source de frictions : odeurs, circulation de machinerie agricole sur les voies publiques, bruit, poussière, manque d'esthétisme, etc. Certaines réglementations municipales en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement viennent ainsi complexifier la pratique de l'agriculture périurbaine. Le manque de reconnaissance du secteur comme activité économique à part entière ajoute aux frictions potentielles découlant des choix et priorités de développement. À l'échelle humaine, le vieillissement de la population agricole et le manque de relève sont souvent des enjeux majeurs de l'agriculture périurbaine. De même, les emplois agricoles offerts sont en compétition directe avec les besoins de main-d'œuvre en ville[5].

[5] Références et définitions inspirées de : MAPAQ, 2012. *L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec*.

2. Potentiel de marché lié aux grandes caractéristiques du territoire

Plusieurs caractéristiques physiques, humaines et économiques d'un territoire influencent le potentiel de marché pour les produits agricoles et alimentaires et, plus globalement, les opportunités offertes pour le secteur. D'un point de vue géographique, sociodémographique et économique, le territoire de Gatineau regroupe plusieurs caractéristiques favorables au développement du secteur et offre des opportunités de marché.

2.1 Positionnement géographique, accès au territoire, mobilité des personnes et des marchandises

Créée en 2002 et réunissant les anciennes municipalités d'Aylmer, de Buckingham, de Hull, de Gatineau et de Masson-Angers[6], la Ville de Gatineau agit à titre de ville-MRC (municipalité régionale de comté). Son territoire s'étire sur une bande est-ouest de près de 45 km, entre la rivière des Outaouais au sud et une couronne davantage forestière au nord, pour couvrir une superficie totale de 339,4 km².

L'accès au territoire de Gatineau est facilité par un ensemble de dessertes routières, ferroviaires et aéroportuaires. À partir de Montréal, le réseau routier offre un accès via le sud de la rivière des Outaouais par l'autoroute 417 du côté de l'Ontario et nécessite de traverser la ville d'Ottawa[7]. L'autre avenue offerte par le réseau routier supérieur consiste à emprunter les autoroutes 15 et 50 sur la rive-nord afin de traverser le territoire jusqu'à Gatineau. Un réseau de routes nationales et régionales (148, 307, 366 et 315) permet de se déplacer sur le territoire. L'autoroute 401 permet de rejoindre Toronto, alors qu'un réseau de routes et d'autoroutes variées relie Gatineau aux principales villes américaines.

[6] Ville de Gatineau, 2015. *Schéma d'aménagement et de développement révisé.*
[7] Ville de Gatineau, 2012. *Plan d'urbanisme.*

L'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa, situé à proximité de l'autoroute 50, à une vingtaine de minutes seulement des principales artères de la région de Gatineau-Ottawa, représente une autre alternative pour les voyageurs désirant se déplacer à Gatineau. En 2016, l'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa a enregistré un total d'environ 42 700 mouvements d'aéronefs, se classant ainsi au cinquième rang des aéroports de sa catégorie au Canada et deuxième au Québec[8]. L'Aéroport de Gatineau est en mesure d'offrir le service de dédouanement sur son site pour un avion ayant 15 passagers et moins, ce qui rend plus facile l'accès pour les avions en provenance de l'étranger. En ce qui concerne l'accès ferroviaire, c'est via la gare d'Ottawa qu'il est possible de joindre le réseau du CN vers le reste du Canada ou les États-Unis.

En étant localisée à l'extrémité sud-ouest du Québec, au confluent des rivières Gatineau et des Outaouais, Gatineau bénéficie d'une proximité avec l'Ontario. La ville fait d'ailleurs partie intégrante de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Gatineau-Ottawa, quatrième agglomération urbaine d'importance au pays (incluant la portion Québec et Ontario) avec une population surpassant les 1,2 million d'habitants. Les trames urbaines imbriquées et la proximité des centres-villes de Gatineau et Ottawa ont mené au développement d'une grande mobilité sociale et économique des citoyens.

La situation géographique de Gatineau et son réseau routier est favorable au transport des marchandises (importations et exportations) et des personnes. Le tableau suivant compare la durée des déplacements par le biais de différents modes de transport vers certaines villes d'importance en Amérique du Nord.

TABLEAU 1: DURÉE DES DÉPLACEMENTS VERS CERTAINES GRANDES VILLES PAR MOYEN DE TRANSPORT (HEURES)[9]

ORIGINE	MONTRÉAL	TORONTO	NEW-YORK	CHICAGO
Transport routier				
Gatineau	2.5	5	7.5	12
Montréal	-	6	6	13
Québec	3	8.5	9	15.5
Transport ferroviaire				
Ottawa	2	4	14.5	28
Montréal	-	5	10.5	24
Québec	6	8.5	15.5	29
Transport aérien				
Gatineau	-	1	1.5	2
Montréal	-	1	1.5	2.5
Québec	0.5	1.5	1.5	3

[8] Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa, En ligne. *À propos*.
[9] Google Maps, 2017, En ligne et Via Rail, 2017, En ligne.

COMMERCE INTERPROVINCIAL

Bien que cette proximité soit globalement favorable au développement commercial d'un secteur comme l'agriculture en raison du fort bassin de consommateurs présents, le commerce interprovincial au Canada est soumis aux règles de l'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC). Cet accord, entré en vigueur en 2017, remplace l'Accord sur le commerce intérieur qui existait depuis 1995. Il réduit les obstacles au commerce, à l'investissement et à la mobilité des travailleurs entre les provinces et territoires.

Les produits agricoles et leur mise en marché collective font partie des exceptions à l'accord et les provinces peuvent continuer à empêcher l'entrée et la sortie de ces marchandises des territoires. Les provinces et territoires peuvent également continuer d'établir des freins au libre-marché pour des raisons sanitaire sou phytosanitaires[10].

Commerce interprovincial

Parmi les principaux obstacles identifiés au commerce interprovincial se retrouvent les mesures sanitaires et phytosanitaires. Par exemple, le bœuf abattu dans un abattoir détenant un permis provincial du Québec ne peut faire l'objet de commerce interprovincial.

[10] Secrétariat du commerce intérieur, 2017. *Accord de libre-échange canadien.*

2.2 Profil sociodémographique de Gatineau

Les études récentes sur les pratiques d'approvisionnement alimentaire des consommateurs mettent en lumière des facteurs sociodémographiques propices à l'achat et à la consommation de produits locaux et de proximité, outre le nombre de consommateurs présents, comme l'âge (jeunes et professionnels établis), l'occupation et les revenus disponibles, les caractéristiques des ménages ainsi que le niveau d'éducation[11]. L'étude des caractéristiques sociodémographiques du bassin de population de Gatineau permet donc de faire ressortir un potentiel de marché important, comme le démontrent les sections suivantes.

POPULATION ET DENSITÉ

Gatineau est un pôle démographique important à la fois pour l'Outaouais et pour le Québec. Avec sa population totale de 281 392 habitants[13], la population de Gatineau représente 72 % de la population totale de l'Outaouais (389 139 habitants). Qui plus est, la ville se classe au 4e rang des municipalités du Québec derrière Montréal, Québec et Laval. La densité moyenne de population y est de 822,9 habitants/ km² comparativement à 12,8 habitants/ km² à l'échelle de la région de l'Outaouais.

La densité de population fait partie des principaux déterminants du potentiel piétonnier («marchabilité») d'une ville[14]. Or, les études démontrent qu'il existe généralement une association positive entre la marchabilité d'un quartier et la consommation de produits locaux[15]. En ce sens, la densité de population et le potentiel piétonnier de Gatineau contribuent à définir le potentiel de marché local existant. En vertu de son caractère urbain, Gatineau présente un potentiel piétonnier comparable à d'autres villes d'envergure comme Québec, Sherbrooke ou Laval. Calculé à partir du nombre de destinations courantes accessibles dans un rayon marchable, l'indice de marchabilité «Walk score» permet de comparer les potentiels piétonniers de différentes localisations. Une note de moins de 25 signifie qu'un milieu est fortement dépendant de l'automobile, entre 25 et 49, plutôt dépendant de l'automobile. Un score de 50 et plus réfère à un milieu plus facilement marchable.

TABLEAU 2: NOTE DE MARCHABILITÉ «WALK SCORE» DE CERTAINES LOCALITÉS[12]

Montréal	70
Ottawa	54
Québec	49
Laval	47
Gatineau	44
Sherbrooke	39
Wakefield	33
Chelsea	2

[11] Marie-Joëlle Thériault, 2014. *Manger local à Québec. Pratiques d'approvisionnement alimentaire et forme urbaine dans la Communauté métropolitaine de Québec.*
[12] Walk Score, 2017. En ligne.
[13] Institut de la Statistique du Québec, 2016. *Fiche synthèse par MRC – Outaouais.*
[14] Vivre en Ville, année inconnue. *Marchabilité et potentiel piétonnier.*
[15] Marie-Joëlle Thériault, 2014. *Manger local à Québec. Pratiques d'approvisionnement alimentaire et forme urbaine dans la Communauté métropolitaine de Québec.*

UN BASSIN CROISSANT DE CONSOMMATEURS

Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), Gatineau devrait vivre une forte augmentation de sa population d'ici 2036. Une progression de l'ordre de 26,1 % est anticipée, soit un ajout de 134 362 individus[16]. Cette variation serait parmi les plus marquées pour l'ensemble du Québec[17]. Le tableau 1 fait la comparaison entre les populations actuelles et leur variation pour Gatineau, l'Outaouais, les MRC limitrophes et la province de Québec. On y remarque que l'augmentation prévue de la population de Gatineau est plus élevée que celle du Québec, de l'Outaouais et de la province de Québec, mais moins élevée que celle de la MRC des Collines de l'Outaouais.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE

TERRITOIRE	POPULATION 2011	POPULATION 2016	POPULATION PRÉVUE 2036	VARIATION 2011-2036	VARIATION 2011-2016	VARIATION 2016-2036	VARIATION 2011-2036
	Nombre d'habitants				Taux de variation (%)		
Gatineau	268 838	281 392	403 200	134 362	4,7	43,3	50,0
MRC des Collines de l'Outaouais	46 910	50 981	61 246	14 336	8,7	20,1	30,6
MRC de Papineau	22 756	23 270	26 126	3 370	2,3	13,3	14,8
Outaouais	373 905	389 139	462 800	88 895	4,1	18,9	23,8
Province de Québec	8 007 656	8 287 800	9 394 700	1 387 044	3,5	13,4	17,3

POPULATION IMMIGRANTE

Cette progression démographique repose notamment sur l'arrivée d'immigrants due aux migrations interprovinciales et interprovinciales observées notamment depuis l'année 2001. La région de l'Outaouais se classe d'ailleurs au 5e rang des régions d'établissement des immigrants pour le Québec. Selon les données de Statistique Canada[18], les principaux lieux de provenance des immigrants internationaux sont : Europe 28%

[16] Institut de la statistique du Québec, 2014. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2011-2036.*
[17] Institut de la statistique du Québec, 2016. *Le bilan démographique du Québec.*
[18] Statistiques Canada, 2011. *Enquête nationale auprès des ménages*.

(principalement France et Portugal), Afrique 26% (majoritairement du Maroc), Asie 24% (surtout Liban et Chine) et Amérique 22% (notamment Colombie et Haïti).

La présence d'une population ethnique est de plus en plus considérée comme propice au développement de produits alimentaires de spécialités produits localement. Non seulement cette population recherche-t-elle ce type d'aliments, mais l'ensemble des consommateurs se retrouve ainsi exposé à des produits distinctifs ouvrant de nouvelles perspectives de marché de niche. Pour illustrer cette tendance, le MAPAQ cite l'exemple de l'entreprise «Les aliments Magrébia», qui visait d'abord la clientèle ethnique, mais a finalement bénéficié de l'intérêt de l'ensemble des consommateurs québécois pour des produits santé et ethniques fabriqués à Montréal. L'intérêt grandissant des consommateurs pour les produits exotiques ou ethniques fait d'ailleurs partie des principales tendances de marché du secteur et est intimement reliée à la présence grandissante d'une clientèle ethnique variée [19].

POPULATION JEUNE

Le positionnement sociodémographique de Gatineau se distingue également par la jeunesse de sa population. L'âge moyen de la population de Gatineau en 2016 était de 39,5 ans, soit moins élevé que l'âge moyen de la province de Québec (41,9 ans). Le phénomène de vieillissement de la population, qui affecte l'ensemble du Québec, se traduira par une augmentation de l'âge moyen à 43,6 ans pour Gatineau selon l'ISQ. À l'échelle du Québec cependant, l'âge moyen est de 45,2 ans, ce qui est significativement plus élevé. Les chiffres présentés dans le tableau 2 démontrent cette légère augmentation en proportion des groupes plus âgés entre 2016 et 2036. On constate donc que, même si le phénomène de vieillissement de la population touche Gatineau comme les autres régions du Québec, elle restera tout de même caractérisée par la jeunesse de sa population[20]. L'industrie agroalimentaire aura donc avantage à continuer de développer des produits destinés aux jeunes ménages comme des produits transformés pour enfant et des produits de niches répondant aux préoccupations des jeunes.

TABLEAU 4: ÉVOLUTION DE LA POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE

GROUPE D'ÂGE	2011	2016	2036	VARIATION 2036/2011
0-19 ans	23,8 %	22,7 %	21,8 %	- 2%
20-64 ans	64,9 %	63,6 %	55,1 %	- 9,8 %
65-79 ans	11,3 %	13,7 %	23,1 %	11,8 %
80 ans et +	2,1 %	3,0 %	7,3 %	5,2 %

[19] MAPAQ, 2009. *Étude de la dynamique et des tendances des marchés au sein du secteur agroalimentaire québécois*.
[20] Institut de la statistique du Québec, 2014. *Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2011-2061*.

PDZAA Gatineau
Durable
AGROALIMENTAIRE
AGRICULTURE
Économie
Territoire
Périurbain
Ferme
Proximité
Protection
Transformation
RETOMBÉES

SCOLARITÉ ET REVENUS

La population de Gatineau se démarque finalement par le niveau moyen de scolarité atteint qui est assez élevé comparativement au reste de la région de l'Outaouais et du Québec. En effet, 27% de la population âgée entre 25 et 64 ans possède un certificat, diplôme ou grade universitaire, contre 24% à l'échelle de l'Outaouais et 23% pour l'ensemble du Québec[21].

TABLEAU 5: RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NIVEAU D'ÉTUDE ATTEINT

NIVEAU D'ÉTUDES	GATINEAU	OUTAOUAIS	QUÉBEC
Aucun certificat, diplôme ou grade	21,1 %	23,3 %	22,2 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	22 %	21,7 %	21,7 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	12,3 %	13,9 %	16,2 %
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	17,4 %	16,7 %	16,6 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire	27,3 %	24,4 %	23,3 %

Selon l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, le revenu des particuliers était plus élevé à Gatineau que dans l'ensemble de la province. Le revenu médian des personnes à Gatineau s'élevait à 36 657$ contre 28 099$ pour l'ensemble de la province. Quant au revenu moyen par habitant, il était de 41 649$ pour Gatineau contre 36 352$ pour l'ensemble de la province.

Les données de Statistique Canada en 2014 sur les dépenses des ménages indiquent par ailleurs que chaque ménage canadien a dépensé en moyenne 8 109 $ pour s'alimenter en 2014 (environ 14% de leur budget total de dépenses), dont 5 880$ en aliments achetés au magasin et 2 229$ en aliments achetés au restaurant[22]. Avec des revenus moyens supérieurs et un nombre de ménages atteignant 118 385 sur le territoire de la ville de Gatineau en 2016, c'est donc dire que les dépenses alimentaires de ces derniers totalisent près de 960 M$ annuellement.

Les caractéristiques du profil sociodémographique informent sur le potentiel de marché présent localement pour les entreprises agroalimentaires de Gatineau. Le bassin de consommateur est important et en croissance, constitué essentiellement d'une population assez jeune, scolarisée et

[21] Emploi-Québec, 2015. *Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi – Ville de Gatineau/Région de l'Outaouais.*
[22] Statistiques Canada, 2016. *Enquête sur les dépenses des ménages, 2014.*

disposant d'un revenu assez élevé. Les entreprises agroalimentaires pourront donc miser sur ces caractéristiques pour développer des produits de niche répondant aux tendances de marchés présentes sur le territoire.

2.3 Structure économique[23]

L'économie de Gatineau s'inscrit dans deux ensembles territoriaux qui contribuent au développement économique du milieu :

- La région administrative de l'Outaouais (région 07) qui comprend, en plus de la ville de Gatineau, les MRC Pontiac, les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau et Papineau.
- La Région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau qui touche à la fois à l'Ontario (Ottawa, Clarence-Rockland, le canton de Russell et le village de Casselman) et au Québec (ville de Gatineau, MRC des Collines-de-l'Outaouais et la municipalité de Denholm).

En 2014, l'économie de Gatineau a atteint un PIB d'environ 10,6 G$, ce qui représente une très large part de la production totale de l'Outaouais qui se chiffrait à 11,8 G$ pour cette même année. L'économie de Gatineau est davantage orientée vers le secteur des services (86% du PIB) que l'est celle de l'ensemble du Québec (72% du PIB). Ceci s'explique principalement par la forte présence des administrations publiques sur son territoire dont la part dans le PIB de Gatineau est de près de 33%. Le groupe de la fabrication, qui n'accapare que 3% du PIB régional, a une importance faible en comparaison avec la situation de l'ensemble du Québec où il atteint la moyenne de 14%.

De 2007 à 2014, le taux de croissance annuel moyen du PIB a été le même à Gatineau (+2,6%) et dans l'ensemble du Québec (+2,6%). Des baisses marquées sont malgré tout observées pendant cette période pour l'industrie de l'agriculture, de la pêche et de la chasse (de 40 275 K$ en 2007 à 31 214 K$ en 2014) et pour la foresterie et exploitation (28 006 K$ à 14 833 K$), alors que les cultures agricoles et élevages subissent aussi une diminution de moindre envergure (de 4 344 K$ à 4 044 K$).

L'économie régionale est génératrice de nombreux emplois pour la population de Gatineau, de l'Outaouais et du Nord-est ontarien. Malgré tout, elle est aussi fortement marquée par sa proximité avec la Capitale nationale. Il est d'ailleurs estimé que deux Gatinois sur cinq, donc environ 40% de la population active, sont à l'emploi à Ottawa. Le coût plus abordable de l'immobilier du côté de Gatineau et le nombre plus élevé d'emplois disponibles du côté d'Ottawa permettraient d'expliquer cette synergie particulière entre les deux villes.

Ainsi, selon le Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi publié par Emploi-Québec en 2015 pour la Ville de Gatineau, on dénombre sur le territoire une population active de 151 070 personnes, dont un total de 142 395 personnes occupées. Le taux d'activité est donc de 70 %, le taux

[23] Emploi-Québec, 2015. *Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi – Ville de Gatineau/Région de l'Outaouais.*

d'emploi de 66 % et le taux de chômage de 5,7 %. Les indicateurs du marché du travail pour la ville de Gatineau se distinguent donc de manière positive de la moyenne québécoise. C'est le secteur de l'administration publique qui occupe le premier rang en termes de pourcentage d'emplois occupés (28,9 % des emplois occupés), ce qui s'explique par la présence du siège de l'administration publique fédérale. Le tableau suivant présente le nombre et le pourcentage d'emplois occupés selon les cinq principaux secteurs d'activités.

TABLEAU 6: RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SECTEUR D'EMPLOI

SECTEUR	NOMBRE D'EMPLOIS OCCUPÉS	% DES EMPLOIS OCCUPÉS
Administrations publiques	41 150	28,9 %
Commerce	17 335	12,2 %
Soins de santé et assistance sociale	15 870	11,1 %
Services d'enseignement	11 410	8 %
Construction	9000	6,3 %

La structure économique de la ville de Gatineau est donc propice au maintien d'un marché de consommateur économiquement stable et une demande en biens et services diversifiés.

3. Portrait du territoire agricole

Le potentiel de développement de l'agriculture et la pérennité des activités agricoles est grandement influencé par des caractéristiques propres au territoire agricole. Les superficies disponibles et accessibles, les caractéristiques géophysiques (ex. qualité des sols, topographie), l'occupation de la zone agricole (ex. activités agricoles, milieux naturels, usages non agricoles), de même que les caractéristiques paysagères, le patrimoine bâti ou naturel ou encore des caractéristiques environnementales peuvent ainsi jouer des rôles déterminants. Considérant le caractère périurbain du territoire agricole de Gatineau, un effort particulier a été fait afin de comparer la situation de Gatineau avec d'autres lieux d'agriculture périurbaine au Québec et à la région d'Ottawa lorsque des données étaient accessibles.

3.1 Situation géophysique du territoire agricole de Gatineau

RELIEF

Situé à la jonction du Bouclier canadien et de la vallée de l'Outaouais, Gatineau présente un relief varié entre plaine, plateau et collines. Au nord, on retrouve des massifs rocheux plus ou moins accidentés, alors que la partie centrale du territoire est constituée de plateaux agricoles imbriqués aux sols argileux. Même si l'urbanisation et les barrières naturelles morcellent et enclavent le territoire agricole gatinois, des superficies intéressantes bénéficient d'un relief plat[24].

[24] Fahey et associés, 2003. *Évaluation du potentiel agricole*.

Carte 2: Élévations de la zone agricole

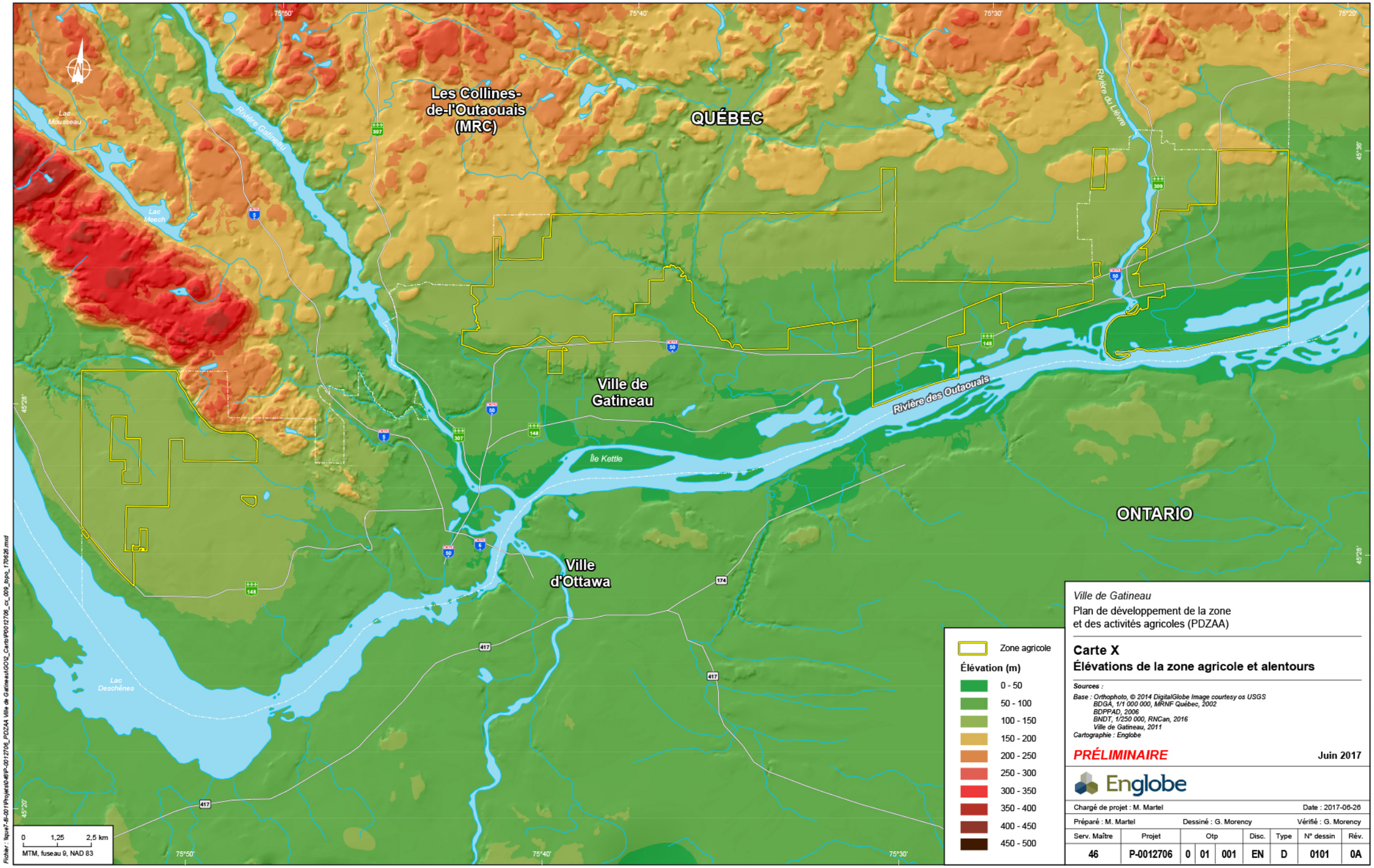

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

DONNÉES CLIMATIQUES

Le climat continental tempéré et humide de Gatineau est également très favorable à l'agriculture. La saison de croissance débute en moyenne entre le 18 et le 25 avril et termine entre le 7 et le 15 novembre, pour une moyenne entre 200 et 216 jours relativement élevée pour le territoire québécois. Quant aux précipitations moyennes d'avril à octobre, elles représentent entre 548 et 627 millimètres.

Les unités thermiques maïs (UTM) cumulées moyennes varient entre 2507 et 3286, ce qui est assez élevé sur le territoire québécois[25]. Les UTM expriment la quantité minimale de chaleur requise à une culture pour atteindre sa maturité. Ils permettent de choisir les cultivars qui conviennent à une région.

Les caractéristiques climatologiques du territoire donnent donc à Gatineau un avantage comparativement aux autres secteurs du Québec, puisqu'une plus grande variété de produits peut y être cultivés grâce à sa longue période de croissance et sa température élevée. En revanche, comme c'est le cas pour la plupart des régions à l'est des Grands Lacs, les précipitations excèdent les besoins de la majorité des cultures, ce qui accroît l'importance de terres bien drainées.

Carte 3: Durée moyenne de la saison de croissance

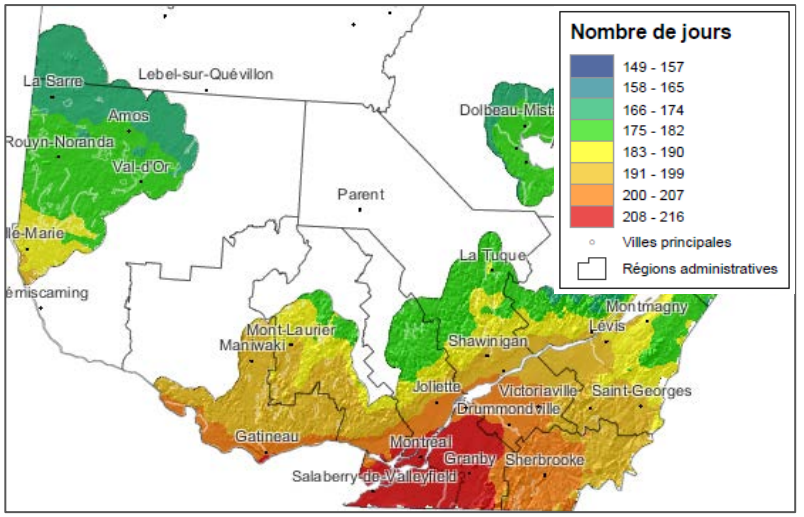

Carte 4: Précipitations moyennes d'avril à octobre

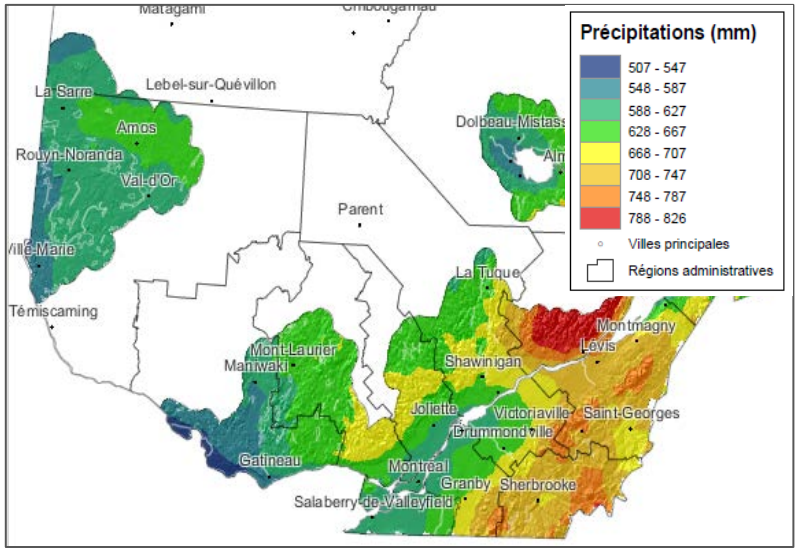

[25] Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), 2012. *Atlas agroclimatique du Québec.*

Par ailleurs, les changements climatiques auront vraisemblablement un effet sur la pratique de l'agriculture, à Gatineau comme ailleurs au Canada. Dans le scénario de changement inférieur présenté par l'Atlas agroclimatique du Québec, la région devrait connaître une augmentation de sa saison de croissance de 14 à 16 jours, alors que le scénario de changement supérieur prévoit entre 29 et 32 jours supplémentaires à la saison. Les précipitations devraient quant à elles augmenter, apportant une pression supplémentaire sur les ouvrages hydroagricoles[26].

PAYSAGES AGRICOLES

@Ville de Gatineau

Les activités agricoles présentes sur le territoire constituent un élément important du patrimoine paysager de Gatineau, notamment dans le secteur de Masson-Angers qui présente des paysages ruraux intéressants[27]. Les ensembles paysagers agricoles sur le territoire de Gatineau sont directement influencés par la topographie du milieu, la diversité des milieux naturels présents, le niveau d'intensité variable de valorisation des sols agricoles par l'agriculture, l'insertion d'activités non agricoles en zone agricole, de même que le type de fermes et d'activités agricoles en opération.

Outre leur valeur patrimoniale, les paysages contribuent au potentiel agrotouristique de Gatineau. Ils font partie intégrante de l'expérience de la ruralité vécue par les visiteurs.

TYPES ET QUALITÉ DES SOLS AGRICOLES[28]

Les sols agricoles de Gatineau sont de types et de potentiels variables, notamment selon les différents secteurs du territoire. On y retrouve majoritairement des sols de type argileux, qui nécessite un drainage important et peuvent provoquer un surplus d'eau. Cependant, ils sont favorables à une variété de cultures comme les grandes cultures et certaines cultures maraîchères en plein champ. Dans la partie nord du territoire, on retrouve des loams rocheux et sableux moins favorables à la pratique de l'agriculture, mais qui peuvent être mis en valeur par la pratique de différentes cultures.

[26] Les ouvrages hydroagricoles sont des aménagements (ponts, ponceaux, enrochement, puits d'infiltration, etc.) qui ont pour objectif de réduire l'érosion et d'améliorer l'égouttement de l'eau de surface, de stabiliser les berges des cours d'eau ou encore d'améliorer la qualité de l'eau (source : FFQ et UPA, 2005).
[27] Ville de Gatineau, 2012. *Politique du patrimoine.*
[28] Fahey et associés, 2003. *Évaluation du potentiel agricole.*

M. Paul G. Lajoie a réalisé en 1962 une étude pédologique des comptés de Pontiac et Gatineau. Dans le secteur de Gatineau, il identifie six séries de sols aux caractéristiques différentes et pour lesquels l'utilisation varie. Celles-ci sont présentées dans le tableau 5.

TABLEAU 7: SÉRIES DE SOLS DE GATINEAU	
SECTEUR AYLMER	**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES**
Dalhousie	• Formé d'argile grossière • Faciles à drainer et haute capacité de rétention d'eau • Très bonne fertilité naturelle et effet des fertilisants de longue durée grâce à la capacité de rétention • Très bonne productivité pour les céréales, le foin mélangé et le pâturage
Rideau	• Formé d'argile uniforme • Conditions d'humidité complexes créant des problématiques de sècheresse • Problématiques potentielles d'érosion • Convient bien aux foins, grains et pâturages, pommes de terre et jardinage
Terrains Farmington	• Formé de tills très mince sur roc calcaire • Drainage de qualité variable • Faible capacité de rétention d'eau créant des problématiques de sècheresse • Présence de bons peuplements d'érable à sucre, malgré l'absence de peuplements forestiers denses • Se prêtent à une grande étendue de cultures malgré les limitations importantes
SECTEUR DE GATINEAU	**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES**
Terrains St-Colomban	• Formé de tills mince avec affleurement rocheux • Infiltration rapide de l'eau de pluie formant des endroits marécageux • Peu propice à l'agriculture en raison de la présence de roc • Présence d'érables à sucre
Sainte-Rosalie	• Formés d'argile et dépourvu de pierres • Terrain plat • Drainage lent et excellente utilisation de l'humidité pendant les périodes de sécheresse • Facilité de culture, bonne structure de sol et bonne fertilité naturelle • Présence d'une couche rouillée en-dessous de la surface organique qui empêche le passage de l'eau, de l'air et des racines
SECTEUR MASSON-ANGERS	**PRINCIPALE CARACTÉRISTIQUE**
Sols alluvionnaires non différenciés	• Sols de profils variables de type alluvion sableuse à graveleuse, loameuse et argileuse • Drainage imparfait à mauvais

	• Se retrouvent généralement le long des cours d'eau et au creux de dépressions • Terrain souvent de petite superficie non utilisée pour l'agriculture • Parfois utilisé pour le pâturage et les fourrages.

L'inventaire des terres du Canada classe quant à lui les terres agricoles en fonction de leur possibilité d'utilisation agricole. La figure 7 indique les potentiels des sols présents sur le territoire de Gatineau. On retrouve des sols à fort potentiel agricole dans une grande partie du territoire de la Ville. Certaines zones, notamment en bordure de la Rivière des Outaouais et dans le secteur d'Aylmer, sont toutefois à faible potentiel. Il est à noter que même les sols à plus faible potentiel agricole peuvent être mis en valeur. En effet, les techniques culturales modernes permettent d'utiliser une plus vaste gamme de sols. En outre, ces secteurs peuvent aussi être mis à profit pour la culture en serre, ou encore à des fins de conservation ou de mise en valeur du patrimoine naturel lorsque les pratiques agricoles y sont vraiment limitées.

Carte 5: Potentiel des sols pour l'agriculture (ARDA)

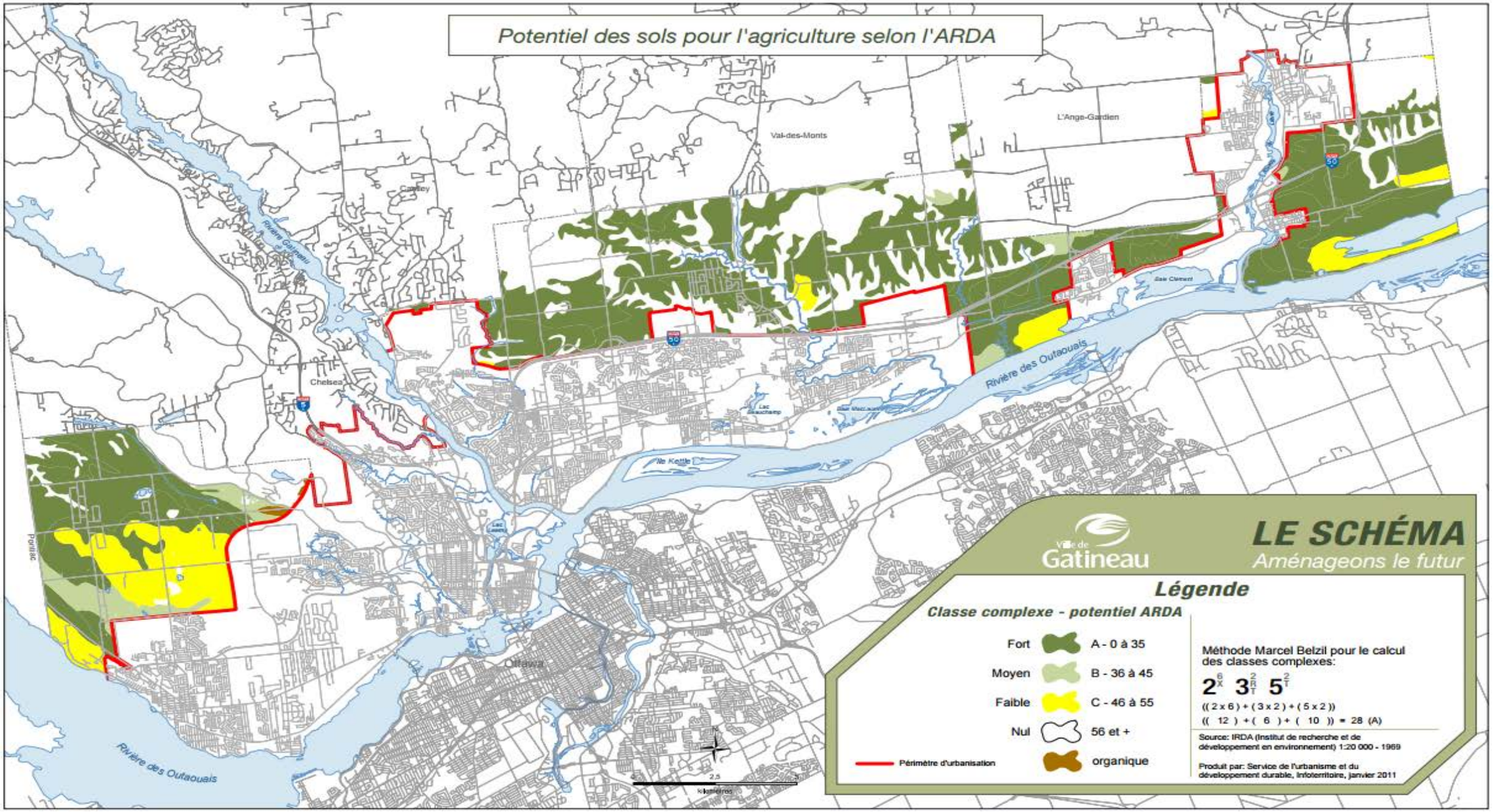

3.2 Superficie agricole, superficie exploitée à des fins agricoles et valeur moyenne des terres

Le territoire agricole de Gatineau totalise 13 311 hectares et couvre pratiquement 40% de l'ensemble du territoire de la ville[29].

Il s'agit d'une superficie agricole supérieure à celle d'autres villes québécoises d'agriculture périurbaine comme celles de Laval, Longueuil et de l'agglomération de Québec. Ottawa occupe une place distinctive dans ce palmarès avec une superficie agricole de l'ordre de 108 000 hectares.

La zone agricole de Gatineau est davantage présente au nord de l'autoroute 50 et aux extrémités du territoire donnant ainsi l'image d'une couronne verte surplombant en quelque sorte les zones urbaines développées.

Figure 1: Superficie de la zone agricole (ha), régions métropolitaines

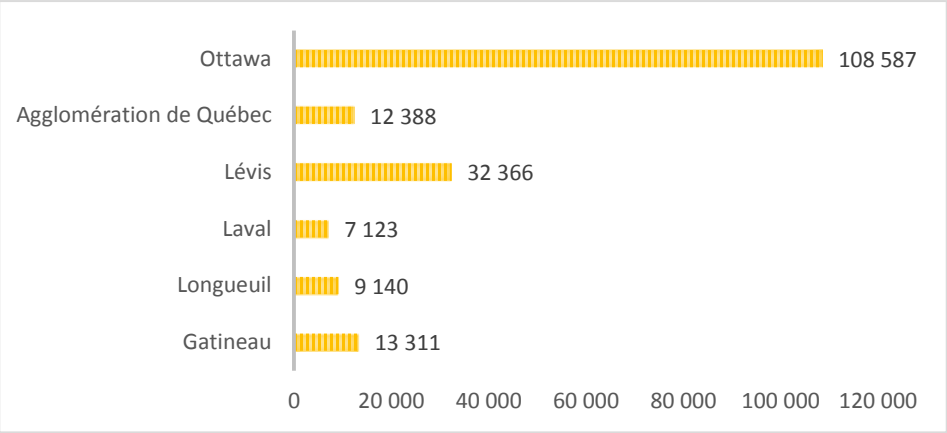

[29] CPTAQ, 2016. *Annexe statistique 2015-2016*.

La valeur moyenne de l'ensemble des terres agricoles transigées à des fins agricoles[30] dans la région de l'Outaouais en 2015 s'est établie à 4 104 $ l'hectare avec un écart-type de l'ordre de 2 025 $ par hectare, soit une hausse de valeur de 3% avec l'année 2014. Les terres agricoles cultivées ont par ailleurs été vendues à une valeur supérieure, soit une moyenne de 5 825$. Le prix payé demeure donc avantageux en comparant la situation de la région de l'Outaouais avec d'autres milieux d'agriculture périurbaine au Québec localisés à proximité de bassin majeur de population.

La portion exploitée du territoire agricole de Gatineau à des fins d'agriculture est de 40%, soit 5 353 hectares sur la superficie agricole totale de 13 311 hectares agricoles. Ainsi, malgré une superficie agricole significative occupant une part importante du territoire, la zone agricole de la ville de Gatineau demeure relativement peu exploitée lorsque comparée avec la situation de ville-MRC et agglomérations comparables, ainsi que la moyenne québécoise (voir figure 11). Ce taux d'occupation est également légèrement inférieur à celui de la région de l'Outaouais (44%).

Figure 2: Valeur des terres transigées, régions métropolitaines

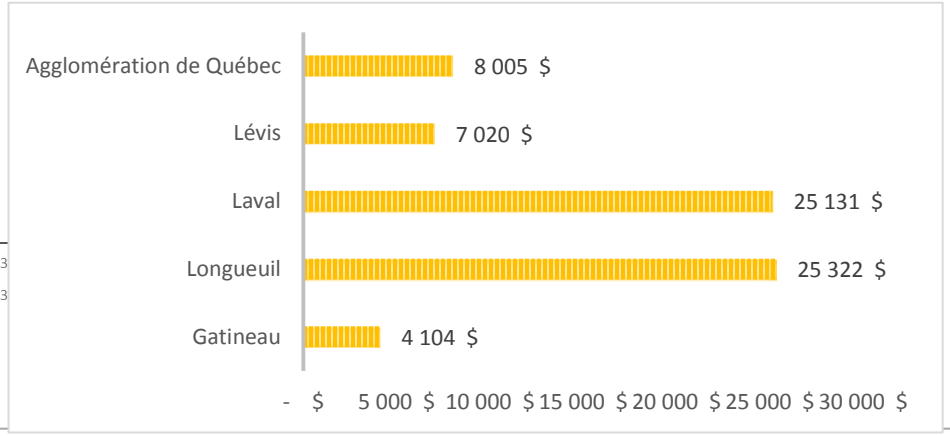

Cependant, avec 2 990 hectares cultivés, la zone agricole de Gatineau présente une proportion cultivée plus élevée (22,5%) que ce que l'on observe dans la région de l'Outaouais (17%)[31].

Selon les données de Statistique Canada, ce chiffre d'hectares cultivés s'élevait à 77 476 hectares pour Ottawa, traduisant ainsi une réalité différente entre les deux villes. En effet, Ottawa bénéficie d'une superficie agricole largement supérieure à

Gatineau, ce qui influera sans contredit sur les différents paramètres de la situation agricole (nombre d'entreprise, production, variété de culture, etc.).

On entend par superficie exploitée la portion du territoire qui est occupée par une exploitation agricole. La superficie cultivée, est utilisée activement par l'exploitation à des fins de culture.

Figure 3: Superficie agricole et portion exploitée du territoire agricole

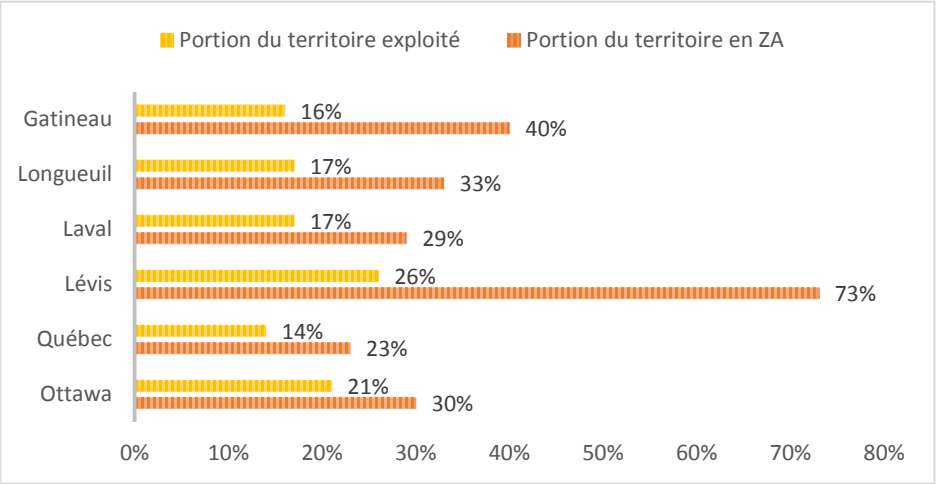

TABLEAU 8: SUPERFICIE EXPLOITÉE ET CULTIVÉE DE LA ZONE AGRICOLE[32]					
	SUPERFICIE TOTALE DE LA ZONE AGRICOLE (HA)	SUPERFICIE EXPLOITÉE (HA)	SUPERFICIE EXPLOITÉE (%)	SUPERFICIE CULTIVÉE (HA)	SUPERFICIE CULTIVÉE (%)
Gatineau	13 311	5 351	40	2 990	22,5
Outaouais	316 069	139 118	44	54 232	17
Ottawa				77 476	
Province de Québec	6 305 893	3 359 497	53	1 980 225	31,5

En somme, la superficie agricole de Gatineau est importante lorsque comparée à d'autres agglomérations urbaines d'importance similaire. Cependant, celle-ci est peu exploitée et les valeurs des terres y restent relativement faibles.

[32] MAPAQ, 2017. Données transmises.

3.3 Contraintes d'occupation à la mise en valeur du territoire à des fins d'agriculture

Bien que plusieurs caractéristiques du territoire agricole de Gatineau soient propices à la pratique et au développement de l'agriculture, la portion exploitée y est de tout au plus 40% comme indiqué précédemment. Une évaluation plus approfondie de la zone agricole totale permet d'identifier certains facteurs limitant la présence d'activités agricoles, par exemple le patrimoine naturel présent, les autres usages à l'intérieur de la zone agricole, les affectations du schéma d'aménagement et de développement de la ville ainsi que ses mesures de cohabitation, ou encore la propriété des sols agricoles.

BOISÉS

La figure 12 identifie les secteurs boisés de la zone agricole. Les boisés recouvrent 4 876,77 hectares, soit 36,62% de la zone agricole est occupée par des boisés. En zone agricole, les producteurs sont autorisés à procéder à des coupes boisées. Ils doivent cependant déposer un plan agronomique démontrant qu'il y aura une production associée à cette coupe[33]. De plus, la ville de Gatineau compte 12 écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) qui correspondent principalement à des forêts rares ou des forêts qui sont des refuges pour des espèces menacées ou vulnérables, représentant plus de 460 hectares[34]. Certains de ces écosystèmes ne sont pas protégés et ceux protégés se retrouvent sur l'île Kettle, le parc du Lac-Beauchamp, le lac Leamy et au parc de la Gatineau. La protection des EFE situés dans la zone agricole demande la collaboration des propriétaires des terrains agricoles.

Le chapitre 13 du règlement de zonage prescrit les conditions relatives à la coupe des arbres dans la zone agricole permanente. L'abattage d'arbre est permis sous certaines conditions dans les cas suivants :

- Dans le cadre d'une coupe sanitaire ou d'assainissement ou encore pour la construction d'un abri forestier et ce, suite à une recommandation d'un spécialiste en foresterie ;
- Dans le cadre d'une coupe à blanc visant la mise en culture du sol. Les coupes à blanc sont cependant interdites dans les boisés de conservation et limitées à une bande de 60 mètres de largeur pour les boisés de protection et d'intégration ;
- Dans le cadre d'une coupe d'éclaircie ou de jardinage recommandée par un spécialiste en foresterie ayant pour objectif de développer la production acéricole d'une érablière tout en maintenant à au moins 15 % la proportion d'arbres, dont l'espèce n'est pas un érable à sucre ;

[33] Ville de Gatineau, 2015. *Règlement de zonage.*
[34] Ville de Gatineau, 2015. *Schéma d'aménagement et de développement révisé.*

- Pour un arbre mort ou atteint d'une maladie incurable, un arbre dangereux pour la sécurité ou la santé des citoyens, qui constitue une nuisance ou cause des dommages à la propriété ;
- Dans le but d'entretenir ou de dégager une terre en culture ou les lignes séparatrices de terrains cultivés.

Valeur des boisés

Les boisés ont une valeur économique et écologique sur de nombreux aspects, par exemple :

- Valeur marchande des produits forestiers ligneux et non-ligneux
- Pratique d'activités récréatives
- Valeur paysagère
- Contrôle de l'érosion, brise-vent
- Contrôle des ravageurs
- Pollinisation

Cependant, ils peuvent représenter une contrainte pour les propriétaires agricoles, car ils doivent souvent être protégés ou mis en valeur.

La carte 12 illustre les boisés présents sur le territoire de Gatineau. On constate que d'importants espaces boisés sont voués à la protection ou l'intégration au sein de la zone agricole, ce qui représente à la fois une contrainte et une opportunité pour les propriétaires agricoles.

Le potentiel acéricole du sud de l'Outaouais a été évalué en 2002 par l'Institut québécois de l'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF). Les résultats démontrent un potentiel acéricole surtout situé dans les MRC de Papineau, les Collines-de-l'Outaouais et Pontiac. La carte 10 illustre l'évaluation du nombre d'entaille à l'hectare pour les peuplements forestiers du territoire de Gatineau selon qu'ils représentent un potentiel bon, moyen ou élevé[35].

[35] L'Agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais (L'ATINO), 2002. *Rapport annuel*.

Carte 6: Boisés de la zone agricole

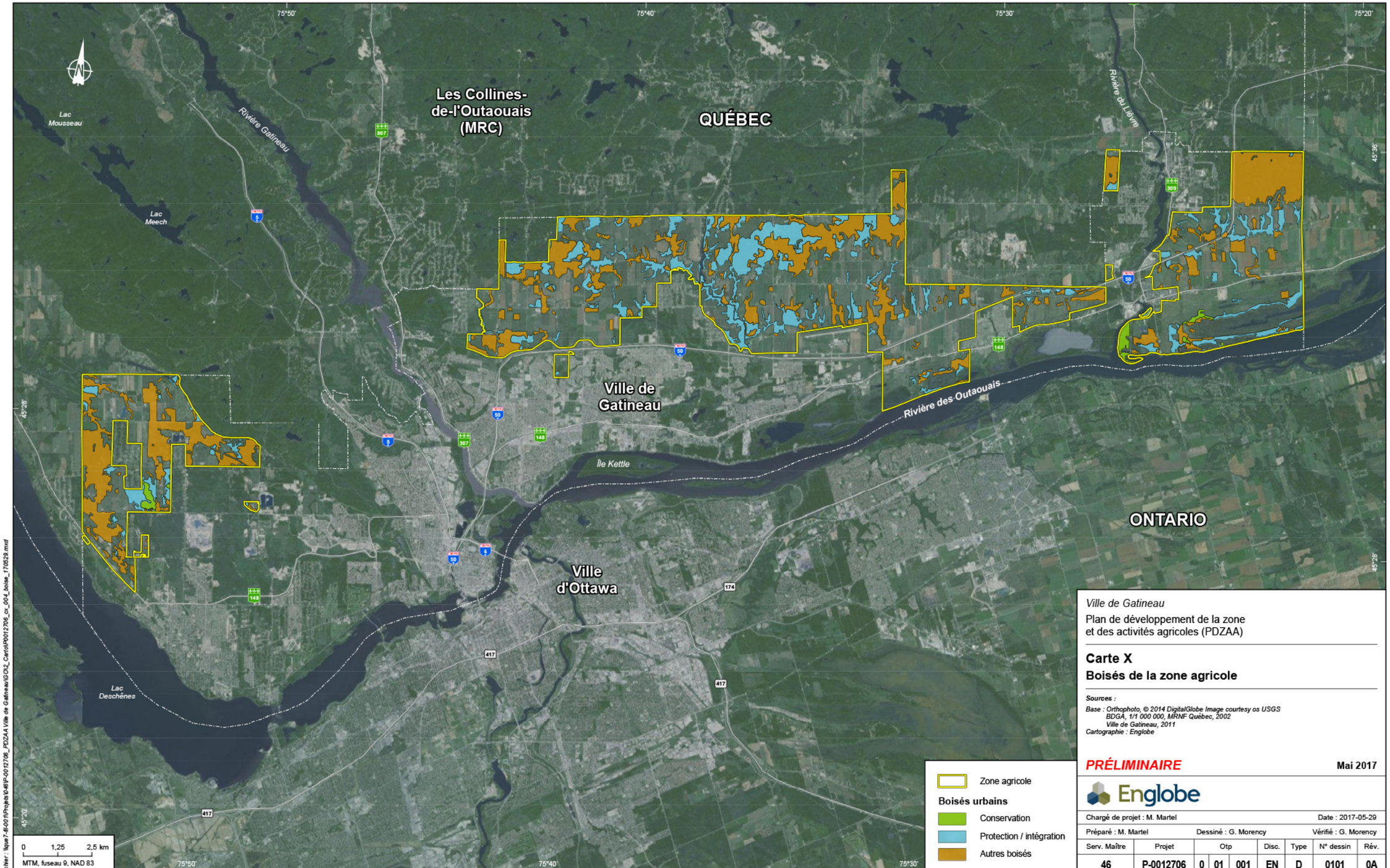

Ville de Gatineau

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Carte X

Boisés de la zone agricole

Sources :

Base : Orthophoto, © 2014 DigitalGlobe Image courtesy os USGS
BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2002
Ville de Gatineau, 2011
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE **Mai 2017**

Englobe

Chargé de projet : M. Martel							Date : 2017-05-29
Préparé : M. Martel		Dessiné : G. Morency				Vérifié : G. Morency	
Serv. Maître	Projet	Otp			Disc.	Type	N° dessin	Rév.
46	P-0012706	0	01	001	EN	D	0101	0A

Fichier : \\que7-fil-s01\Projets\0-46\P-0012706_PDZAA Ville de Gatineau\GO\2_Carto\P0012706_cx_004_boise_170529.mxd

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

Carte 7: Potentiel acéricole

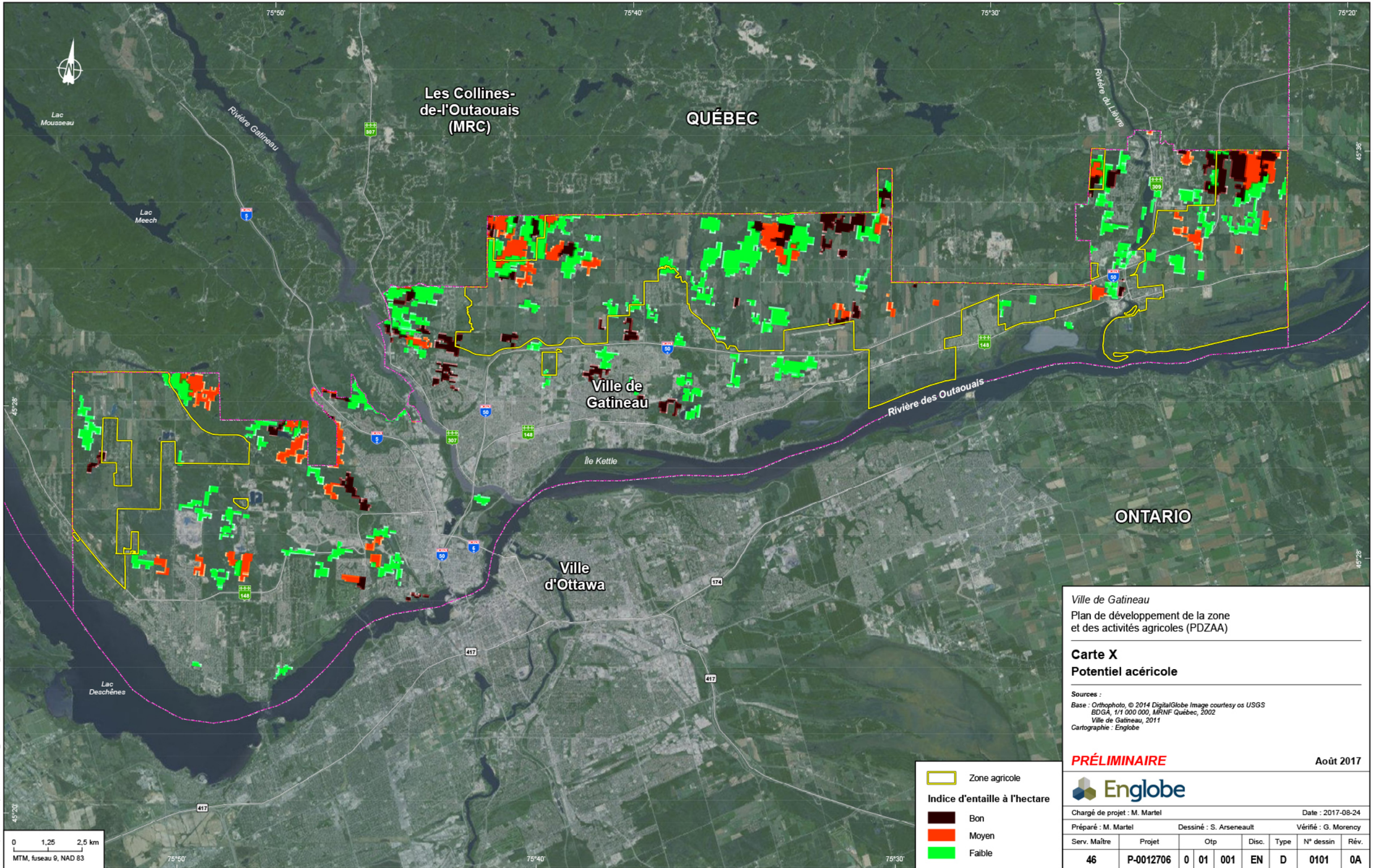

Ville de Gatineau

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Carte X

Potentiel acéricole

Sources :

Base : Orthophoto, © 2014 DigitalGlobe Image courtesy os USGS
BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2002
Ville de Gatineau, 2011
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE **Août 2017**

Englobe

Chargé de projet : M. Martel							Date : 2017-08-24
Préparé : M. Martel	Dessiné : S. Arseneault						Vérifié : G. Morency
Serv. Maître	Projet	Otp			Disc.	Type	N° dessin	Rév.
46	P-0012706	0	01	001	EN	D	0101	0A

Fichier : figure7-Ed01\Projets\46\P-0012706_PDZAA Ville de Gatineau\GO2_Carto\P0012706_cx_001_ZA_170824.mxd

MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides couvrent une superficie de 42,2 km^2 de la Ville de Gatineau, soit environ 11,1% de la superficie totale[36], dont une grande partie se retrouve en terres agricoles le long de la rivière des Outaouais. Au total, la superficie agricole occupée par des milieux humides s'élève à 11,6 km^2.

Les milieux humides présents sont principalement des marais et des marécages[37]. Plusieurs actions de conservation de grands marais ont été réalisées par Canards Illimités en bordure de la rivière des Outaouais comme le marais Des Laîches, aux Grenouillettes, Templeton et le ruisseau Trépanier. La firme AECOM a réalisé en 2010 un inventaire et une évaluation écologique des milieux humides qui a permis de répertorier 587 milieux humides dont une grande superficie se situe en bordure de la rivière des Outaouais à Gatineau et à Masson-Angers[38]. Les milieux humides de Gatineau constituent une halte migratoire pour plusieurs espèces d'oiseaux.

La Ville de Gatineau a adopté, en 2011, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) prohibant la construction, les ouvrages et travaux sur les terrains comportant des milieux humides en l'absence d'une caractérisation du milieu par un expert et d'une compensation[39]. En 2014, une modification du RCI est venue apporter quelques amendements au régime de protection des milieux humides, notamment en permettant une compensation monétaire lors de la destruction de certains types de milieu humide[40].

Valeur des milieux humides

Les milieux humides ont une valeur écologique reconnue qui profite au développement de la zone agricole. En effet, ils participent à la conservation d'une biodiversité souvent utile aux cultures et offrent une protection naturelle contre les inondations.

Tout comme les boisés, ils peuvent également représenter une contrainte pour les propriétaires agricoles car ils doivent être protégés.

[36] Pellerin, S. et Poulin, M., 2013. *Analyse de la situation des milieux humides au Québec et recommandations à des fins de conservation et de gestion durable.*
[37] Canards Illimités Canada. 2007. *Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de l'Outaouais.*
[38] Ville de Gatineau, 2015. *Schéma d'aménagement et de développement révisé.*
[39] Ville de Gatineau, 2011. *Règlement numéro 511-6-2011 décrétant un contrôle intérimaire prohibant une construction, un ouvrage ou des travaux sur des terrains comportant un milieu humide sans une caractérisation préalable de la part d'un expert et d'une compensation en terrain.*
[40] Ville de Gatineau, 2014. *Règlement numéro 511-6-1-2014 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 511-6-2011 afin de permettre les compensations pécuniaires par la création d'un fonds dédié à l'acquisition de milieux naturels, d'appliquer exclusivement aux terrains vacants la bande supplémentaire de 15 m incluse à la définition des milieux humides présumés, d'étendre l'application des normes de compensation à l'ensemble des milieux humides connus, de renforcer la séquence d'atténuation «éviter, minimiser, compenser» et de définir les trois situation des milieux humides.*

Carte 8: Milieux humides de la zone agricole

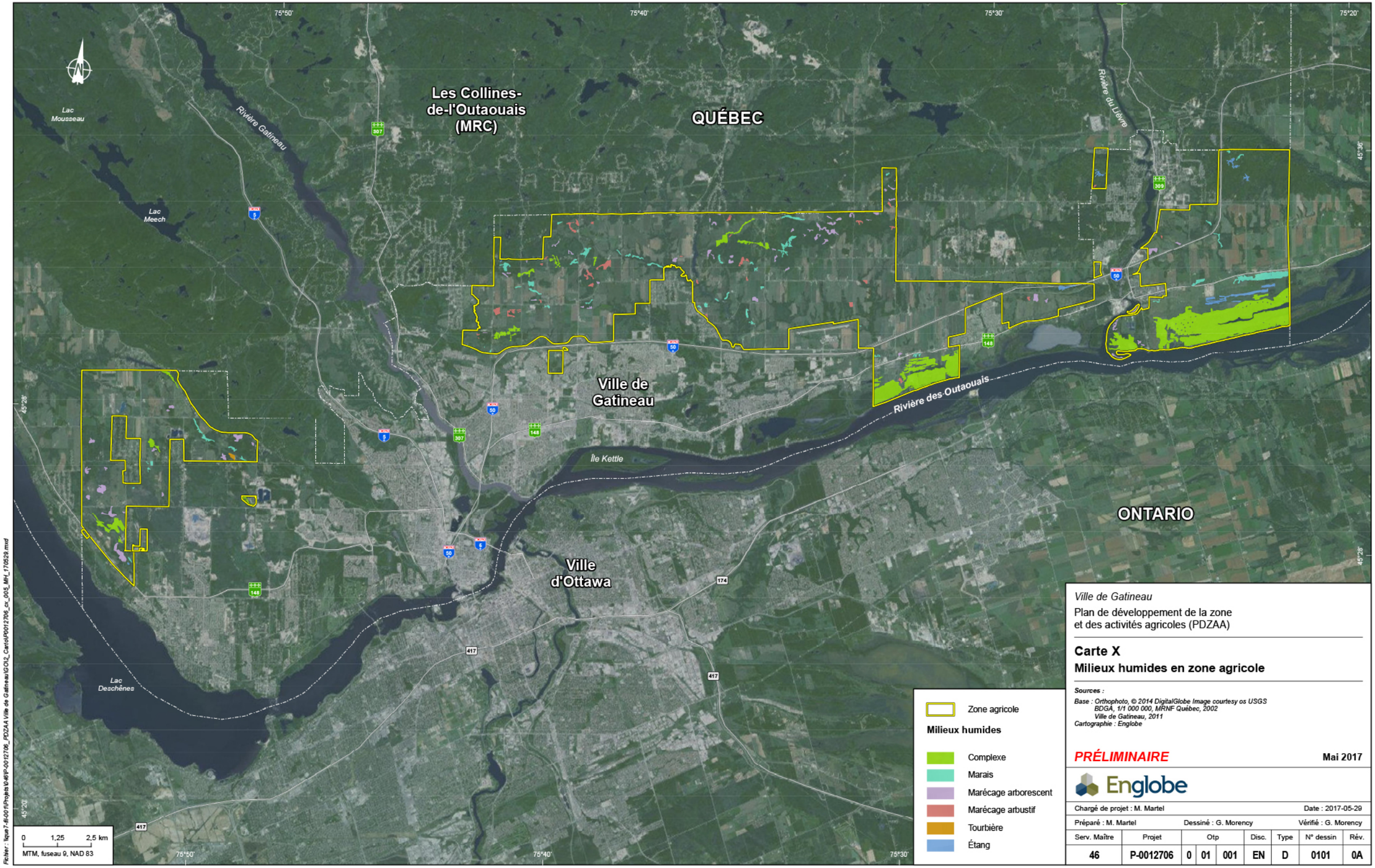

Ville de Gatineau

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Carte X

Milieux humides en zone agricole

Sources :

Base : Orthophoto, © 2014 DigitalGlobe Image courtesy os USGS
BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2002
Ville de Gatineau, 2011
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE **Mai 2017**

Englobe

Chargé de projet : M. Martel	Date : 2017-05-29
Préparé : M. Martel	Dessiné : G. Morency — Vérifié : G. Morency

Serv. Maître	Projet	Otp			Disc.	Type	N° dessin	Rév.
46	P-0012706	0	01	001	EN	D	0101	0A

Fichier : \\qw7-fil-001\Projets\46\P-0012706_PDZAA Ville de Gatineau\GIS\2_Carto\P0012706_cx_005_MH_170529.mxd

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

AUTRES ÉLÉMENTS NATURELS D'INTÉRÊTS

En plus de constituer un complexe de milieu humide, une grande partie de la zone agricole située en bordure de la Rivière des Outaouais dans le secteur de Masson-Angers représente une aire de concentration des oiseaux aquatiques et un habitat du rat musqué (voir carte X).

Appartenant à Canards Illimités, la réserve naturelle du Marais-Trépagnier est située en zone agricole permanente. Elle est utilisée dans un objectif de mise en valeur faunique. Les superficies non utilisables à des fins agricoles ont été transformés en marais permanent. Une superficie de 102 hectares est consacrée au pâturage et loué à un producteur de bovin de la région. Au cours des prochaines années, une superficie additionnelle de 28 hectares devrait être ajouté à des fins de pâturage en location[41].

Parmi les autres éléments naturels d'intérêt, on retrouve les écoterritoires et les corridors naturels identifiés à la carte X. On retrouve également plusieurs ravins sur le territoire agricole de Gatineau. La présence de ravins limite le potentiel en matière d'agriculture de certaines parties du territoire et contribue au morcellement du territoire agricole. Des pratiques d'agriculture adaptées peuvent cependant se prêter à ces milieux. En effet, il n'est pas impossible de cultiver en terrain en pente, à condition toutefois que les cultures choisies limitent le risque d'érosion. La conservation des couverts boisés doit également y être encouragée[42]. Finalement, l'alvar d'Aylmer, situé en zone agricole, est visé dans le plan de conservation de la vallée du Saint-Laurent. D'une superficie de plus de 30 hectares, cet alvar est un habitat ouvert qui repose sur des affleurements rocheux calcaires ou dolomitiques. Il présente une végétation plutôt clairsemée et il compte des plantes et des animaux rares tels que le Cypripède tête-de-bélier (Cypripedium arietinum) ou l'orme liège (Ulmus thomasii).

La carte 14 indique la présence de plusieurs milieux naturels au sein de la zone agricole, ainsi que d'habitats fauniques concentrés dans la partie riveraine est de Gatineau.

[41] Xavier Guérin, Canards Illimités, 2017. *Communication personnelle.*
[42] Fahey et associés, 2003. *Évaluation du potentiel agricole.*

Carte 9: Milieux naturels de la zone agricole

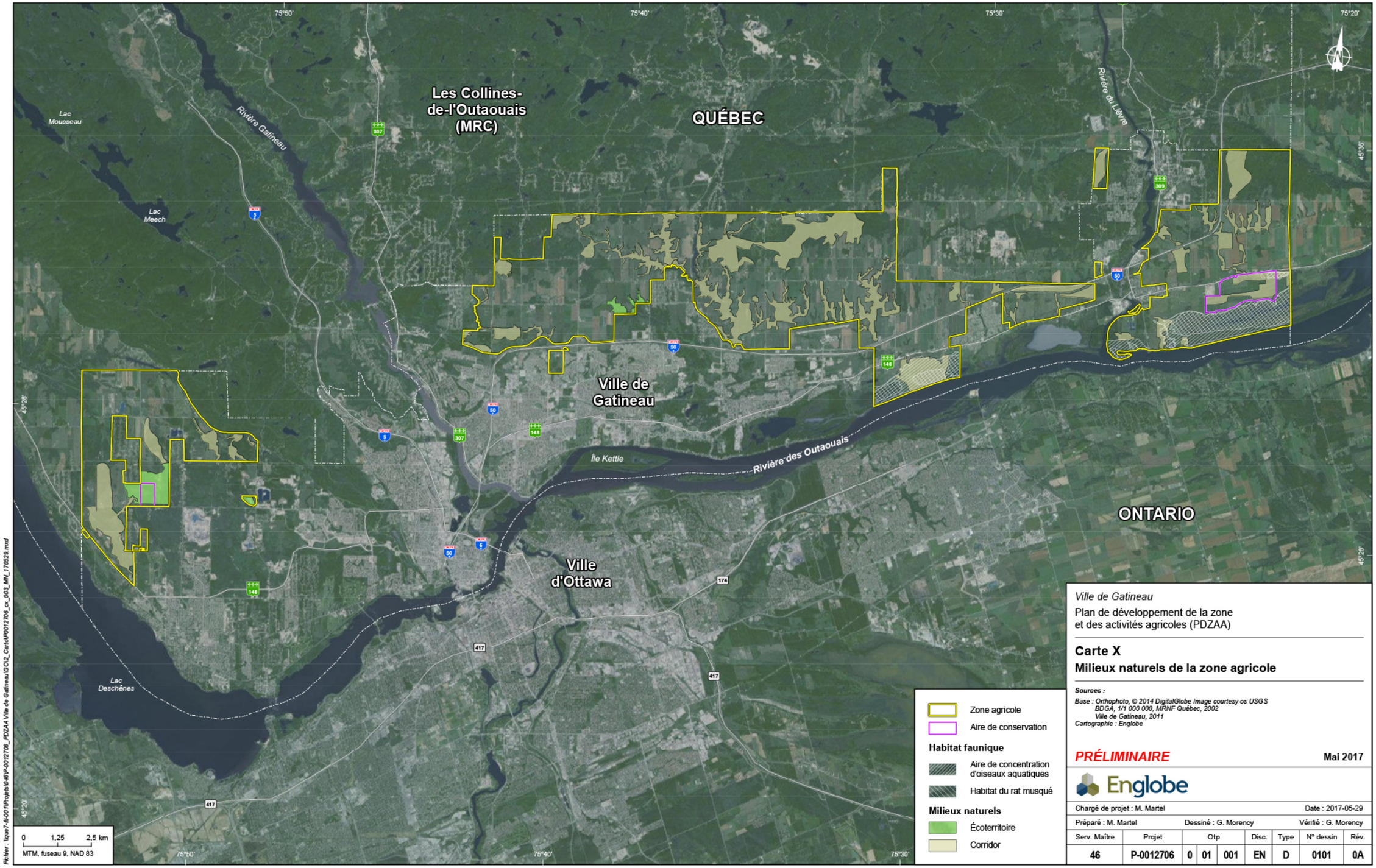

Ville de Gatineau

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Carte X

Milieux naturels de la zone agricole

Sources :

Base : Orthophoto, © 2014 DigitalGlobe Image courtesy os USGS
BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2002
Ville de Gatineau, 2011
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE **Mai 2017**

Englobe

Chargé de projet : M. Martel							Date : 2017-05-29
Préparé : M. Martel	Dessiné : G. Morency						Vérifié : G. Morency
Serv. Maître	Projet	Otp			Disc.	Type	N° dessin	Rév.
46	P-0012706	0	01	001	EN	D	0101	0A

Fichier : \\qua7-fil-001\Projets\46\P-0012706_PDZAA Ville de Gatineau\GO\2_Carto\P0012706_cx_003_MN_170529.mxd

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

BASSINS VERSANTS

Le territoire de la ville de Gatineau fait partie des bassins versants de la rivière du Lièvre et de la rivière Gatineau, désignés par le gouvernement du Québec dans la Politique de l'eau pour faire l'objet d'une gestion par bassin versant. La Ville de Gatineau comprend également une partie du bassin versant de la rivière des Outaouais et une partie du bassin versant de la Rivière blanche ouest. L'agriculture représente seulement 1,3% du bassin versant de la rivière Gatineau, 14% du bassin versant de la rivière des Outaouais et 6% du bassin versant de la Rivière blanche ouest et elle est concentrée en grande partie dans la Ville de Gatineau[43]. Pour ce qui est du bassin versant de la rivière du Lièvre, 8% de sa superficie se situe en zone agricole dont une partie se trouve dans la Ville de Gatineau[44].

Plusieurs activités en lien avec le monde agricole ont été organisées par les organismes de bassins versants de la région au cours des dernières années. Par exemple, en 2016, une activité de restauration du ruisseau Pagé, s'écoulant jusqu'à la Ville de Gatineau, a été réalisée par le comité du bassin versant de la rivière au Lièvre (COBALI) dont l'objectif était de sensibiliser les producteurs agricoles aux problématiques et de proposer des solutions permettant d'améliorer la qualité de l'eau. Des activités diverses ont été réalisées comme l'élargissement de la bande riveraine et l'installation d'aménagements hydroagricoles[45]. De plus, plusieurs activités de sensibilisation à l'importance des bandes riveraines auprès de la population ont été organisées par l'agence de bassin versant des 7 (incluant les bassins versants de la Rivière Gatineau, de la rivière des Outaouais et de la Rivière blanche ouest).

Afin de préserver la qualité des cours d'eau, la Politique de protection des rives, du littoral et de la zone inondable du Québec prescrit une distance minimale de 3 mètres entre la culture du sol et la ligne des hautes eaux. La Ville de Gatineau applique donc cette norme par le biais des dispositions de son règlement de zonage[46].

ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

En plus de composer avec la présence d'ensembles naturels en zone agricole, on retrouve à l'intérieur de celle-ci différents usages et fonctions non agricoles. Parmi ceux-ci il y a des îlots déstructurés reconnus au Schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Gatineau. La Ville a effectivement réalisé un exercice d'identification des îlots déstructurés sur son territoire agricole. Les îlots déstructurés identifiés sont présentés

[43] Agence de bassin versant des 7, 2014. *Plan directeur de l'eau.*
[44] COBALI, 2013. *Plan directeur de l'eau.*
[45] COBALI, 2016. *Restauration du ruisseau Pagé en milieu agricole.*
[46] Ville de Gatineau, 2005. *Règlement de zonage.*

à la carte X. On retrouve quatre secteurs comportant des ilots déstructurés, soit le secteur Aylmer (A), le nord de Gatineau (B), la bordure de l'autoroute 50 (C) et le secteur Masson-Anger (D).

Carte 10: Îlots déstructurés

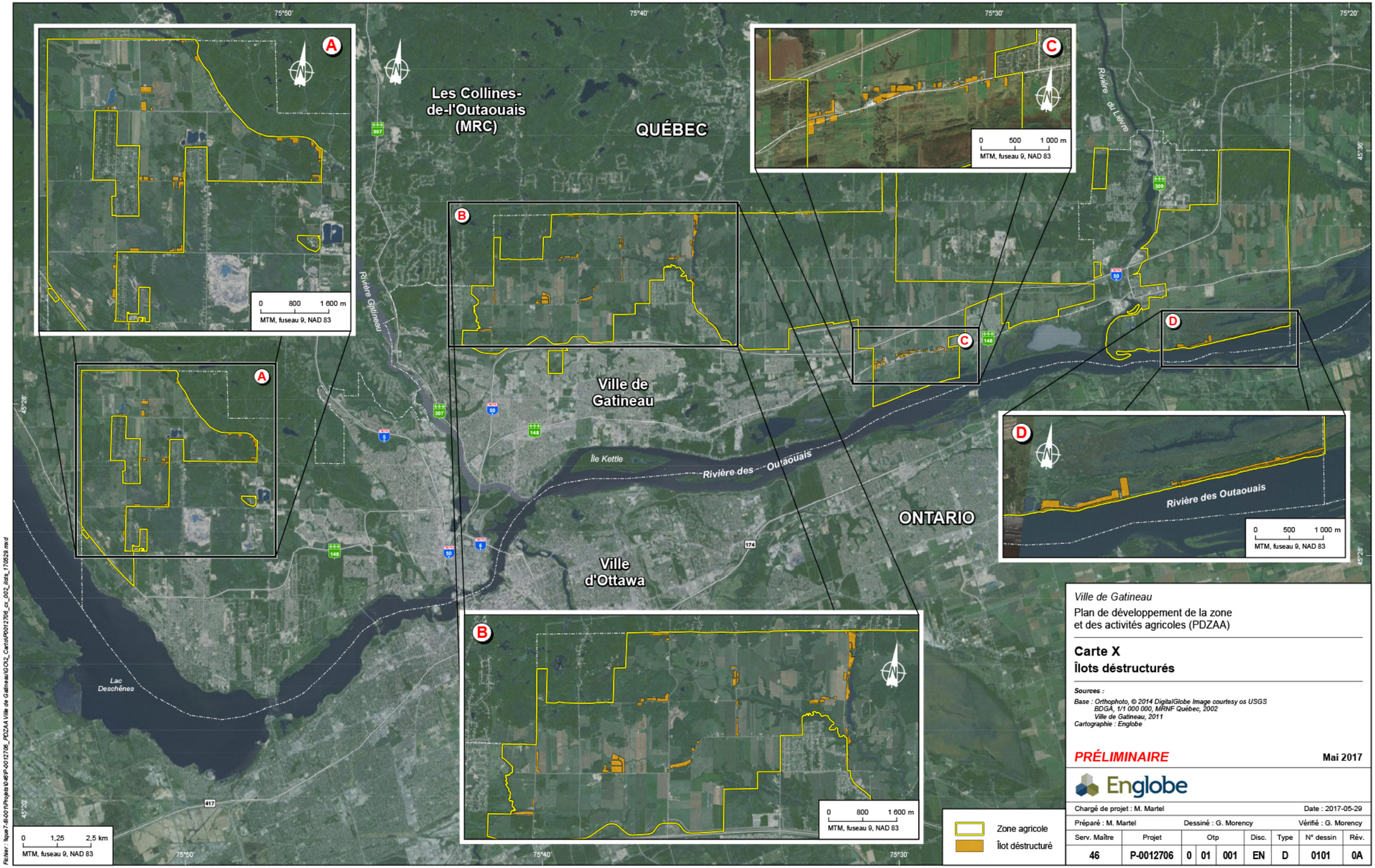

Ville de Gatineau

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Carte X

Îlots déstructurés

Sources :

Base : Orthophoto, © 2014 DigitalGlobe Image courtesy os USGS
BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2002
Ville de Gatineau, 2011
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE **Mai 2017**

Englobe

Chargé de projet : M. Martel						Date : 2017-05-29	
Préparé : M. Martel	Dessiné : G. Morency					Vérifié : G. Morency	
Serv. Maître	Projet	Otp			Disc.	Type	N° dessin	Rév.
46	P-0012706	0	01	001	EN	D	0101	0A

Fichier : \\que7-fil001\Projets\046\P-0012706_PDZAA Ville de Gatineau\GIO\2_Carto\P0012706_cx_002_ilots_170529.mxd

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

LES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE AGRICOLE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Dans son schéma d'aménagement et de développement, la Ville de Gatineau reconnaît l'importance de l'activité agricole sur son territoire afin d'assurer sa sécurité alimentaire. Elle vise « non seulement à protéger ce territoire pour des fins agricoles, mais vise aussi à diversifier et intensifier son développement agricole[47] ». Parmi les grandes affectations du territoire hors périmètre urbain du schéma d'aménagement et de développement, on retrouve l'affectation rurale, l'affectation agricole et l'affectation agricole de conservation. La figure 17 présente les affectations de la zone agricole.

La grande affectation rurale permet et encourage la pratique de l'agriculture, tout en permettant une variété d'usages connexes. Le territoire de l'affectation rurale n'est pas inclus à la zone agricole décrétée. Il n'est donc pas protégé en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Dans une optique de soutien à plusieurs formes d'agriculture, la Ville de Gatineau reconnaît tout de même l'importance de ce territoire à des fins agricoles.

La grande affectation agricole présente une activité agricole dynamique. La construction résidentielle n'y est permise que dans les ilots déstructurés identifiés à la carte X, sauf si elle est complémentaire à la pratique de l'agriculture. D'autres usages complémentaires à la pratique de l'agriculture sont également permis. Ce territoire est soumis à la protection de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ), puisqu'il est protégé en vertu de la LPTAA.

Quant à la grande affectation agricole de conservation, elle vise les milieux boisés de forte sensibilité, les habitats fauniques légalement identifiés par le ministère des Ressources naturelles, les refuges fauniques légalement identifiés à la Gazette officielle et les réserves naturelles légalement identifiées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Les usages qui y sont permis sont donc limités et doivent correspondre aux objectifs de conservation. Le territoire inclus dans les grandes affectations agricole et agricole de conservation est inclus à la zone agricole décrétée.

Le tableau suivant précise les fonctions privilégiées et permises au sein des différentes affectation du territoire rural.

[47] Ville de Gatineau, 2015. Schéma d'aménagement et de développement révisé.

TABLEAU 9: GRANDES AFFECTATIONS DE LA ZONE AGRICOLE		
AFFECTATION	**FONCTIONS DOMINANTES**	**FONCTIONS COMPLÉMENTAIRES**
Rurale	Agriculture Récréation Tourisme et agrotourisme Parcs et espaces verts Résidences connexes aux usages principaux	Commerces de biens courants Équipements récréatifs, touristiques et communautaires Équipements d'hygiène et de salubrité publique Maisons mobiles
Agricole	Agriculture au sens de la LPTAA Usages résidentiels dans les îlots déstructurés	Résidences connexes aux usages agricoles Entreposage, transformation, conditionnement et vente de produits agricoles à la ferme Commerces qui supportent la fonction agricole (encans d'animaux, épandage de lisier, etc.) Agrotourisme Centres de formation spécialisés en agriculture et foresterie Activités récréatives extensives ne nécessitant que des aménagements légers
Agricole de conservation	Récréation extensive, interprétation de la nature Entretien et support à un habitat faunique Agriculture qui n'est pas susceptible de modifier un élément biologique ou chimique propre à l'habitat de l'espèce visé	Sentiers d'interprétation, parc faunique, parc écologique Bâtiments d'accueil et de service, équipements nautiques Ouvrages municipaux et d'intérêt public Certaines activités récréatives de nature extensive ne nécessitant aucune installation incompatible à l'objectif de conservation

Carte 11: Affectations de la zone agricole

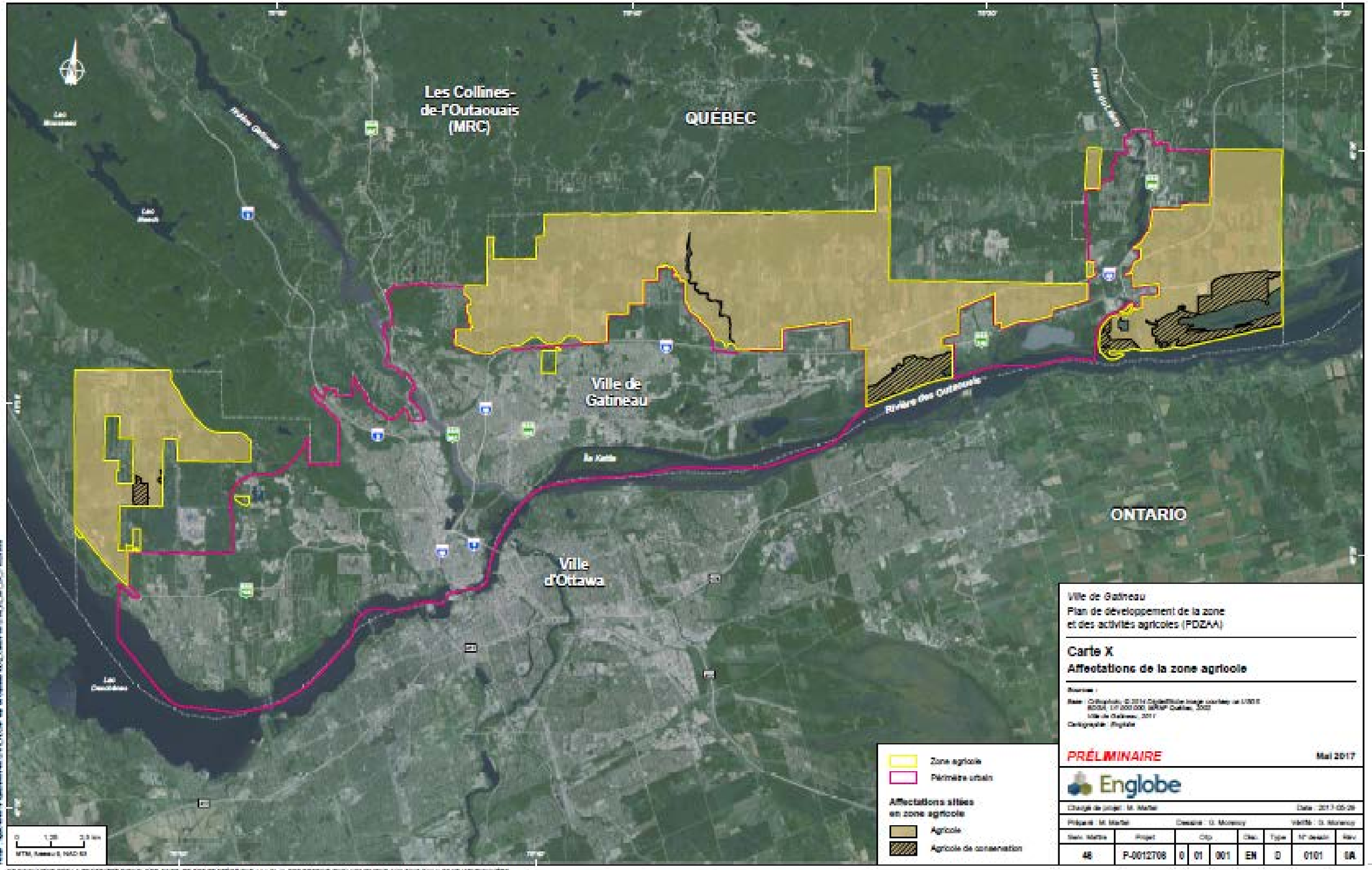

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT INTERDITE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

LES MESURES DE COHABITATION DES USAGES

À l'intérieur de son schéma, la Ville de Gatineau mise sur une cohabitation harmonieuse entre ses usages agricoles et non agricoles. Dans une optique de planification à grande échelle, la Ville a donc pour objectif de créer un continuum d'activités agricoles s'intensifiant en fonction du milieu d'implantation.

Charge d'odeur des élevages

Les élevages agricoles peuvent provoquer des nuisances relatives à leur charge d'odeur. Celle-ci varie d'un élevage à l'autre en fonction de différents facteurs dont le type d'animal, le nombre de têtes et les techniques utilisées.

Au Québec, les MRC et Villes-MRC calculent les distances séparatrices à respecter entre les élevages et les usages sensibles comme l'habitation à l'aide d'un coefficient d'odeur dont la méthode de calcul est spécifiée dans les orientations gouvernementales en matière d'aménagement.

La LPTAA protège les exploitations agricoles de poursuites pour des nuisances générées dans le cadre de pratiques agricoles normales respectant les distances séparatrices exigées.

C'est dans la zone agricole décrétée que l'on retrouve la majorité des productions agricoles, incluant les productions animales de grande envergure susceptibles de produire des charges d'odeurs importantes. Dans la périphérie du périmètre d'urbanisation, des activités agricoles plus adaptées à la proximité d'usages urbains sont privilégiées, notamment des centres équestres, des vergers et vignobles, des tables champêtres, des fermes écoles et des activités agrotouristiques. Seuls les élevages à faible charge d'odeurs y sont permis. Finalement, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, les activités agricoles de type agriculture urbaine sont encouragées, adaptées aux caractéristiques des quartiers. Dans les secteurs les plus denses, la Ville privilégie les potagers, murs et toits végétaux et aménagements comestibles, alors que des jardins communautaires, des ruches et de serres aménagées sur les toits pourront être permis en complémentarité des usages commerciaux, industriels ou institutionnels.

La section sur les dispositions relatives à la gestion des odeurs en zone agricole (11.6.6) du schéma d'aménagement et de développement permettent de mettre en pratique cette graduation des activités agricoles. On y retrouve notamment les distances séparatrices à respecter par les installations d'élevage en fonction du nombre d'unités animales détenues. Les élevages à forte nuisance doivent quant à eux se situer minimalement à 1 kilomètre du périmètre d'urbanisation. Les élevages de chiens ou les élevages dont le coefficient d'odeur est de 1,0 ou plus sont considéré de forte nuisance[48].

[48] Ville de Gatineau, 2015. *Schéma d'aménagement et de développement révisé.*

Le chapitre 19 du règlement de zonage contient également des dispositions relatives aux distances séparatrices pour la gestion des odeurs en milieu agricole. Il spécifie notamment qu'un bâtiment occupé ou destiné à être occupé par des animaux doit être situé :

- À plus de 25 mètres de la ligne de rue pour moins de 25 têtes ou 300 mètres pour 25 têtes ou plus ;
- À plus de 30 mètres des lignes latérales et arrière de terrain ;
- À plus de 75 mètres d'un puits d'alimentation en eau potable destinée à être consommée par des humains pour moins de 25 têtes ou 100 mètres pour 25 têtes ou plus[49].

Le schéma édicte par ailleurs des dispositions spécifiques à l'émission d'un permis de construction en zone agricole (section 11.1.5). Les permis peuvent ainsi être délivrés aux conditions suivantes :

- Présentation d'un plan détaillé de la construction projetée ;
- Conformité aux dispositions des règlements d'urbanisme concernant les marges de dégagement vis-à-vis les cours et les plans d'eau de même qu'aux routes régionales ;
- Conformité aux dispositions de la Loi sur la qualité de l'environnement
- Conformité à la Directive relative à la détermination des distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole

LA PROPRIÉTÉ DES TERRES AGRICOLES

La propriété des terres agricoles par les entreprises agricoles est identifiée comme un facteur primordial pour favoriser leur utilisation ou leur valorisation à des fins d'agriculture. Au Québec, les terres agricoles sont en très grande majorité propriété des producteurs agricoles. Selon une étude réalisée pour la COOP fédérée en 2012[50], les superficies agricoles possédées et exploitées par le propriétaire agricole s'établiraient à 80% pour le Québec, un pourcentage bien supérieur à ce qui est observé en Ontario (65%) et à la moyenne canadienne de 60%. Il existe cependant des propriétaires ou des investisseurs non agricoles au Québec comme dans le reste du Canada.

Les terres agricoles situées à proximité de pôles urbains importants sont plus souvent sujettes au phénomène de possession par des propriétaires ou non agricoles. À plusieurs occasions, ce type de propriété est acquise à des fins de spéculation dans une optique de développement urbain à moyen ou à long terme. Dans certains cas, ces terres sont louées à des producteurs existants, alors que dans d'autres cas, elles sont laissées à l'abandon et l'on y retrouve la présence de friches grandissantes.

[49] Ville de Gatineau, 2015. *Règlement de zonage.*
[50] Groupe AGÉCO, 2012. *Valeur et propriété des terres agricoles : Enjeux et perspectives.*

Le territoire de Gatineau connait depuis quelques années d'importants développements domiciliaires qui exercent une certaine pression sur la zone agricole, en particulier dans le secteur d'Aylmer. La valeur potentielle des terrains pour des fins de développement domiciliaires a également comme effet d'entrainer une spéculation foncière qui affecte le développement agricole de la zone agricole[51].

3.4 Évolution de la superficie du territoire agricole de Gatineau

Au Québec, la zone agricole permanente est protégée depuis 1978 par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). Tout agrandissement des superficies urbaines à même le territoire agricole est ainsi sujet à l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole qui détermine l'autorisation ou non en fonction des critères exprimés dans la LPTAA. Il en va de même pour l'implantation d'usages non agricoles en zone agricole.

Un grand exercice de révision de la zone agricole identifiée lors de l'adoption de la LPTAA a été complété en 1992. Depuis cette date, sur le territoire de la ville de Gatineau, 45 hectares y ont été inclus, ce qui représente une modeste hausse de 0,03%. La première exclusion a quant à elle été enregistrée en novembre 2016. Il s'agit d'une partie de lot d'une superficie de 1,44 hectare accueillant l'encan Larose, actuellement utilisé comme marché aux puces et marché d'alimentation[52]. Gatineau bénéficie du meilleur bilan observé au sein des territoires d'agriculture périurbaine documentés, comme on peut le constater dans le tableau 9.

TABLEAU 10: ÉVOLUTION DE LA ZONE AGRICOLE DEPUIS 1992

	SUPERFICIE DE LA ZONE AGRICOLE (HA)	VARIATION (HA)
Gatineau	13 311	44
Longueuil	9 140	-33
Laval	7 123	34
Lévis	32 366	-835
Agglomération de Québec	12 388	-118
Outaouais	316 069	-125

[51] Ville de Gatineau, 2011. *L'agriculture.*
[52] CPTAQ, 2016. *Dossier 410415.*

Province de Québec	6 305 893	-565

Il n'en demeure pas moins qu'au cours des années, différents usages non agricoles se sont ajoutés à l'intérieur du territoire agricole de Gatineau.

Le tableau 10 présente l'inventaire des décisions rendues par la CPTAQ entre 2005 et 2015 concernant les exclusions, inclusions, l'implantation d'un nouvel usage non agricole, l'implantation d'un usage accessoire non agricole, l'agrandissement d'un usage existant non agricole, le morcellement de fermes et autres décisions rendues.

TABLEAU 11: DÉSICIONS RENDUES PAR LA CPTAQ, 2006-2016														
	Exclusions		Inclusions		Implantation d'un nouvel usage		Usage accessoire ou agrandissement		Morcellement de fermes		Autres		Total	
	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)	Nombre	Superficie (ha)
2015-2016	0	0	0	0	1	0,4	0	0	0	0	1	0	2	0,4
2014-2015	0	0	0	0	1	0,3	0	0	0	0	1	0	2	0,3
2013-2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
2012-2013	0	0	0	0	1	0,6	0	0	1	0	1	0	3	0,6
2011-2012	0	0	0	0	4	2	0	0	0	0	0	0	4	2
2010-2011	0	0	0	0	3	7,2	2	0,1	0	0	3	0	8	7,3
2009-2010	0	0	0	0	2	0,6	1	0,009	1	0	5	0	9	0,609
2008-2009	0	0	0	0	1	0,4	1	0,01	1	0	3	0	6	0,41
2007-2008	0	0	0	0	6	0	1	0	1	0	2	0	10	0
2006-2007	0	0	0	0	2	1,7	0	1	0	0	1	0	3	2,7
2005-2006	0	0	0	0	2	17	1	0,1	0	0	1	0	4	17,1
TOT.	0	0	0	0	23	30,2	6	1,219	4	0	19	0	52	31,419

4. Portrait des activités agricoles

La nature des activités agricoles d'un territoire est grandement susceptible d'influencer la dynamique d'occupation de la zone agricole et ses retombées. Une bonne connaissance des activités présentes sur le territoire de Gatineau est essentielle dans une optique de pérennité de celles-ci, mais également de développement de créneaux. En plus de comparer certaines informations à d'autres lieux d'agriculture périurbaine, des comparaisons seront faites avec les autres MRC de la région de l'Outaouais où est pratiquée l'agriculture afin de mieux positionner la contribution de l'agriculture de Gatineau à celle de la région.

4.1 Productions agricoles[53]

En 2010, on recensait sur le territoire de la Ville de Gatineau un total de 57 exploitations agricoles enregistrées, soit environ 6% des 917 exploitations de l'Outaouais. Il s'agit d'un recul du nombre de fermes de 13% en comparaison avec l'année 2004. Ce rythme de diminution est supérieur à celui observé à l'échelle du Québec au cours de la même période (5%), mais comparable à la réduction présente dans l'ensemble des MRC de la région de l'Outaouais (11%).

En comparaison avec d'autres pôles périurbains, le territoire de Gatineau compte un faible nombre d'exploitations recensées, alors qu'il ne surpasse que la quantité de fermes recensées sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

La carte ci-après permet de visualiser la répartition des entreprises agricoles sur le territoire de Gatineau.

[53] Les données présentées dans cette section ont été transmises par le MAPAQ (2017).

Figure 4: Nombre de fermes en région périurbaine

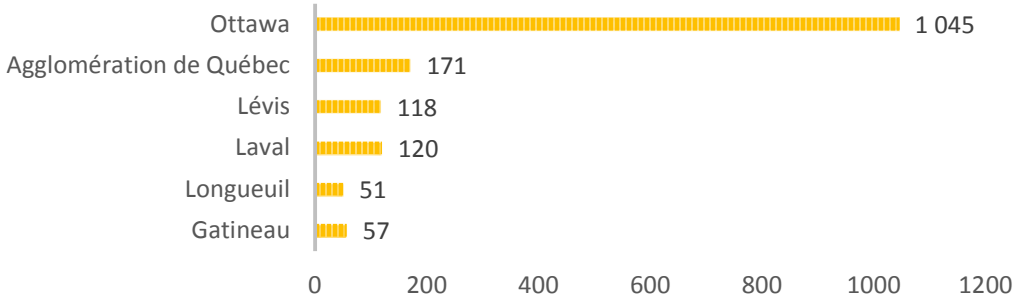

Selon les données du MAPAQ de 2013, 4 fermes étaient certifiées biologiques. Ces fermes œuvraient toutes en production végétale. Par ailleurs, la ville comptait 8 entreprises de transformation qui possédaient la certification biologique. Ces entreprises transformaient entre autres du tofu, du café et du chocolat.

PRODUCTION ANIMALE

La production bovine constitue l'activité agricole en production animale dominante sur le territoire avec un total de 28 exploitations agricoles ayant déclaré des revenus dans ce secteur. Les bovins de boucherie devancent ainsi largement les productions occupant le deuxième et le troisième rang de ce palmarès, soit la production ovine (9 fermes ayant déclaré des revenus) et les chevaux (8 fermes ayant déclaré des revenus).

La présence marquée de bovins de boucherie est une particularité présente sur l'ensemble du territoire de la région de l'Outaouais où le pourcentage d'exploitations agricoles déclarant des revenus de la production bovine est aussi de 49%. Cette proportion est réduite considérablement à 23% lorsque l'on s'attarde à l'échelle du Québec.

Au Québec, c'est plutôt la production laitière qui arrive au premier rang du nombre de fermes déclarant des revenus avec 28% des exploitations agricoles, alors que ce chiffre n'atteint que 4% sur le territoire de Gatineau et passe tout au plus à 9% sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais (voir tableau 11).

Figure 5: Pourcentage des fermes ayant déclaré des revenus par production (Gatineau)

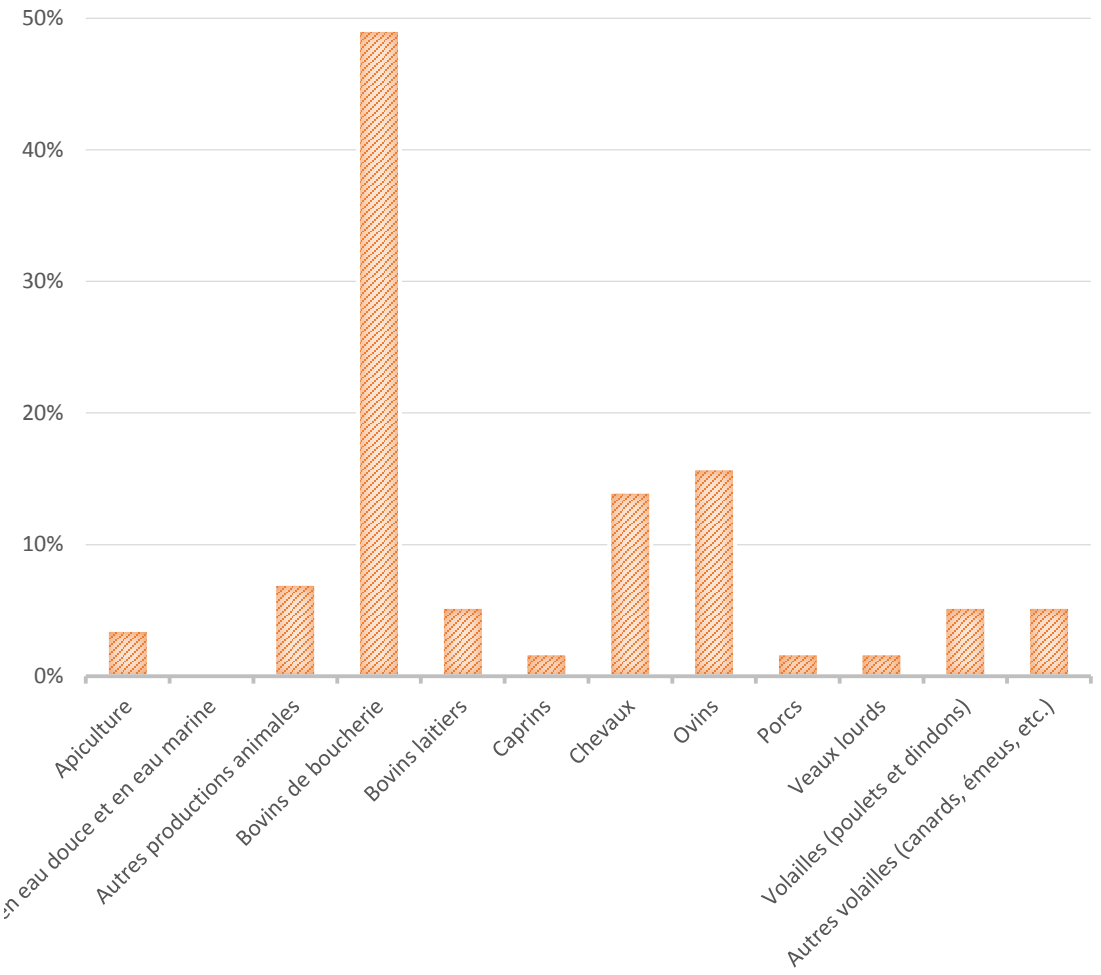

TABLEAU 12: NOMBRE D'EXPLOITATIONS DÉCLARANT DES REVENUS POUR LES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS ANIMALES												
	Apiculture	Aquaculture en eau douce et en eau marine	Autres productions animales	Bovins de boucherie	Bovins laitiers	Caprins	Chevaux	Ovins	Porcs	Veaux lourds	Volailles (poulets et dindons)	Autres volailles (canards, émeus, etc.)
Gatineau	2		4	28	3	1	8	9	1	1	3	3
Papineau	3	1	10	100	42	6	36	18	7	2	16	3
Les Collines-de-l'Outaouais	3	1	15	127	15	9	57	18	5	5	20	3
La Vallée-de-la-Gatineau	1		13	120	13	4	48	10	3		7	1
Pontiac	7	1	9	182	28	9	52	22	6	4	17	2
Total - Outaouais	16	3	51	557	101	29	201	77	22	12	63	12
Total - Québec	285	82	929	5 462	6 860	571	3 607	1 135	2 376	627	1 966	337

Exception faite de la part des fermes ayant déclaré des revenus provenant de la production laitière, la distribution du nombre d'exploitations agricoles sur le territoire de Gatineau possède un profil similaire à celui observable dans les autres MRC de l'Outaouais.

La distribution du nombre de fermes se compare aussi à la réalité du secteur animal présent dans la région agricole Ottawa, bien que cette dernière soit globalement plus équilibrée[54] : bovins de boucherie, production laitière et chevaux occupent les trois premières positions.

L'ensemble des productions animales sur le territoire totalise 1 806 unités animales (u.a), dont 70% correspondent à des bovins de boucherie. Ce nombre représente une très faible proportion de la somme des unités animales de l'Outaouais (4% des 45 769 u.a.) et encore davantage du total au Québec (2 014 926 u.a). La comparaison des unités animales permet de constater une différence significative entre la situation de Gatineau et de l'Outaouais alors que l'on observe dans l'ordre de prépondérance les bovins de boucherie, bovins laitiers, chevaux et ovins avec le portrait global à l'échelle du Québec (porcs, bovins laitiers et volailles occupent les 3 premières positions).

[54] Statistiques Canada, 2016. *Recensement de l'agriculture.*

Figure 6: Nombre de fermes ayant déclaré des revenus par production (Outaouais)

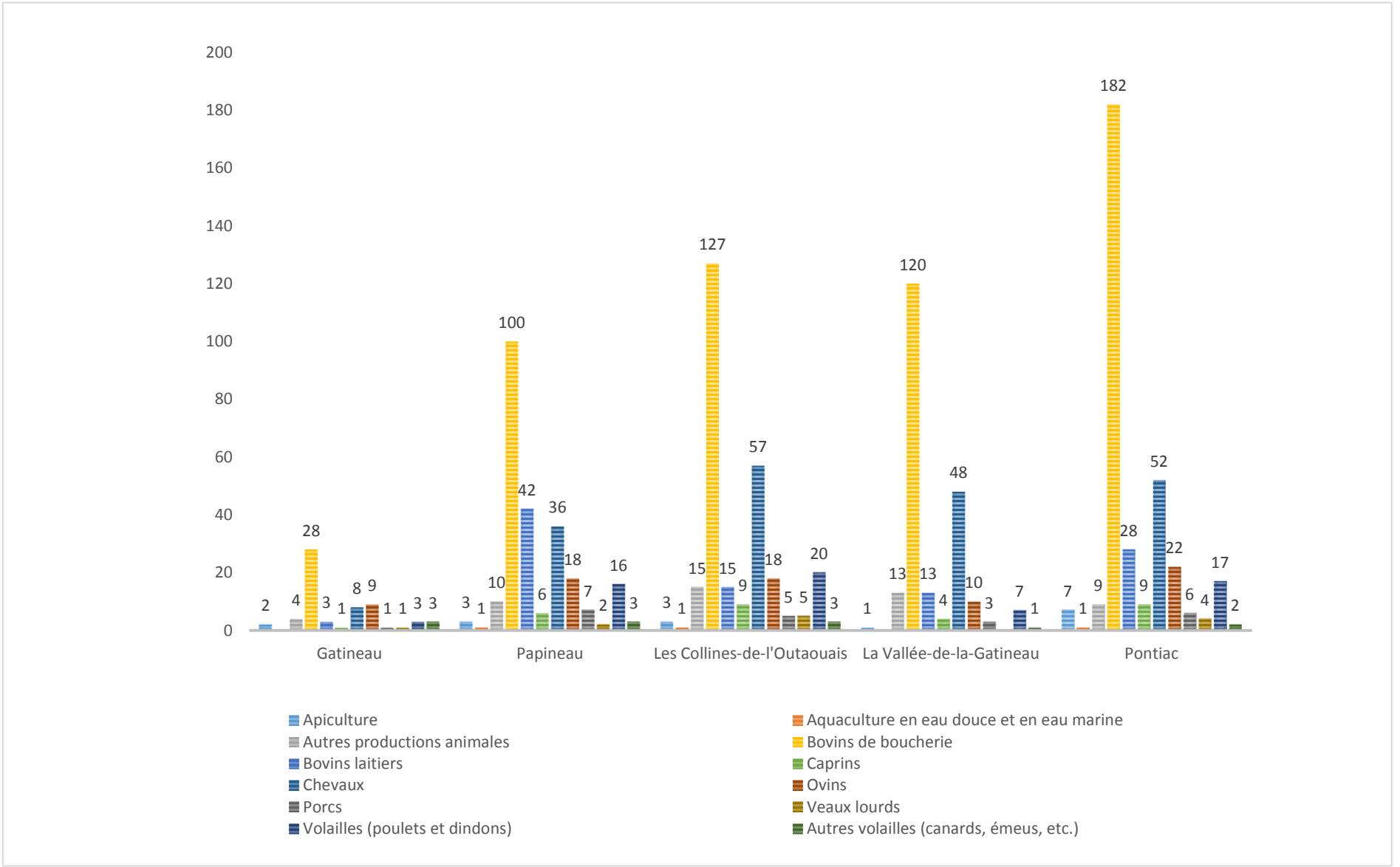

Figure 7 : Proportion des fermes ayant déclaré des revenus par production (Outaouais)

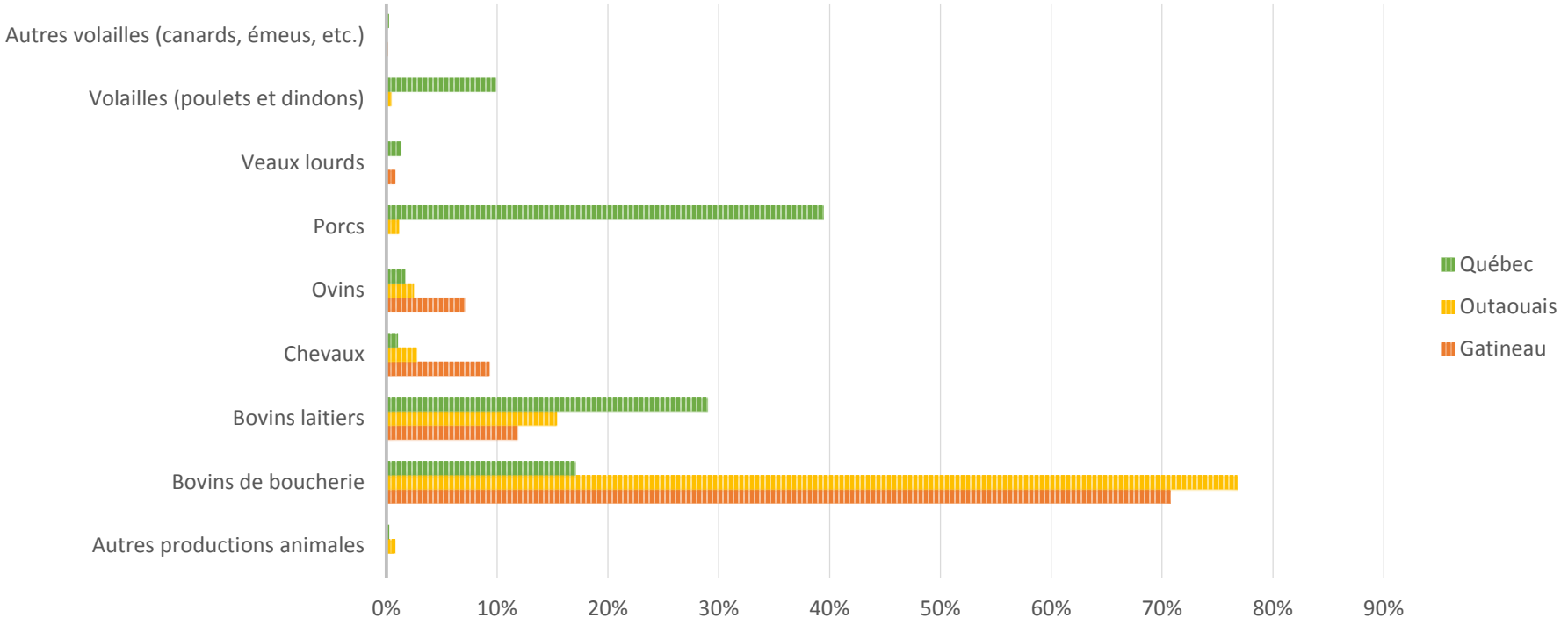

PRODUCTION VÉGÉTALE

Au niveau des productions végétales, ce sont les fourrages qui arrivent au premier rang des exploitations agricoles ayant déclaré des revenus dans ce secteur avec 40 entreprises sur les 57 présentes sur le territoire. Ce nombre n'est pas étranger à la présence élevée de fermes en production bovine. La culture de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains vient en deuxième place avec 35% des entreprises.

L'omniprésence des fourrages s'observe également à l'échelle de la région de l'Outaouais où le nombre de fermes déclarantes atteint les 82%. Ces pourcentages sont plus élevés que ce que l'on retrouve à l'échelle du Québec (55%).

Figure 8: Pourcentage de fermes ayant déclaré des revenus par production (Gatineau)

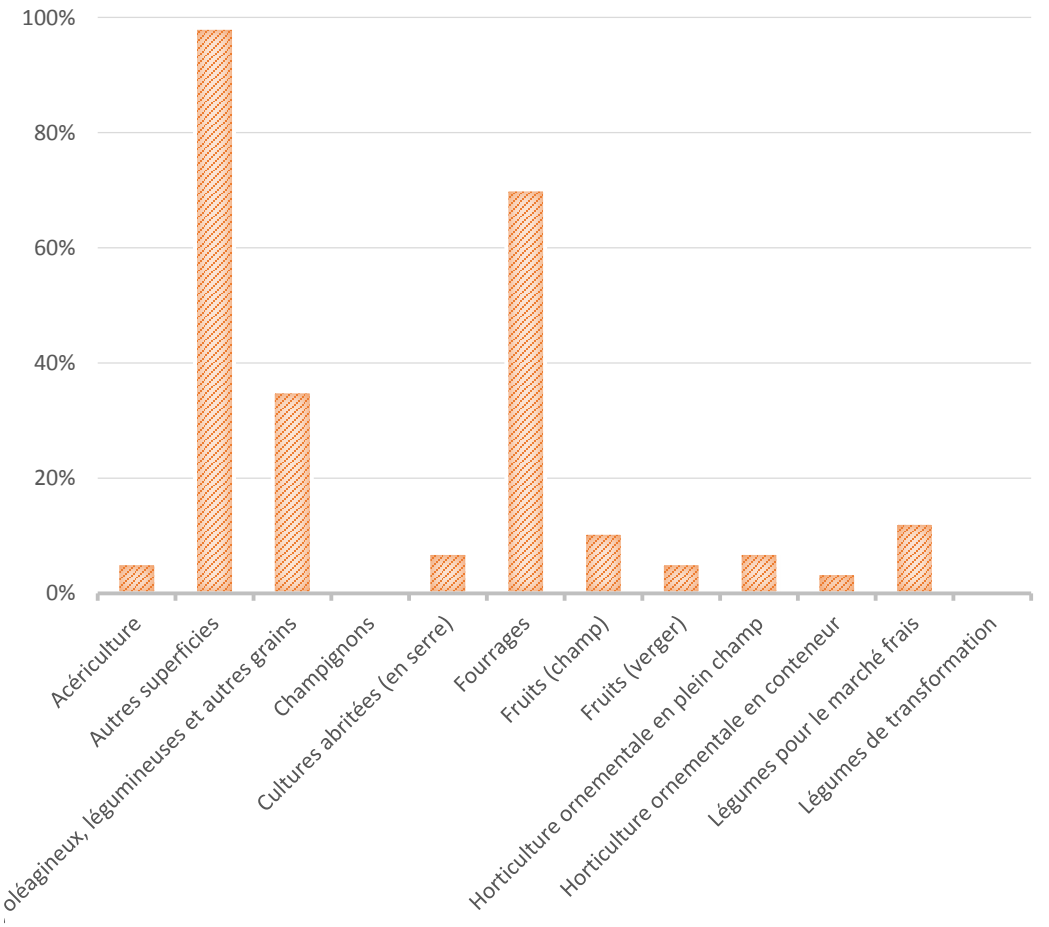

TABLEAU 13: EXPLOITATIONS DÉCLARANT DES REVENUS PAR PRODUCTION VÉGÉTALE												
	Acériculture	Autres superficies	Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	Champignons	Cultures (en abritées serre)	Fourrages	Fruits (champ)	Fruits (verger)	Horticulture ornementale en plein champ	Horticulture ornementale en conteneur	Légumes pour le marché frais	Légumes de transformation
Gatineau	3	56	20		4	40	6	3	4	2	7	
Papineau	38	205	82		10	164	15	6	5	2	24	2
Les Collines-de-l'Outaouais	19	216	72	1	7	185	11	4	8	1	13	3
La Vallée-de-la-Gatineau	12	169	53		4	138	8	3	5		9	1
Pontiac	13	260	134		8	229	12	6	2		10	1
Total - Outaouais	85	906	361	1	33	756	52	22	24	5	63	7
Total - Québec	7 531	26 794	13 793	18	959	15 768	1 750	858	663	270	1 634	631

Comme pour la situation observée dans le secteur de la production animale, la distribution des exploitations en production végétale est similaire pour les différentes MRC de l'Outaouais. Une part importante des fermes déclarent également des revenus d'autres types de cultures plus spécialisées à l'extérieur des grandes catégories traditionnelles (ce nombre atteint 98% pour le territoire de Gatineau).

Figure 9 : Nombre de fermes ayant déclaré des revenus par production (OUTAOUAIS)

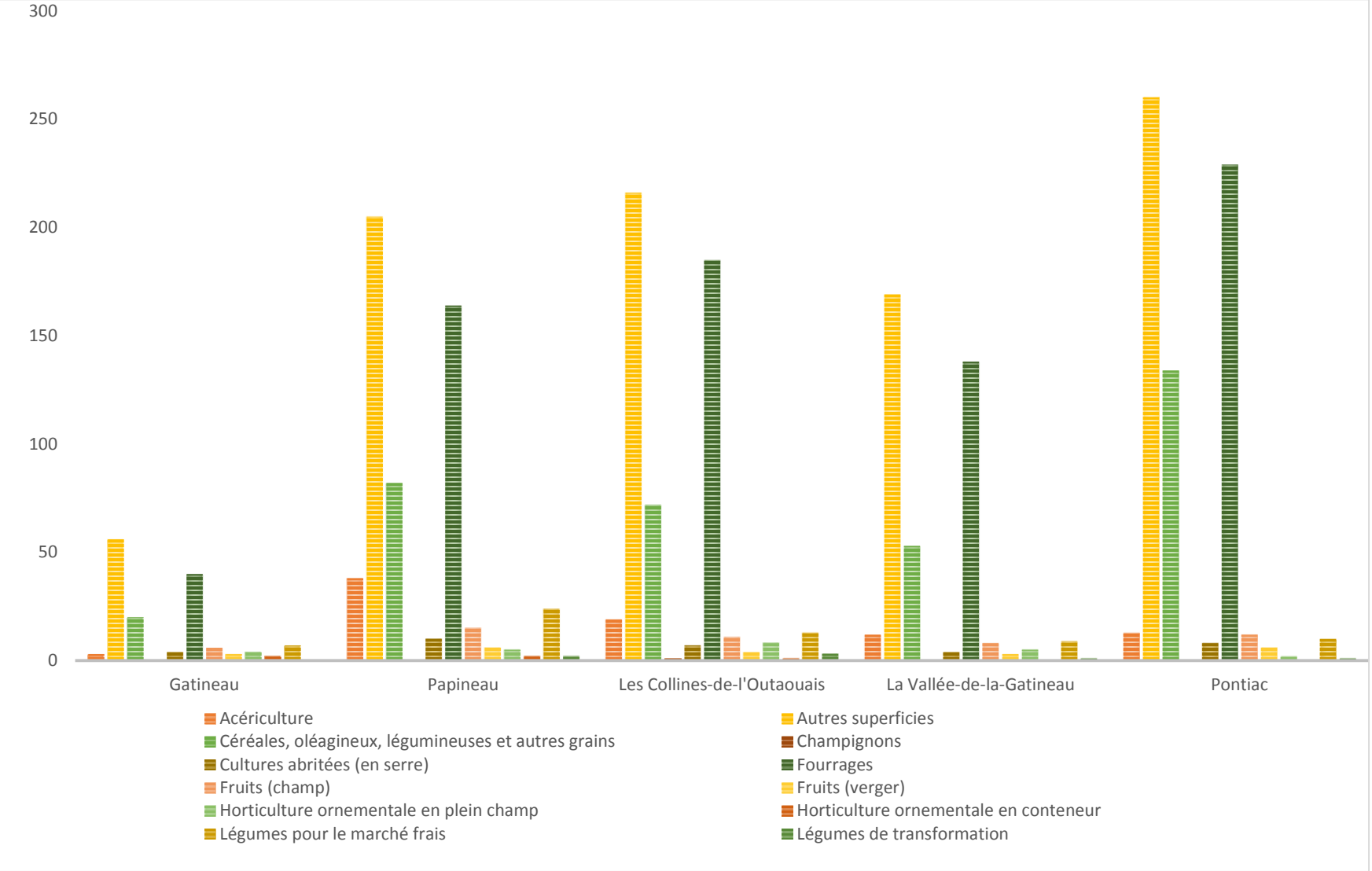

En termes de superficie cultivée, les fourrages occupent le plus d'espace à l'intérieur de la zone agricole de Gatineau avec 1 663,6 hectares (31% du total des superficies cultivées). De plus, 49% des superficies sont cultivées par des cultures autres que les grandes catégories traditionnelles présentées dans le tableau suivant, faisant ainsi preuve d'une diversité des cultures.

Figure 10: Répartition des superficies en culture (ha) par production (Gatineau)

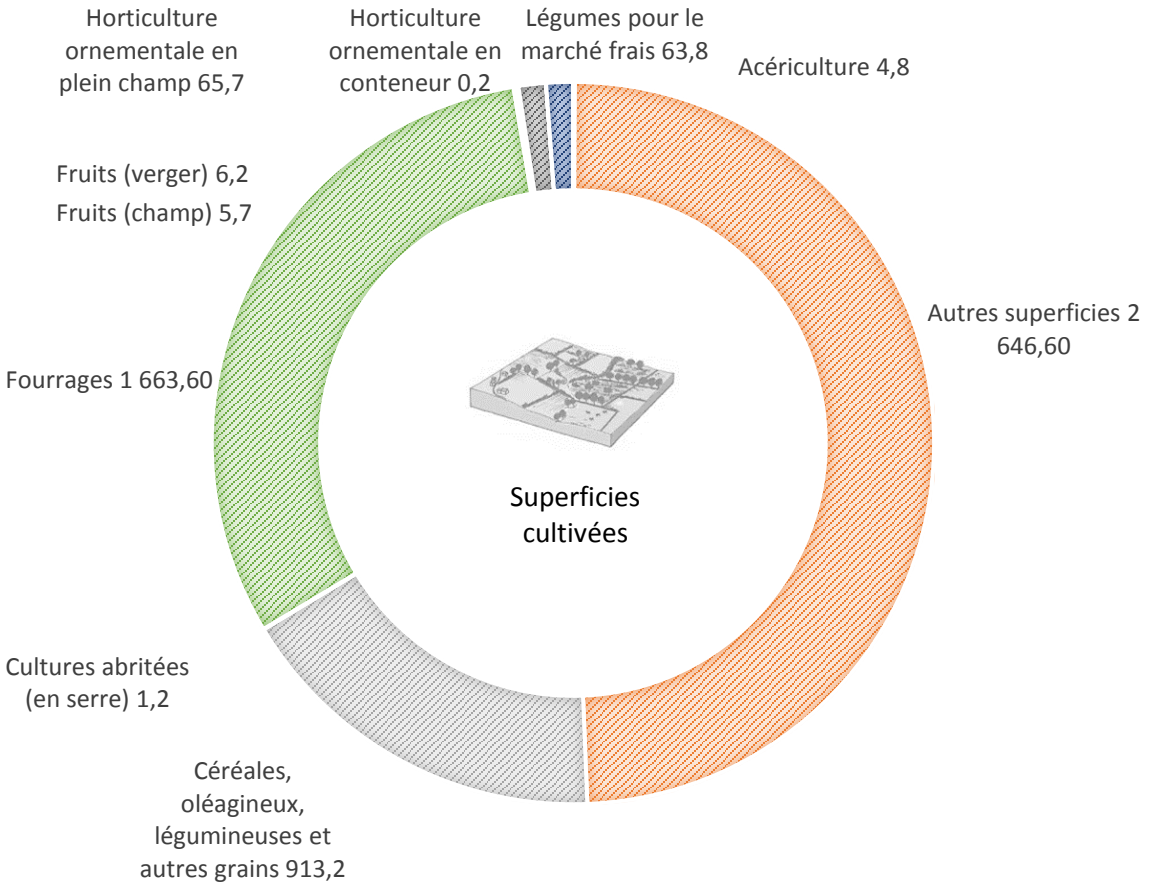

En combinant les productions de fruits (vergers et champ), de légumes frais, les cultures abritées, ainsi que l'horticulture ornementale (en champ ou en conteneur), le secteur de l'horticulture totalise ainsi 143 hectares. Selon les données du MAPAQ[55], ces superficies ont progressé de 40% depuis 2007.

On y retrouve différentes cultures comme la production de maïs sucré, de citrouilles, courges et courgettes.

[55] MAPAQ, 2013. *Portrait agroalimentaire Ville de Gatineau.*

TABLEAU 14: SUPERFICIES CULTIVÉES PAR PRODUCTION (HECTARES)			
PRODUCTION	GATINEAU	OUTAOUAIS	QUÉBEC
Acériculture	4,8	1 470,0	209 576,4
Autres superficies	2 646,6	84 475,3	1 288 072,1
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	913,2	11 155,1	935 624,9
Champignons	0,0	0,0	9,9
Cultures abritées (en serre)	1,2	3,7	297,7
Fourrages	1 663,6	40 826,9	800 044,3
Fruits (champ)	5,7	112,3	38 676,0
Fruits (verger)	6,2	37,1	6 206,3
Horticulture ornementale en plein champ	65,7	510,3	18 039,5
Horticulture ornementale en conteneur	0,2	1,8	572,6
Légumes pour le marché frais	63,8	522,8	39 468,1
Légumes de transformation		2,4	22 908,9

On remarque par ailleurs que Gatineau possède près de 33% du total des superficies en culture abritée (en serre) de la région de l'Outaouais. Qui plus est, depuis mars 2014, le territoire compte notamment sur la présence d'une entreprise sericole qui cultive légalement de la marijuana à des fins médicales sur une ferme de 26 hectares localisée en bordure de la rivière des Outaouais. Il s'agit du seul producteur au Québec détenant sa licence de Santé Canada.

Les cartes ci-dessous, tirées des cultures assurées à la Financière agricole du Québec, permettent de visualiser la répartition des superficies en cultures sur le territoire agricole de Gatineau et son évolution. On peut notamment y constater que la culture du soya a pris une place plus importante parmi les superficies cultivées, parfois en remplacement de la culture du foin. On remarque également que certaines superficies non cultivées en 2006 le sont désormais en 2016.

Carte 12: Cultures assurées (2006)

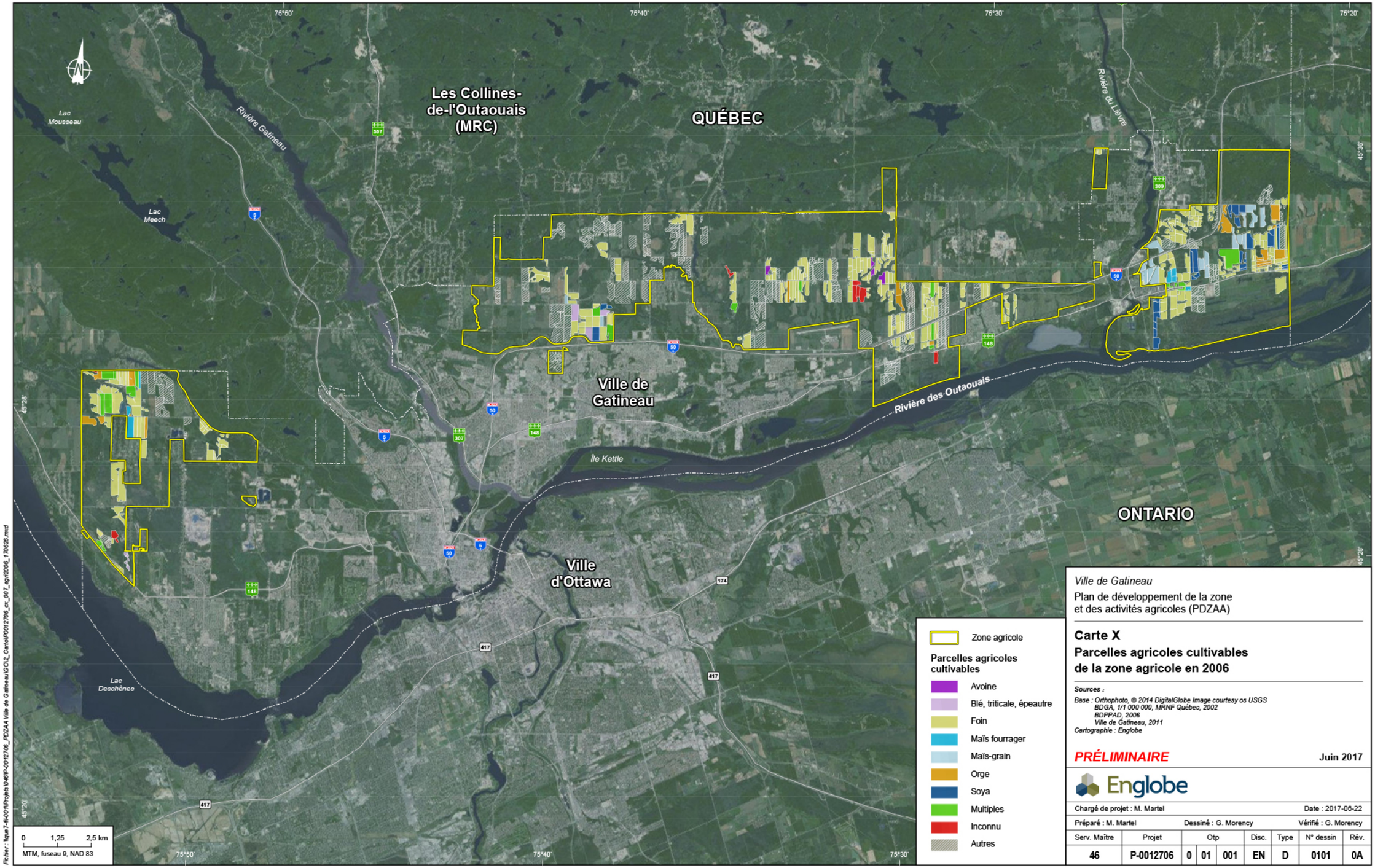

Ville de Gatineau

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Carte X

Parcelles agricoles cultivables de la zone agricole en 2006

Sources :

Base : Orthophoto, © 2014 DigitalGlobe Image courtesy os USGS
BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2002
BDPPAD, 2006
Ville de Gatineau, 2011
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE **Juin 2017**

Englobe

Chargé de projet : M. Martel							Date : 2017-06-22
Préparé : M. Martel	Dessiné : G. Morency						Vérifié : G. Morency
Serv. Maître	Projet	Otp			Disc.	Type	N° dessin	Rév.
46	P-0012706	0	01	001	EN	D	0101	0A

Fichier : \\gue7-fil001\Projets\046\P-0012706_PDZAA Ville de Gatineau\GO\2_Carto\P0012706_cx_007_agri2006_170626.mxd

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

Carte 13: Cultures assurées (2016)

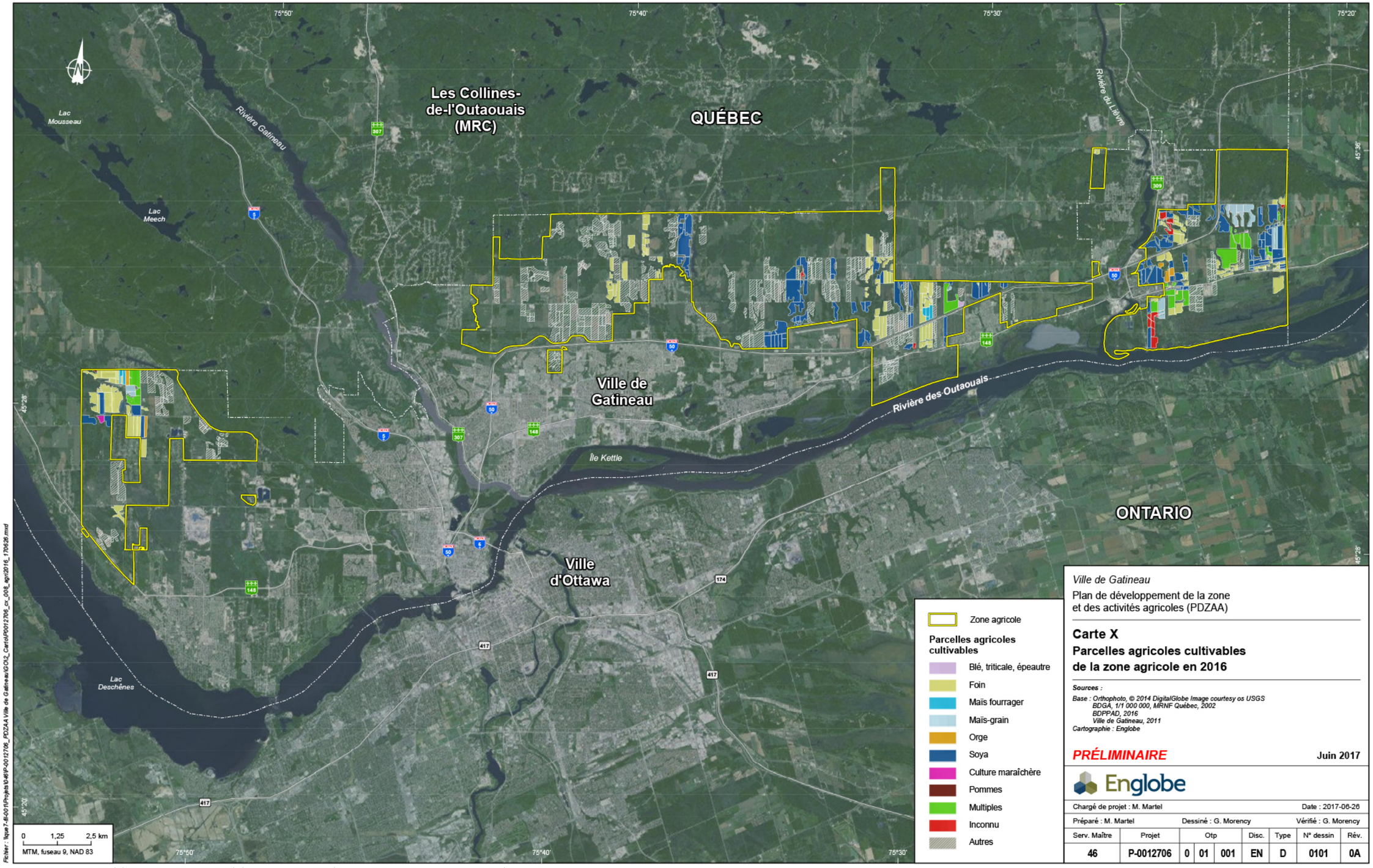

Ville de Gatineau

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Carte X

Parcelles agricoles cultivables de la zone agricole en 2016

Sources :

Base : Orthophoto, © 2014 DigitalGlobe Image courtesy os USGS
BDGA, 1/1 000 000, MRNF Québec, 2002
BDPPAD, 2016
Ville de Gatineau, 2011
Cartographie : Englobe

PRÉLIMINAIRE **Juin 2017**

Englobe

Chargé de projet : M. Martel						Date : 2017-06-26	
Préparé : M. Martel	Dessiné : G. Morency					Vérifié : G. Morency	
Serv. Maître	Projet	Otp			Disc.	Type	N° dessin	Rév.
46	P-0012706	0	01	001	EN	D	0101	0A

Fichier : \\que7-fil-001\Projets\646P-0012706_PDZAA Ville de Gatineau\GIS\3_Carto\P0012706_cx_008_agri2016_17h28.mxd

CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ENGLOBE CORP. ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES.
TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ENGLOBE CORP.

PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

De nombreuses pratiques peuvent être adoptées par les exploitations agricoles afin de diminuer leur impact sur le milieu naturel. De nombreuses entreprises agricoles sont tenues d'établir un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF). Ce plan détermine annuellement, pour chaque parcelle d'une exploitation agricole, la culture pratiquée et la limitation de l'épandage des matières fertilisantes. Les sols de Gatineau ne sont pas déficitaires en phosphore, ce qui diminue la pression à utiliser des engrais minéraux pour les producteurs[56]. En 2010, ce sont 49 873 kilogrammes de phosphore qui ont été utilisés par les producteurs de Gatineau. Cependant, un déficit de phosphore dans les sols est envisageable d'ici 2050, ce qui pourrait modifier les pratiques. Selon Statistiques Canada, 11% des exploitations agricoles de Gatineau utilisent de l'engrais vert pour l'enfouissement.

Parmi les autres pratiques agroenvironnementales reconnues, on retrouve le travail minimal du sol. Selon le Recensement de l'agriculture de Statistiques Canada, 14% de la superficie des terres préparées pour les semis sont cultivés sans travail au sol (301 hectares). De plus, les résidus de récoltes étaient maintenus en surface sur 60% de la superficie (1 310 hectares), ce qui est beaucoup plus élevé que dans l'ensemble du Québec (41%). Ces pratiques sont reconnues comme une pratique agroenvironnementale puisqu'elles permettent de protéger le sol contre l'érosion, améliore la qualité des sols superficiels par une meilleur teneur en matière organique et diminue la compaction du sol[57].

Finalement, les haies brise-vent ou coupe-vent permettent de réduire l'érosion éolienne tout en augmentant les rendements des cultures et en protégeant les bâtiments, les animaux et les routes. Toujours selon Statistiques Canada, 28% des exploitations de Gatineau détenaient un tel aménagement, ce qui est largement supérieur au reste du Québec (18%).

[56] Ville de Gatineau, 2015. *Schéma d'aménagement et de développement révisé.*
[57] Conseil des productions végétales du Québec, 2000. *Guide des pratiques de conservation en grandes cultures. Le travail réduit.*

4.2 Agriculture de loisirs

Un phénomène souligné par différents acteurs du milieu est la présence sur le territoire de Gatineau et le développement d'une agriculture de loisirs. L'agriculture de loisirs est associée au concept de multifonctionnalité de l'agriculture. Il s'agit d'un type d'occupation du territoire particulièrement présent à l'intérieur des zones agricoles périurbaines.

L'agriculture de loisirs prend alors souvent le visage de non-agriculteurs, installés en zone agricole, qui possèdent des bâtiments et des terres dont ils font une occupation agricole minimale ou encore qu'ils louent à des producteurs agricoles actifs via différentes formules d'ententes. Au contraire de l'agriculture dynamique traditionnelle, l'agriculteur de loisirs ne dépend aucunement des revenus de ses activités considérées comme agricoles pour son existence. Il pratique une forme d'agriculture par intérêt, par opportunité ou pour tout autre motif principal que d'en soutirer un revenu nécessaire à sa survie. À ce titre, l'agriculture de loisirs est une forme encore plus éloignée du concept d'agriculture à temps partiel où la notion de revenus générés occupe une place plus importante chez les agriculteurs à temps partiel.

La pratique de l'agriculture de loisirs peut tout de même nécessiter des investissements relativement importants : acquisitions de terres et de bâtiments, élevage ou entretiens d'animaux, etc. La présence d'une population ayant accès à des revenus importants comme celle que l'on retrouve à Gatineau pourrait donc favoriser le développement de cette forme d'agriculture sur le territoire.

L'agriculture de loisir

L'agriculture de loisir peut se définir comme une production agricole de petite taille ne constituant pas la principale activité de son exploitant, soit parce que celui-ci occupe un emploi non agricole à temps plein ou à temps partiel, soit, car il loue ses terres à des agriculteurs voisins. On retrouve notamment parmi ces fermes des microproductions de produits spécialisés.

Au cours des dernières années, le phénomène de l'agriculture de loisir a pris de l'ampleur partout au Québec. Il semble toutefois particulièrement présent dans la région de Gatineau.

Il existe peu d'informations disponibles permettant de dresser un portrait fidèle de l'agriculture de loisirs sur le territoire de Gatineau. Certaines informations tirées du plus récent recensement agricole de Statistique Canada de 2016 offrent tout de même une lecture partielle. En effet, la définition de ferme utilisée pour le recensement consiste à une exploitation agricole où est produit dans l'intention de vendre au moins un produit agricole[58]. Il s'agit d'une définition plus permissive que le concept d'exploitation agricole dûment enregistrée du MAPAQ et qui permet notamment de rejoindre des exploitants déclarant des revenus beaucoup moins importants.

[58] Statistiques Canada, 2017. *Ferme de recensement*.

Selon Statistique Canada[59], un total 84 fermes déclarées se trouvaient sur le territoire de Gatineau en 2011, tandis que le nombre d'exploitations agricoles enregistrées était de 57. La différence pourrait bien représenter une partie de l'espace occupé par l'agriculture de loisirs sur le territoire de Gatineau. À cela devrait s'ajouter les agriculteurs de loisirs qui n'ayant pas d'intérêt pour la vente, ne se sont pas déclarés comme ferme lors du recensement. Les données de Statistique Canada indiquent aussi une plus grande proportion de fermes de très petite taille (11 fermes d'une superficie de moins de 10 acres) et/ou avec des revenus plus faibles (22 fermes générant des revenus annuels inférieurs à 10 000 $) que les données sur les exploitations agricoles enregistrées du MAPAQ, deux autres signaux pouvant être associés à la présence d'une agriculture de loisirs de plus en plus présente.

Cette forme d'agriculture peut entrainer divers enjeux pour la zone agricole régionale. En effet, l'arrivée de néo-ruraux est susceptible d'exercer une pression foncière sur les terres agricoles, causant ainsi une dynamique défavorable au maintien des exploitations existantes (taxes foncières élevées) ou à l'établissement de nouvelles exploitations (prix élevé des terres). La prédominance de la fonction résidentielle peut également être source de conflit de cohabitation, par exemple en ce qui concerne les odeurs.

Ce phénomène peut également constituer un atout dans le développement d'une zone agricole périurbaine différente. En effet, plusieurs de ces productions se spécialisent dans les productions spécialisées ou les produits de niche vendus localement. Ils peuvent ainsi être partie prenante de l'innovation agricole régionale, tout en participant au rapprochement des réalité urbaines et rurales.

[59] Statistiques Canada, 2016. *Recensement de l'agriculture.*

PDZAA Gatineau
Durable
AGROALIMENTAIRE
AGRICULTURE
Économie
Territoire
Périurbain
Ferme
Proximité
Protection
Transformation
RETOMBÉES

5. Les retombées socioéconomiques du secteur agricole et agroalimentaire de Gatineau

L'agriculture est souvent en quête de reconnaissance de sa place comme acteur important de développement économique, particulièrement lorsqu'elle s'effectue au pourtour de territoires fortement urbanisés. Pourtant, elle occupe fréquemment une place de choix dans la dynamique socioéconomique régionale, en plus de jouer un rôle structurant et d'apporter une stabilité relative. La présente section vise à définir les différentes contributions socioéconomiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire de Gatineau, ainsi que de donner un aperçu de l'importance de ses retombées.

5.1 Revenus générés par les activités agricoles

Les revenus totaux générés par les exploitations agricoles de Gatineau s'élevaient à près de 6 millions de dollars en 2010, soit une progression de 13% depuis 2007. Il s'agit d'une contribution proportionnelle au nombre d'entreprises agricoles à l'échelle de la région de l'Outaouais (6,5% des entreprises qui génèrent 6% des revenus agricoles de l'Outaouais qui totalisent 93,8 M$).

Le revenu agricole moyen des fermes de Gatineau s'établit à un peu plus de 100 000 $, devançant ceux observés dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais et de La Vallée-de-la-Gatineau.

Figure 11: Proportion des exploitations agricoles par tranche de revenu

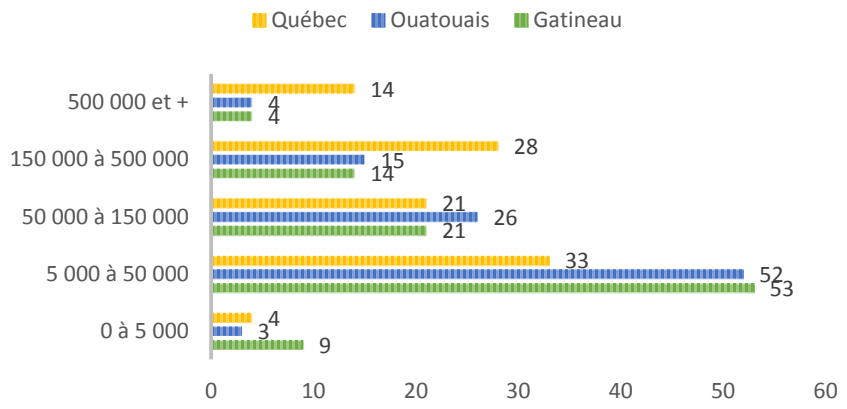

La répartition des revenus agricoles bruts par strate indique que 61% des exploitations agricoles enregistrées ont des revenus annuels ne surpassant pas les 50 000 $ (35 fermes).

Parmi les 22 exploitations qui génèrent plus de 50 000$ de revenus bruts par année, 53% de celles-ci se situent dans la catégorie générant entre 50 000 et 150 000$ par an. Seules 2 exploitations génèrent des revenus de 500 000$ et plus.

Comparativement au reste de la province et de la région, Gatineau donc détient une plus grande proportion d'exploitations générant un plus faible revenu.

TABLEAU 15: RÉPARTITION DES ENTREPRISES AGRICOLES PAR, REVENUS AGRICOLES TOTAUX ET MOYENS PAR MRC ET POUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION

	Nombre d'entreprises agricoles	% des entreprises agricoles de la région	Revenus agricoles (M$)	% des revenus agricoles régionaux	Revenus moyens par entreprise agricole
Gatineau	57	6,2%	6	6,4%	101 695 $
Papineau	209	22,7%	28,3	30,2%	141 500 $
Les Collines-de-l'Outaouais	218	23,7%	17,7	18,9%	79 372 $
La Vallée-de-la-Gatineau	171	18,6%	12,2	13%	75 309 $
Pontiac	262	28,5%	29,6	31,5%	115 175 $
Total - Outaouais	917		93,6		104 107 $

Toutes les activités agricoles ne génèrent pas des revenus de façon proportionnelle à leurs superficie cultivée. Par exemple, à l'échelle de Gatineau, ce sont les productions horticoles qui génèrent la part la plus importante des revenus totaux (47%) bien qu'elles soient en plus petit nombre ou encore qu'elles occupent moins de superficies agricoles. La production bovine arrive au second rang à 27%.

Figure 13: Répartition du capital agricole ($, Gatineau) n aux revenus agricoles totaux (Gatineau, M$)

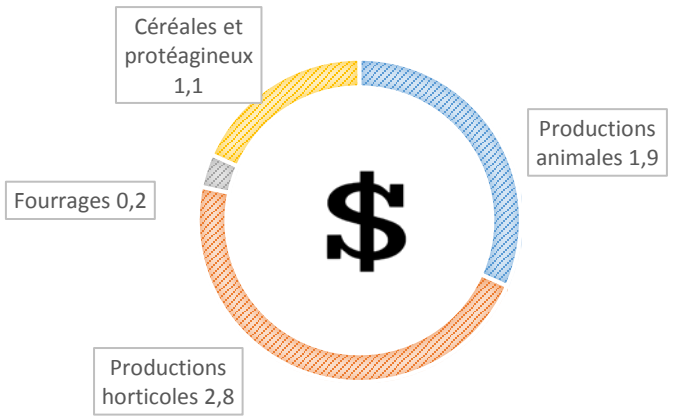

5.2 Capital et investissement[60]

En plus de générer annuellement plus de 6 millions de dollars de revenus, les entreprises du secteur agricole de Gatineau possèdent un capital important. Elles procèdent également à de nombreux investissements leur permettant d'assurer leurs activités de production et de rester performantes et compétitives par rapport aux exigences du secteur.

[60] Statistiques Canada, 2016. *Recensement de l'agriculture*.

En 2015, les entreprises agricoles de Gatineau détenaient un capital agricole total d'une valeur marchande de plus de 1,1 milliard de dollars (1 145 998 370$). Celui-ci se répartit entre les terres et bâtiments, le matériel et la machinerie, de même que les animaux.

Figure 14: Répartition des exploitations selon leur catégorie de capital agricole possédé ($, Gatineau, Outaouais, Québec)

La plupart des exploitations détiennent un capital entre 500 000$ et 1 000 000$. Malgré que la taille des fermes soit proportionnellement plus petite en termes de revenus générés à Gatineau que dans le reste de la région et de la province, cette réalité se reflète donc peu en termes de capital possédé. En effet, une proportion moins grande des exploitations de Gatineau possède moins de 500 000$ que dans l'ensemble de l'Outaouais.

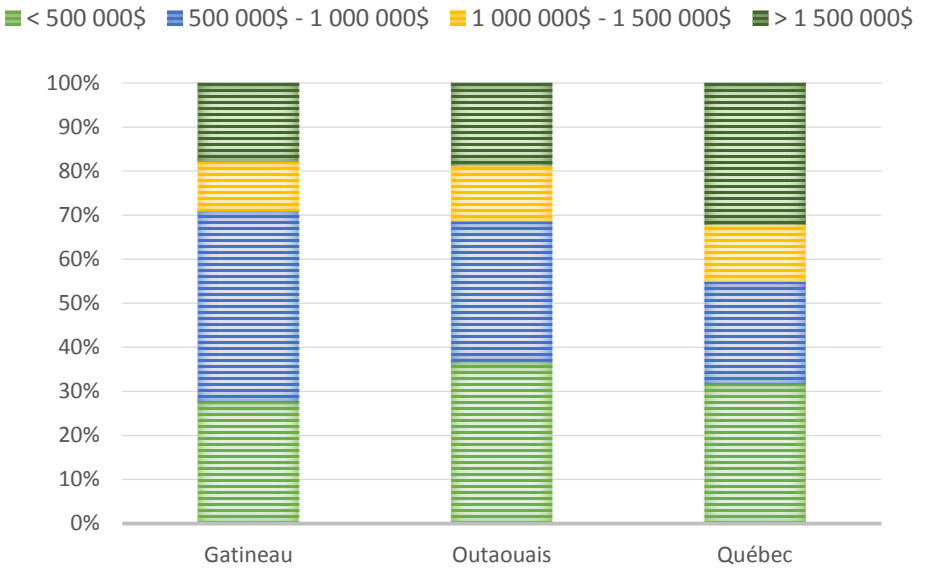

En ce qui concerne les investissements et dépenses agricoles requis aux activités de production, elles totalisent 8,5 M$. Considérant que les dépenses du secteur agricole sont principalement investies localement, il s'agit donc d'une industrie ayant un impact important dans l'économie globale de la région et ce, année après année.

Les études démontrent par ailleurs que l'agriculture génère plus d'emplois pour le même montant investi que l'industrie de la construction, l'industrie forestière, les finances ou les assurances. En Outaouais, ce sont 2 100 emplois générés par l'agriculture pour un PIB agricole de 50 M$, soit un ratio de 1 000 par tranche de 23,8 M$. Dans l'ensemble des secteurs de l'économie de l'Outaouais, ce ratio est nettement plus faible, avec 1 000 emplois par tranche de 58.86 M$[61].

[61] MAPAQ, 2016. *Profil régional bioalimentaire de l'Outaouais.*

C'est donc deux fois plus d'emplois créés pour le même montant de PIB dans le domaine agricole que dans le reste de l'économie.

Par exemple, pour un investissement de 100 M$, le secteur agricole crée 1 042 emplois exprimés en personnes-année, tandis que l'industrie de la construction en crée 846, l'industrie forestière 871 et les finances et les assurances 592. En termes de PIB et pour le même montant d'investissement de 100 M$, elle dépasse toujours l'industrie de la construction (66,5 M$) et l'industrie forestière (72,5 M$) en générant 75,6 M$ de PIB. Les investissements en agriculture figurent donc parmi ceux qui engendrent le plus de retombées économiques[62].

5.3 Main-d'œuvre et emplois directs

L'agriculture à Gatineau est donc source d'importants revenus, d'un fort capital possédé ainsi que des investissements récurrents plus que significatifs pour la communauté. À ce bilan des retombées positives s'ajoutent les emplois directs générés par les activités agricoles. Bien que cette donnée soit bien entendu intimement liée au nombre d'exploitations agricoles en opération et à leur type, le nombre d'emplois directs est évalué à 100 en 2010 sur les quelque 1600 emplois du secteur de primaire de l'agriculture en Outaouais.

Si la plupart des exploitations ont toujours recours à de la main-d'œuvre familiale pour combler leurs besoins, environ le quart des entreprises doivent combler leur besoin de main-d'œuvre par des travailleurs non familiaux du Québec. Deux entreprises ont finalement recours à des travailleurs étrangers temporaires[63].

Le bilan des emplois peut évoluer rapidement. Par exemple sur le territoire de Gatineau, le démarrage de la production en serres de marijuana médicale Hydropothicaire a généré à elle seule 40 emplois. L'expansion de cette entreprise en 2016 a permis de faire passer ce nombre et 80[64].

5.4 Pérennité des exploitations (âge et relève)

L'âge moyen des exploitants agricoles de Gatineau est de 56 ans, ce qui est légèrement plus élevé que l'âge moyen des exploitants de l'Outaouais (53 ans) et de la province de Québec (51 ans).

La proportion des exploitations comptant des membres féminins est de 36%, soit une proportion plus élevée que celles de l'Outaouais (29%), mais moins élevée que celle de la province de Québec (39%). Il est intéressant de noter que la présence des femmes au sein des exploitations agricoles a tendance à en modifier la dynamique de fonctionnement. En effet, elles sont beaucoup plus nombreuses à posséder des études supérieures que

[62] Écoressources, 2014. *Mise à jour des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec.*
[63] MAPAQ, 2017. Données transmises
[64] Radio-Canada, 2016. *Hydropothicaire prend de l'expansion.*

leurs homologues masculins (67% contre 37%), mais ce diplôme est beaucoup plus rarement relié à l'agriculture. Elles sont également beaucoup plus nombreuses à démarrer de nouvelles exploitations (45% contre 30% pour la relève masculine). Finalement, une plus grande proportion de la relève féminine occupe un travail à l'extérieur de la ferme (48% contre 40% pour la relève masculine)[65].

La plupart des exploitants agricoles ne déclaraient aucun travail non agricole rémunéré en 2015. On constate tout de même qu'une bonne proportion des exploitants (48%) ont effectué un travail non agricole rémunéré en 2015. Cette proportion est en légère diminution depuis 2011 (50%), mais reste plus élevée que dans le reste de la région (45%) et de la province (36%)[66].

Cinq entreprises ont mentionné avoir l'intention de vendre d'ici 5 ans, dont quatre qui avaient déjà identifié une relève potentielle (80%) ce qui permet d'envisager la pérennité de l'exploitation. Globalement, selon Statistiques Canada[67], seules 6% des fermes de Gatineau ont déclaré avoir un plan de relève, ce qui est inférieur à la proportion des fermes du Québec déclarant avoir un tel plan (9%). La totalité de ces plans de relève était liée à un membre de la famille. Aucune ferme n'a déclaré avoir un plan de relève associée à un membre de la relève non familiale.

[65] Marie Allard, La Presse, 2013. *Agriculture : où sont les femmes ?*
[66] Statistiques Canada. 2016. *Recensement de l'agriculture.*
[67] Statistiques Canada. 2016. *Recensement de l'agriculture.*

5.5 Autres retombées socioéconomiques de l'agriculture

VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS

La vente directe aux consommateurs représente une avenue intéressante de mise en marché pour les entreprises agroalimentaires, particulièrement pour celles de petite taille ou en phase de développement. Elle comporte l'avantage de rapprocher le producteur du consommateur, d'offrir un service personnalisé. La vente directe inclus la vente sur place (par ex. : à la ferme), dans les marchés publics et les foires, de même que la vente en ligne.

Selon Statistiques Canada[68], 26 fermes ont déclaré avoir vendu des produits directement aux consommateurs à Gatineau en 2015. Parmi celles-ci, 23 vendaient des produits non transformés et huit vendaient des produits transformés. Les entreprises agricoles de Gatineau ont donc plus largement recours à la vente directe afin de commercialiser leurs produits.

La **vente à la ferme**, incluant la présence de kiosque et l'autocueillette, est le principal moyen de vente directe aux consommateurs, avec 30% des entreprises s'y adonnant. Cette proportion est largement plus élevée que celle de l'Outaouais et du Québec, ce qui peut s'expliquer par la présence d'un important bassin de population à proximité.

@Marché du Vieux Hull

Plusieurs **marchés publics** permettent également aux producteurs et transformateurs de l'Outaouais de vendre leurs produits directement

Figure 15: Exploitations par type de vente directe offerte (%)

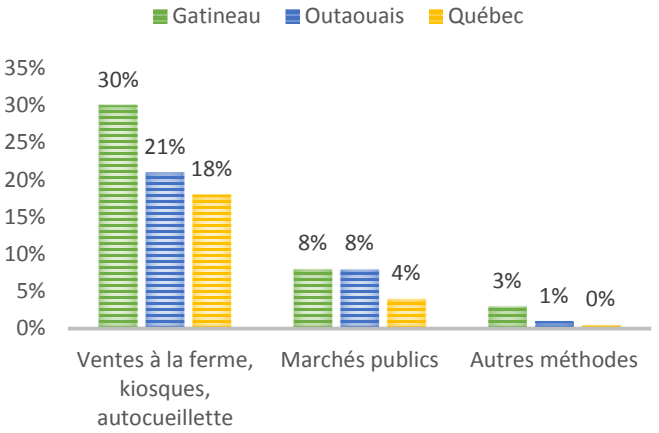

Figure 16: Exploitations par type de produits offerts en vente directe (%)

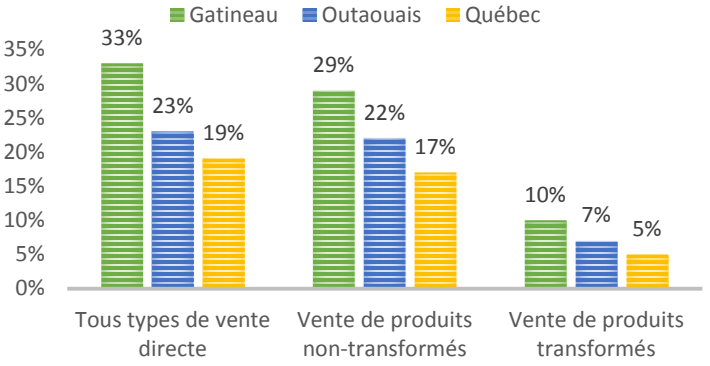

[68] @Marché du Vieux Hull

aux consommateurs de Gatineau. Sur le territoire de Gatineau, les marchés suivants sont présents :

- Le Marché public du Vieux Hull a pour mission de donner accès à la population gatinoise et aux touristes aux produits agroalimentaires régionaux, en plus de contribuer à l'animation et à la revitalisation du centre-ville de Gatineau. Depuis 2003, plus de 35 producteurs y offrent leurs produits tous les jeudis entre les mois de juin et octobre.
- Le Marché public du Vieux Aylmer, situé au cœur du noyau villageois historique d'Aylmer, donne aussi accès à plusieurs produits agroalimentaires locaux et régionaux. Plus de 20 producteurs et artisans y participent tous les dimanches de juin à octobre.
- Le marché Notre-Dame est quant à lui situé dans le Vieux-Gatineau. Initiative de l'Association des gens d'affaire et professionnels du Vieux-Gatineau, il offre des fruits, légumes, produits du territoire du jeudi au dimanche. Une partie du marché offre également une programmation culturelle.
- Finalement, le marché aux puces de l'Encan Larose propose une section de fruits et légumes durant toute la saison estivale.

Les producteurs gatinois peuvent également commercialiser leurs produits au marché ByWard, à Ottawa qui regroupe plus de 260 kiosques.

Parmi les autres types de vente directe, on retrouve notamment les **paniers hebdomadaires de légumes**. L'entreprise Les Jardins d'Argile offre ainsi à sa clientèle un abonnement estivale à ses paniers de légumes cultivés sans pesticides. UN grand nombre de produits s'y retrouvent, par exemple différents types de laitue, de la bette à carde, de la rhubarbe, des épinards, des navets, du chou-fleur, des pois mange-tout, etc.

La **vente en ligne** occupe également une place de plus en plus importante dans la mise en marché des produits agroalimentaires, à Gatineau comme dans le reste du Québec et de l'Amérique du Nord. Celle-ci peut prendre diverses formes. Le Marché de l'Outaouais est un exemple de vente en ligne chapeautée par un organisme sans but non lucratif. Créé en 2008, il a pour mission de rendre les produits régionaux accessibles à la population. Distribuant exclusivement via une plateforme de vente Internet, le Marché de l'Outaouais propose les produits de 56 producteurs incluant fruits, légumes, viandes, poisson, œufs, plantes et fleurs, légumineuses, graines et soya, de même que des produits préparés (boissons, boulangerie et pâtisserie, céréales, farines, pâtes, produits laitiers, charcuteries, assaisonnements et conserves, miel, érable, sucreries et chocolats, mets préparés) et des produits non alimentaires (soins corporels et produits d'entretien). La Ferme Les Jardins d'Argile propose également l'abonnement à des paniers hebdomadaires de fruits, légumes et herbes cultivés sans pesticides au cours de la saison estivale. Ils peuvent être récupérés par les consommateurs directement à la ferme ou dans un point de chute dans le secteur de Hull.

AGROTOURISME

Le territoire de Gatineau comporte 5 entreprises répertoriées comme proposant des activités d'agrotourisme. Le maximum des revenus générés par ces fermes atteint 150 000 $ dans un cas. Il s'agit de 11% de l'offre présente dans l'ensemble des MRC de l'Outaouais (total de 45 entreprises en agrotourisme), ce qui est significatif considérant que les entreprises agricoles de Gatineau (57) ne représentent proportionnellement que 0,5% du nombre total d'entreprises agricoles des MRC de l'Outaouais (917)[69].

Plus largement sur le territoire, la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) coordonne diverses initiatives d'agrotourisme et de mise en marché des produits régionaux. Parmi eux se retrouve notamment le Parcours Outaouais Gourmet. Chapeauté par la Table agroalimentaire de l'Outaouais et appuyé par divers acteurs régionaux, le Parcours Outaouais gourmet vise à mettre en valeur les entreprises agroalimentaires de la région. Le territoire de la région est divisé en quatre secteurs à l'intérieur desquels sont proposés différentes activités incluant des visites à la ferme, des boutiques de produits locaux, des artisans transformateurs, des marchés publics et des restaurants de cuisine régionale. Plusieurs entreprises de Gatineau participent à ce parcours.

Agrotourisme

Selon le MAPAQ, l'agrotourisme est « une activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ceux-ci de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte. »

[69] MAPAQ, 2017. *Données transmises*. Ces données sont basées sur des déclarations de producteurs agricoles, représentant donc leur propre définition de l'agrotourisme.

TABLEAU 16: ENTREPRISES DE GATINEAU PARTICIPANTES AU PARCOURS OUTAOUAIS GOURMET		
Type de service	Entreprises	
Production agricole	Le potager Eardley	Le Vignoble du Clos Baillie
Boutiques de produits locaux et marchés publics	SOL Épicerie Santé	Marché Vieux Hull
	Broue HA HA	Marché public du Vieux-Aylmer
Transformation alimentaire	Pastina	La Maison Bisson
	Fidélice artisans gourmets	Les Brasseurs du Temps
	Le Vignoble du Clos Baillie	La Trappe à fromage de l'Outaouais
	L'artisan du dessert	
Restaurants de cuisine régionale, cafés et crèmeries	Maison John Smith	Gainsbourg
	Café bistrot la Brulerie	Restaurant Le Tartuffe

Au travers son initiative *Croquez l'Outaouais !* la Table de concertation agroalimentaire met aussi à la disposition du grand public un répertoire des entreprises agroalimentaires de l'Outaouais. Il est possible d'y faire une recherche par produit ou par localisation géographique. Ce sont 21 entreprises de Gatineau qui y sont représentées. La TAO offre également une page Web dédiée à la découverte de certaines entreprises agroalimentaires de la région en y dressant un bref portrait de celles-ci. 17 entreprises y sont actuellement présentées.

À cette offre bénéficiant d'une coordination régionale, s'ajoutent des initiatives privées de la part d'entreprises agricoles implantées sur le territoire comme celles de Courge et cie.

5.6 La transformation alimentaire

Dans un premier temps, une seule des 38 exploitations agricoles de l'Outaouais est répertoriée comme effectuant de la transformation à la ferme sur le territoire de Gatineau.

Malgré tout, le territoire de Gatineau compte sur une industrie de la transformation alimentaire qui génère d'importantes retombées. L'industrie agroalimentaire génère plus de 5,3 millions de dollars dans la ville de Gatineau, contribuant à la présence de 9 900 emplois et 1 195 entreprises des secteurs secondaires et tertiaires de l'économie (Trouver chiffre 2010 car ceux-la sont de 2007)[70]. Uniquement dans l'industrie de la transformation alimentaire, on retrouve plus de 200 emplois et une vingtaine d'entreprises. Il s'agit donc d'un pilier central de l'économie, d'autant plus que cette industrie est reconnue à l'échelle du Québec pour créer des retombées directes et indirectes importantes en raison de la prédominance de l'achat local. On estime que pour chaque dollar produit par l'industrie agroalimentaire au Québec, 0,68$ sont créés en retombées indirectes[71].

Plusieurs activités et infrastructures de transformation alimentaire permettent aux producteurs agricoles d'explorer de nouveaux débouchés pour leur produit et aux consommateurs de bénéficier de produits transformés localement. Quelques filiales se distinguent particulièrement dans l'industrie de la transformation alimentaire à Gatineau et dans son environnement de proximité : le lait, la bière et les produits de la viande. Gatineau étant un grand centre urbain, il bénéficie également d'une variété de produits alimentaires d'autres types et d'une vaste gamme de restaurants.

PRODUITS LAITIERS

La Laiterie de l'Outaouais est une coopérative laitière créée en 2010 suite à la fermeture, en 2006, de la Laiterie Château qui avait laissé la région de l'Outaouais sans infrastructure de transformation du lait. La Laiterie de l'Outaouais est formée de deux coopératives : la Coop des consommateurs de la Laiterie de l'Outaouais et la Coop des travailleurs-actionnaires. La laiterie offre du lait (0%, 1%, 2%, 3,25%, sans lactose), du lait au chocolat, de la crème (10%, 35%), ainsi que du beurre salé. Elle développe également un produit novateur de lait fermenté grâce à l'obtention d'une subvention du programme Innov'Action[72]. La Laiterie compte 120 distributeurs dans la région de l'Outaouais, en Ontario et à Montréal, dont environ 70% se retrouvent sur le territoire de Gatineau.

[70] Ville de Gatineau, 2015. *Schéma d'aménagement et de développement.*
[71] Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais, 2013. *Planification stratégique agroalimentaire de l'Outaouais 2013-2018.*
[72] Radio-Canada, 2017. *La Laiterie de l'Outaouais se lance dans la fabrication d'un lait fermenté « novateur ».*

La Trappe à fromage de l'Outaouais, située à Gatineau, produit depuis 1995 des fromages fabriqués à partir du lait de la région. Surtout reconnue pour son fromage frais, l'entreprise produit également depuis 2003 des fromages fins. Elle offre actuellement une quinzaine de variétés qui sont distribuées partout dans la région et ailleurs au Québec. On retrouve six points de services au travers la région, alors que la production est centralisée à l'usine de Gatineau. La famille Hébert, fondatrice de la Trappe à fromage de l'Outaouais, poursuit une tradition familiale initiée en 1925 par Albert Hébert.

@Laiterie de l'Outaouais

BIÈRE ET HOUBLON

La Coopérative de Solidarité Houblon Pontiac (CSHP) est née d'une volonté de développer une filière houblon dans la MRC Pontiac suite à une recommandation favorable du Centre de Recherche et de Développement Technologique Agricole de l'Outaouais (CREDETAO). Bien que la CSHP ne soit pas située sur le territoire de Gatineau, elle procure aux entreprises régionales des biens et services relatifs à la production, la transformation et la commercialisation du houblon. Elle permet à ses membres de partager des matières premières, des informations techniques et des équipements. Depuis 2015, la CSHP détient une chaîne de granulation permettant à ses membres de profiter d'un service de granulation qui répond aux standards de l'industrie.

Les Brasseurs du Temps est une entreprise de production de bières artisanales, de même qu'une table gourmande et une salle de spectacle. Situés sur un site patrimonial ayant accueilli la première brasserie de la région en 1821, Les Brasseurs du Temps célèbrent le riche passé brassicole de Gatineau. Les bières des Brasseurs du Temps sont distribuées dans toutes les régions du Québec.

PRODUITS DE LA VIANDE

@Boucherie Quévillon

La production agricole de Gatineau étant majoritairement axée sur l'élevage de bovin de boucherie, il est naturel de constater qu'une industrie de transformation des produits de la viande s'y est développée. Parmi les principaux fleurons, on retrouve la Maison Bisson, une boucherie spécialisée et épicerie fine. Plus de 50% des viandes fraiches qui y sont vendues proviennent de producteurs locaux. L'entreprise offre également d'autres produits comme des fromages et des charcuteries, du pain, de la tarte, des desserts, et des produits prêts à cuire. D'autres boucheries comme la Boucherie Quévillon offrent des coupes de viande sur mesure.

Aucun abattoir n'est cependant présent sur le territoire de Gatineau. Selon la liste du MAPAQ, deux abattoirs sont détenteurs de permis d'abattage provinciaux : Abattoir Bouwman inc. à Thurso (qui possède un permis pour l'abattage de bœuf) ainsi que l'abattoir Charron inc. à St-André-Avellin.

Les abattoirs les plus rapprochés répondant aux normes fédérales sont quant à eux situés à St-André Avellin (MRC Petite-Nation) et à Lennox Addington County (Ontario). Toutefois, Flintshire Farms Inc, situé à Lennox Addington County, est spécialisé en volaille, lapin et autres viandes et ne procède donc pas à l'abattage des bovins de boucherie. En 2017, les Viandes La Petite Nation, situées à St-André Avellin, ont dû fermer temporairement leurs portes en raison d'un trop faible volume d'abattage. L'entreprise procédait auparavant à l'abattage et à la découpe de plusieurs espèces : cerf, bison, bœuf, agneau, cheval, sanglier et porc.

Plusieurs entreprises de l'Outaouais (12) sont cependant détentrices de permis de charcuterie de gros, bien qu'aucune ne soit localisée sur le territoire de Gatineau.

Un encan d'animaux est détenteur d'un permis dans la MRC de Papineau, les Encans ML enr. à Lochaber-Partie-Ouest.

AGROPARC

La ville de Gatineau regroupe différents espaces dédiés à accueillir les activités de nature industrielle. Parmi ceux-ci, l'Agroparc a été identifié dans certains documents de planification comme étant susceptibles d'accueillir des entreprises à vocation agroalimentaires.

L'Agroparc constitue un territoire de 465 hectares de sols de bonne qualité situé au pourtour de l'aéroport exécutif d'Ottawa-Gatineau. La majorité de cette superficie est située en zone agricole décrétée, alors que 51 hectares sont situés à l'extérieur de celle-ci. En 2004, la Ville de Gatineau s'est engagée dans le développement de la partie industrielle de l'Agroparc dans le but d'y créer un espace dédié aux entreprises agroalimentaires. Cependant, peu de projets ont été proposés et réalisés. Parmi les raisons évoquées, on retrouve la lourdeur administrative et la difficulté d'approvisionnement en eau[73].

Parmi les principales contraintes au développement du site de l'Agroparc, on retrouve le péril aviaire. En effet, certaines cultures sont incompatibles avec la vocation aéroportuaire, car elles attirent des oiseaux et autres types d'animaux pouvant poser des problèmes de sécurité lors des opérations de décollage et d'atterrissage.

En 2010, le Groupe Rousseau-Lefebvre a été mandaté afin de réaliser une étude de potentiels et d'opportunités de développement du secteur. Leur étude propose un concept basé sur la multifonctionnalité de l'agriculture dont l'objectif sera de créer une opportunité de rencontre entre ville et campagne. Les activités qui y seraient encouragées seraient de différentes natures :

- Industrielles liées à la transformation agroalimentaire, la recherche et développement de l'agriculture, les innovations techniques en matière d'agronomie, de génie génétique, de biotechnologie, de nutraceutique, de transformation et conservation des aliments, etc.
- Agricoles de production incluant des cultures en serre qui seraient alimentées par une fournaise à biomasse, des terres offertes à la relève ;
- Didactiques et récréatives ;
- Communautaires (jardin communautaire) ;
- De recherche visant l'expérimentation de variétés en culture, d'essais en usine, etc.

[73] Groupe Rousseau-Lefebvre, 2010. *Étude des potentiels et opportunités de développement du secteur de l'Agroparc de la Ville de Gatineau.*

Figure 17: Agroparc

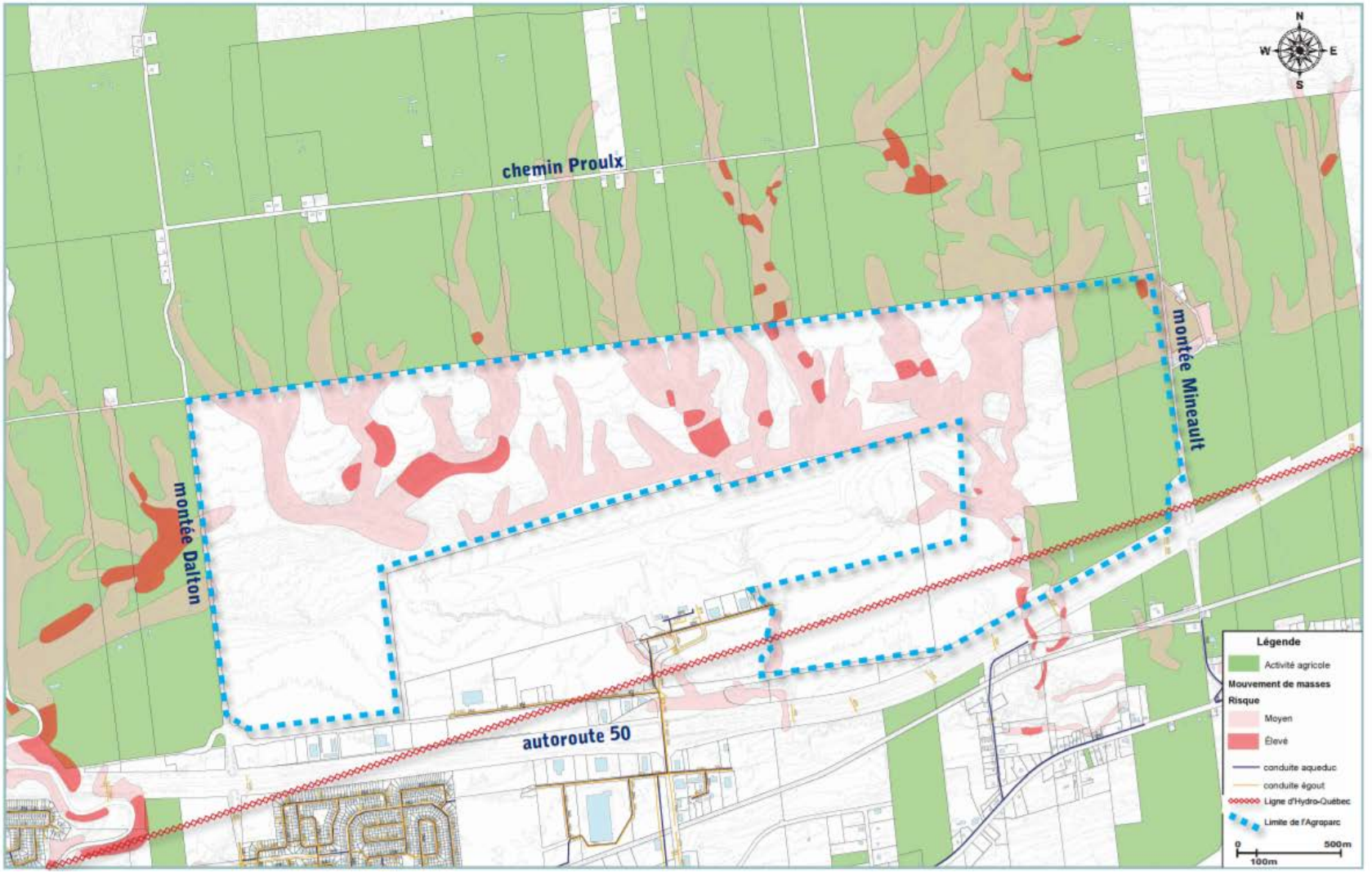

5.7 Le tertiaire agroalimentaire

Le tertiaire agroalimentaire se compose de l'importance réseau de commercialisation et de vente des produits agricoles aux consommateurs de Gatineau.

À lui seul, le secteur de la restauration compte 738 établissements sur le territoire de Gatineau, alors que le secteur du commerce au détail totalise 334 établissements. Le nombre total d'emplois y est estimé à 10 598, soit 78% des emplois du secteur tertiaire agroalimentaire en Outaouais.

Plus spécifiquement, le réseau de distribution alimentaire composant le tertiaire agroalimentaire de Gatineau prend le visage suivant.

Un circuit de distribution est le « chemin suivi par un produit ou un service pour aller du stade de la production à celui de la consommation[74] ». Il inclut donc les intermédiaires, de même que les réseaux de mises en marché. Les entrepreneurs de Gatineau ont accès à une grande variété de réseaux, incluant les différents réseaux de vente au détail et de vente en ligne.

Le segment de vente au détail est le plus important parmi les segments de la chaine de distribution. Il totalisait 71% des ventes de produits alimentaires. Les magasins d'alimentation traditionnels représentaient plus de 78% du commerce alimentaire au détail en 2015. Cependant, une part de marché grandissante est occupée par des magasins non traditionnels comme Wal-Mart, Costco ou Dollorama[75]. À Gatineau, ce sont 22% des commerces de détail qui se spécialisent dans la vente de produits alimentaires[76].

Les **supermarchés** offrent toutes les catégories de produits alimentaires, ainsi que d'autres produits complémentaires comme des produits de nettoyage et des articles de toilette. Leur superficie varie entre 10 000 et 45 000 pieds carrés. Trois chaines de supermarchés contrôlent le secteur au Québec et dans la région de Gatineau : Les Compagnies Loblaw Ltée (Loblaw, Provigo), Métro Inc. et Sobeys inc. (Sobeys, IGA). Bien que la plupart des supermarchés soient détenus par des propriétaires indépendants, cette situation tend à changer depuis quelques années. Il est souvent plus facile pour les producteurs et transformateurs régionaux de distribuer leurs produits dans les établissements détenus par des propriétaires indépendants. En 2007, 13% de la superficie de commerce de détail de Gatineau était occupée par 26 supermarchés.

Les **épiceries de proximité** sont semblables aux supermarchés, mais de superficie plus petite et avec un choix plus limité d'aliments. Les prix sont généralement plus élevés que dans les supermarchés. Ils sont généralement approvisionnés en produits par un grossiste. Les **dépanneurs** sont des magasins de petite taille qui offrent une sélection limitée de produits d'épicerie. Certains dépanneurs sont détenus par des propriétaires

[74] Transformation alimentaire Québec, 2008. *Guide d'accès au marché du détail.*
[75] MAPAQ, 2015. *Commerce de détail alimentaire.*
[76] GEOCOM et Groupe Gauthier, Biancamano et Bolduc, 2007. *Étude sur le commerce de détail – Partie 1. Analyse de marché et caractérisation commerciale.*

indépendants, mais la majorité est détenue par des grandes chaines. En 2007, 3,5% de la superficie commerciale de détail de Gatineau était occupée par 157 petites épiceries ou dépanneurs.

Les **magasins de spécialité** incluent les magasins qui se spécialisent dans un type de produit alimentaire (boucherie, boulangerie, fruiterie, produits naturels, etc.). La variété des produits offerts est plus limitée, mais les produits disponibles sont souvent de meilleure qualité. Ces magasins se retrouvent généralement dans les milieux urbains et sont parfois regroupés dans des halles alimentaires. En 2007, 2,9% de la superficie commerciale de détail de Gatineau étaient occupée par 96 magasins de spécialité en alimentation.

Les **magasins à escompte** incluent différents gabarits de magasins, comme Maxi et Super C d'une superficie approximative de 45 000 pieds carrés, Wal-Mart d'environ 10 000 pieds carrés et Dollorama de plus petite superficie. La variété de produits est souvent plus limitée et les prix plus bas que dans les autres types d'établissements. Les **clubs-entrepôts** sont des magasins de grande surface avec un niveau de service minimal et dont il faut être membre pour pouvoir y faire des achats. Ce type de magasin est surtout représenté par la bannière Costco au Québec. Les magasins-entrepôts ne sont pas uniquement spécialisés dans la vente de produits alimentaires, dont ils tirent environ 50% de leur chiffre d'affaires.

D'autres types d'établissements comme les magasins à rayons, les pharmacies et les distributrices automatiques offrent également des produits agroalimentaires à la clientèle.

5.8 Évènements agricoles

Parmi les autres retombés socioéconomiques associées à l'agriculture de Gatineau et des environs, on compte notamment tout le créneau de l'événementiel agricole.

Des évènements de type foire alimentaire sont l'occasion pour les producteurs de faire connaître leur produit, d'augmenter leurs ventes annuelles et de générer des retombées économiques connexes pour les commerces non agricoles situés à proximité.

@Fête gourmande de l'Outaouais

La tenue de ces évènements grand public permet principalement de mettre en valeur les produits locaux, d'éduquer et de sensibiliser la population à la réalité agricole et de favoriser l'émergence de partenariats par un accroissement de la visibilité des entreprises de l'agroalimentaire. Ils contribuent également à la vitalité et à l'offre touristique de la région. Quelques évènements peuvent notamment être mentionnés dans la région :

- La Fête gourmande de l'Outaouais a remplacé en 2016 la Foire gourmande Outaouais – Est ontarien, qui se tenait depuis 2010. À l'achat de coupons de dégustations, les visiteurs ont accès pour une période d'une journée à des bouchées offertes par les exposants. L'évènement se veut rassembleur afin de soutenir et mettre en valeur les entreprises agroalimentaires de l'Outaouais. Il contribue à la visibilité et à la promotion des produits et des entreprises agroalimentaires de l'Outaouais, améliore les connaissances des consommateurs envers les produits régionaux, contribue à l'offre touristique, renforce le sentiment d'appartenance des citoyens, stimule des partenariats d'affaires et permet d'explorer de nouveaux marchés de proximité. La Fête gourmande se veut non seulement un évènement de promotion, mais une opportunité d'augmenter le chiffre d'affaires des entreprises participantes.
- Le Rendez-vous des saveurs de l'Outaouais est né de l'initiative de membres de l'Association Outaouaise des Professionnels des Métiers de la Bouche en 1997. Il met en valeur les artisans et producteurs du terroir dans un concept de type marché urbain, tout en complétant la programmation avec les démonstrations, des ateliers de dégustation et des activités pour jeunes. Lors de l'édition 2016, près de 40 exposants y étaient présents.
- Le Musée canadien d'histoire organise un marché de Noël des artisans locaux dont une section est réservée aux produits agroalimentaires. D'une durée de 4 jours, ce marché permet aux exposants de mettre en valeur leurs produits auprès du grand public. Le Marché de l'Outaouais organise également un marché de Noël d'une durée d'une journée, où l'on retrouve des producteurs de fromage, viande, produits transformés, produits d'érable, vins et cidres.

- L'exposition agricole de Shawville est organisée par la Société d'agriculture de Pontiac, perpétuant une tradition datant de 1856. L'exposition se tient sur une période de 5 jours en août et/ou septembre. La programmation inclus notamment une tente de la sensibilisation à l'agriculture, des kiosques de marchands, une exposition d'animaux (vaches laitières, bœufs et bouvillons), une présentation de machineries agricoles, un concours de créations artisanales, un concours de créations horticoles, des manèges, un zoo des petits animaux, un concours des volailles, un spectacle équestre et des spectacles de musique.

5.9. L'agriculture urbaine

La Ville de Gatineau souhaite miser sur son caractère urbain afin de développer une agriculture adaptée à son contexte. Parmi les jalons d'une agriculture forte en contexte urbain, on retrouve la présence d'une agriculture urbaine variée. Dans cette optique, la Ville de Gatineau a adopté un programme d'agriculture urbaine sur son territoire en 2016[77]. Ce programme s'appuie sur une vision de l'agriculture urbaine proposée dans le Schéma d'aménagement et de développement révisé, elle-même le fruit d'une consultation publique s'étant tenue en 2012 :

> « En 2051, Gatineau est un modèle d'agriculture écosystémique. L'agriculture urbaine permet d'offrir à tous la possibilité de se nourrir avec des aliments produits à proximité. Gatineau a intégré les cycles de production alimentaire et développé des soutiens financiers pour créer des espaces verts comestibles. [78]»

L'agriculture urbaine poursuit des objectifs alimentaires et environnementaux, mais également d'éducation, de sensibilisation et de promotion. On y retrouve différents types d'activités, dont les fermes urbaines commerciales ou communautaires, les jardins collectifs et communautaires, la production privée de type jardins comestibles, ainsi que des activités reliées comme la production d'intrants, transformation et mise en marché des produits.

FERMES URBAINES

Certaines productions agricoles de grande envergure sont implantées à l'intérieur du périmètre urbain de Gatineau, ce qui représente une force indéniable pour son capital agricole urbain.

La Ferme Scullion, est ainsi située au sein d'un quartier résidentiel. Elle possède un important troupeau de vaches laitières d'environ 200 têtes. Cohabitant de près avec les résidences et étant visible depuis l'autoroute 50, cette exploitation agricole commerciale rapproche sur plusieurs points les réalités des milieux urbains et ruraux.

[77] Ville de Gatineau, 2016. *Programme d'agriculture urbaine*.
[78] Planchenault, 2012. *Adaptation du concept d'agriculture urbaine au contexte de Gatineau.*

La Ferme Moore est détenue par la Coopérative de solidarité de la ferme Moore. Située dans le secteur d'Aylmer, elle constitue désormais le Centre d'écologie et d'agriculture urbaine de Gatineau, dont les objectifs sont les suivants :

- Mettre en valeur le territoire et des bâtiments patrimoniaux à des fins agricoles et champêtres ;
- Offrir des activités pédagogiques au grand public ;
- Mettre à la disposition des organismes environnementaux régionaux un lieu de rencontre, d'échanges, de recherche et de mise en commun des connaissances en matières environnementales et agroalimentaires ;
- Constituer un lieu d'intérêt touristique ;
- Démontrer les avantages de l'achat des produits locaux ;
- Appuyer des acteurs externes en matière d'écologie et d'agriculture urbaine.

Finalement, le Parc écologique Dalton est une initiative de la Corporation d'Aménagement de la Rivière-Blanche de Gatineau qui a fait l'acquisition de la maison patrimoniale Dalton en 2008. Au cœur de ce projet, on retrouve un jardin collectif, des serres, une cabane à sucre et une ancienne école de rang qui accueille aujourd'hui des groupes scolaires. Le Parc écologique Dalton a donc une vocation éducative et environnementale, en plus de produire des aliments localement.

Carte des exploitations agricoles enregistrées en périmètre urbain.

JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS

À l'heure actuelle, 18 jardins collectifs et communautaires sont répertoriés sur le territoire de Gatineau. Le mouvement de l'agriculture urbaine collective et communautaire a pris une ampleur importante dans la Ville de Gatineau au cours des dernières années. En effet, seuls 7 aménagements de ce type existaient en 2006[79], ce qui représente une hausse de plus de 150%.

Conformément à sa volonté d'appuyer l'agriculture urbaine, Gatineau a adopté, en 2016, un cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs qui s'inscrit dans la politique d'agriculture urbaine de la Ville. Ce cadre de soutien offre des subventions, ainsi qu'un soutien

Jardins communautaires ou collectifs ?

Les jardins **communautaires** sont divisés en parcelles individuelles où chaque jardinier cultive l'espace qui lui est alloué et est propriétaire de sa récolte.

Les jardins **collectifs** sont constitués d'un espace commun cultivé conjointement par les membres. La récolte est ensuite partagée entre les membres ou redistribuée dans la communauté.

Ces deux types de jardins peuvent se retrouver dans un terrain spécifiquement dédié, ou encore faire l'objet d'un aménagement en pot, sur un toit, à la verticale, etc.

[79] Ville de Gatineau, 2016. *Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs.*

technique aux organismes présentant des projets de jardin communautaire, de jardin collectif, de jardin en bacs ou autre type d'aménagement communautaire ou collectif comestible.

TABLEAU 17: JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS PAR SECTEUR		
Aylmer	Jardin communautaire Deschênes	Jardin collectif North
Buckingham	Jardin communautaire Le Boulev'Art de la Vallée	Jardin communautaire du parc Gendron
Gatineau	Jardin communautaire Magnus Jardin communautaire au parc Sanscartier	Jardins des Petites Sœurs Jardin communautaire Val-D'Oise Jardin Tecumseh
Hull	Jardin communautaire Île de Hull Jardin communautaire Reboul Jardin communautaire Entre 2 fleurs Jardin communautaire Entre Bettes et Voisins Jardin communautaire au parc Central	Corpojardin, jardin communautaire, écologique et intergénérationnel Jardin au cœur du quartier Jean-Dallaire Jardin communautaire et écologique Mont-Bleu
Masson-Angers	Jardin communautaire du Ruisseau	

JARDINS COMESTIBLES PRIVÉS

Parmi les initiatives d'agriculture urbaine à plus petite échelle, on peut mentionner la présence de nombreux jardins et aménagements comestibles. Les citoyens profitent en effet de leurs terrains privés afin de cultiver de petites quantités de fruits, légumes et herbes en saison estivale. La Ville de Gatineau a également remplacé plusieurs de ses aménagements ornementaux par des aménagements comestibles. Il est par exemple possible de cueillir des fines herbes à la Maison du Citoyen et à la Place des pionniers.

Au cours de l'été 2017, un projet pilote permet également à certains citoyens de Gatineau de réaliser l'élevage de poules pondeuses et d'abeilles sur leur propriété privée à des fins éducatives ou récréatives.

CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE

Le schéma d'aménagement et de développement révisé de Gatineau établit certaines formes d'agriculture urbaine, comme étant autorisées de facto sur l'ensemble du territoire gatinois. Les jardins communautaires et les cultures à petite échelle pourront ainsi être encadrées par la réglementation d'urbanisme, mais autorisées de plein droit dans toutes les grandes affectations. Tel que mentionné précédemment, la Ville de Gatineau souhaite cependant privilégier un continuum d'activités modulé en fonction des milieux d'implantation[80].

Le plan d'urbanisme de Gatineau actuellement en vigueur, adopté en 2005, permet quant à lui l'agriculture sans élevage uniquement dans les secteurs résidentiels différés et dans les secteurs d'emplois différés, alors que l'agriculture avec élevage y est permise sous conditions seulement.

Les règlements d'urbanisme sont actuellement en cours de révision. Le PDZAA pourra notamment être l'occasion de définir l'encadrement précis qui devra être donné aux activités d'agriculture urbaine.

[80] Ville de Gatineau, 2015. *Schéma d'aménagement et de développement.*

6. Gouvernance régionale du secteur agricole et agroalimentaire

La gouvernance d'un secteur économique joue un rôle significatif dans toute stratégie de développement économique. Le dynamisme démontré, la place accordée ainsi que le soutien disponible en appui aux initiatives sont primordiaux. Cette section jette donc un bref regard sur des aspects significatifs de gouvernance du secteur agricole et agroalimentaire régional.

CONCERTATION

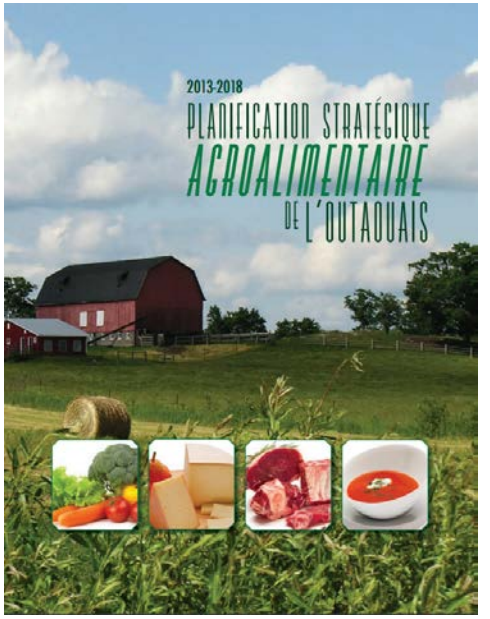

La Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais (TCAO) est un organisme à but non lucratif ayant pour rôle de coordonner les efforts de développement du secteur agroalimentaire régional. Son conseil d'administration regroupe des représentants des principaux acteurs du secteur agroalimentaire de la région qui se rencontrent pour échanger sur les enjeux et les défis du milieu. La TAO, sous la délégation du MAPAQ, est l'organisme porteur de la *Planification stratégique agroalimentaire Outaouais 2013-2018* qui propose 10 objectifs conformément à la vision de développement du secteur suivante : « Que l'agroalimentaire soit reconnu comme un levier majeur pour le développement économique local et régional ainsi que pour sa contribution à la qualité de vie des citoyens ».

La fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Outaouais-Laurentides a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs agricoles de la région. Elle offre également des services en matière d'emploi, de main-d'œuvre étrangère temporaire, de santé et sécurité, d'aménagement du territoire, ainsi que de comptabilité et fiscalité. L'UPA a réalisé, dans le cadre du Fond d'appui au développement des régions du MAMOT-Outaouais en avril 2017, une proposition de développement identifiant 4 enjeux prioritaires pour l'Outaouais : la productivité et la rentabilité des entreprises agricoles, le recrutement et l'intégration de la main-d'œuvre dans un contexte de plein emploi, les services disponibles en amont et en aval de la production agricole, ainsi que l'harmonisation des règlementations provinciales Québec-Ontario afin de faciliter le commerce interprovincial de produits et services.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parmi les acteurs impliqués dans le développement du secteur agroalimentaire, on retrouve notamment Investissement et développement (ID) Gatineau et le Centre d'entrepreneurship de l'Outaouais qui offrent des services aux entrepreneurs des différents secteurs de l'économie afin de les soutenir dans la concrétisation de leurs projets de création d'entreprises, de consolidation ou d'expansion. ID Gatineau réalise également de la prospection afin d'attirer de nouveaux investissements. La Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL) soutient quant à elle les projets de création de coopératives.

La Chambre de commerces de Gatineau œuvre quant à elle à stimuler la vitalité économique en se basant sur le réseautage, la représentation des intérêts de la communauté d'affaires, le partage des pratiques (mentorat).

Des ressources gouvernementales peuvent également être appelées à participer ou à appuyer des projets collectifs en matière agroalimentaire, par exemple Développement économique Canada, le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MÉSI), le Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation (MAPAQ), Emploi Québec, etc.

RECHERCHE ET FORMATION

Au chapitre de la formation, c'est l'Université de Guelph – Campus d'Alfred qui offrait jusqu'en 2015 les programmes d'étude en technologie agricole, nutrition et salubrité des aliments ainsi que les techniques de soins vétérinaires. Dorénavant, la Cité d'Ottawa et le Collège Boréal ont pris la relève pour former les producteurs et travailleurs agricoles. La Cité d'Ottawa est un établissement collégial offrant les programmes Gestion de la nutrition et des services alimentaires, Techniques agricoles en production animale et production végétale et Pratiques agricoles en production animale et production végétale. Le Collège Boréal quant à lui offre le programme de technique agricole.

Le Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie (CFPRLS) offre des formations dans le secteur de l'agriculture et de la transformation des aliments. Il répond aux besoins de formation de ses élèves en région. Il emploie une quarantaine d'enseignants offrant quinze programmes dont celui en production animale et celui en production horticole.

Finalement, le Collectif régional de formation agricole de l'Outaouais offre des formations spécifiques au domaine de l'agriculture tels qu'en acériculture et forêt, agroenvironnement, agrotourisme, apiculture, gestion, productions animales, productions maraîchères, production végétale, santé et sécurité à la ferme et transformation agroalimentaire. Le Collectif a comme mandat de répondre aux besoins en formation continue de l'ensemble des producteurs agricoles, de leurs employés, et de la relève en région. Le Collège Héritage vient appuyer le Collectif en offrant du perfectionnement à la clientèle anglophone.

En ce qui a trait à la recherche, le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO) coordonne différentes initiatives régionales en agriculture. Plusieurs projets de recherche ont été menés par exemple sur le développement d'une tisane froide, la culture d'aubergine, les pommiers en sols argileux et les arbres à noix. Le CREDETAO est également responsable du projet Houblon Pontiac, Ginseng Québec et demarretafermebio.com. Depuis 13 ans, le CREDETAO coordonne également l'incubateur agroalimentaire régional qui appuie une dizaine d'entrepreneurs annuellement à démarrer leur projet d'entreprise agricole ou agroalimentaire.

Le CREDETAO est responsable de la Plate-forme agricole de l'Ange-Gardien. Cette plateforme offre la location d'une parcelle de terres certifiée biologique aux aspirants producteurs agricoles qui souhaitent démarrer une entreprise agricole. Elle offre l'accès à des équipements communs (serre chauffée, tunnels, système d'irrigation, chambre froide, machinerie agricole).

ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne la protection environnementale, l'Organisme de bassin versant – COBALI est une table de concertation ayant pour mission de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé, de même que les ressources et habitats associés. Son principal mandat est d'élaborer le Plan directeur de l'eau de sa zone de gestion intégrée de l'eau. L'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7) a pour mission de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau des bassins versants de son territoire ainsi que les habitants qui y sont associés, et ce, dans une perspective de développement durable en concertation avec les acteurs de l'eau, par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan directeur de l'eau. L'ABV des 7 est responsable de la Rivière Gatineau, la Rivière des Outaouais, la Rivière Blanche Ouest, la Rivière Coulonge, la rivière Dumoine, la Rivière Noire et la Rivière Quyon. Enfin, Sentinelle Outaouais est un organisme de bienfaisance mis sur pied en 2001 par le conseil d'administration de son groupe fondateur. Il s'agit du troisième membre au Canada accrédité par le Waterkeeper Alliance. Sentinelle Outaouais se consacre à la santé écologique de la rivière des Outaouais et de ses affluents.

Le Club des Services agroenvironnementaux de l'Outaouais (CSAO) offre des services aux producteurs agricoles concernant la gestion durable des exploitations, notamment la réalisation de plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), de plans d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) et de bilans phosphore, de même que des services saisonniers et personnalisés.

RESSOURCES TECHNIQUES

Le réseau Agriconseil Outaouais a pour mandat de rassembler une offre de services-conseils adaptés aux besoins des entreprises et aux enjeux régionaux. Il offre des activités individuelles et collectives en agroenvironnement, en gestion et en soutien technique. Les priorités régionales identifiées par le réseau Agriconseil Outaouais sont la diversification et la croissance des activités agroalimentaires, l'entrepreneuriat et la gestion des entreprises agroalimentaires, de même que le positionnement régional du secteur agroalimentaire auprès des consommateurs et des acteurs du développement économique. Le Groupe-conseil agricole Outaouais-Laurentides regroupe également des organismes de services-conseils en matière agricole de la région.

MUNICIPALITÉS ET MRC

Plusieurs MRC de l'Outaouais ont réalisé des PDZA au cours des dernières années, notamment la MRC de Papineau, celle de la Vallée-de-la-Gatineau et celle de Pontiac. La Ville de Gatineau emboite maintenant le pas avec le présent PDZAA. Au sein de la Ville de Gatineau, il convient de mentionner la participation du Service de l'urbanisme et du développement durable qui chapeaute la réalisation du PDZAA et des autres exercices de planification territoriale.

Le Comité consultatif agricole (CCA) joue également un rôle important en émettant des avis au sujet des décisions qui touchent la zone agricole (inclusion, exclusion, zonage, etc.). Le CCA exerce également un rôle de direction dans le cadre du présent PDZAA.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE[81]

La Commission de la Capitale Nationale (CCN) possède de nombreux terrains dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau. La ceinture de verdure, située sur le territoire de la Ville d'Ottawa, permet de contrôler l'urbanisation depuis l'adoption du Plan Gréber en 1950. Une production agricole importante est réalisée au sein de ces terrains, dont 28% est désigné à des fins agricoles. Ce sont 65 fermes qui occupent 6 000 hectares de terres agricoles offertes en location par la CCN. Cette production est composée majoritairement de grandes cultures (60%) et d'élevage (14%). On y retrouve une ferme incubatrice, des jardins communautaires, des kiosques de ventes de produits et des potagers libre-service.

La Commission de la Capitale Nationale est également propriétaires de terrains urbains comme celui de la Ferme Moore, ainsi que du Parc de la Gatineau, où se pratiquent également des activités agricoles. La Stratégie de la CCN en matière d'alimentation et d'agriculture durable (2017)

[81] Commission de la Capitale Nationale, 2017. *Stratégie de la CNN en matière d'alimentation et d'agriculture durable.*

définit les concepts stratégiques suivants relatifs à la ceinture de verdure : durabilité, résilience, diversité et connectivité. À titre d'exemple, la CNN prévoit préserver la santé des sols et des ressources hydriques par l'utilisation de meilleures pratiques de gestion, faire connaitre au public les fermes et produits cultivés dans la ceinture de verdure et soutenir l'établissement de fermes qui contribuent à l'approvisionnement agroalimentaire régional dans une optique de sécurité alimentaire.

7. Sources de données

Aéroport exécutif de Gatineau Ottawa, année inconnue. *À propos.* En ligne. URL : http://www.aeroportdegatineau.com/fr/accueil.html

Agence de bassins versants des 7 (ABV des 7). 2014. *Plan directeur de l'eau de la zone de gestion de l'ABV des 7. Bassins versants des rivières Blanche Ouest, Coulonge, Dumoine, Gatineau, Noire, Quyon et des Outaouais (résiduel)*. 420 p. et annexes.

Allard, Marie. La Presse, 2013. *Agriculture : où sont les femmes ?,* [en ligne]. URL : http://www.lapresse.ca/actualites/national/201309/11/01-4688259-agriculture-ou-sont-les-femmes-.php

Canards Illimités Canada. 2007. *Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de l'Outaouais*, [en ligne]. URL: http://www.ducks.ca/assets/2016/12/PRCMH_R07_OUTA_2007_portrait_texte.pdf

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), 2017. *Atlas agroclimatique du Québec*, [en ligne]. URL : http://www.agrometeo.org/index.php

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), 2016. *Restauration du ruisseau Pagé en milieu agricole*. [En ligne]. URL : http://www.cobali.org/restauration-du-ruisseau-page-en-milieu-agricole/

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI). 2013. *Plan directeur de l'eau, 2e édition*. 571 p.

Commission de la Capitale Nationale (CNN), 2017. *Stratégie de la CNN en matière d'alimentation et d'agriculture durable.* [En ligne]. URL : http://ccn-ncc.gc.ca/

Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), 2016. *Décision 410415,* [en ligne]. URL : http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=199&no_cache=1

Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), 2016. *Annexe statistique 2015-2016.* [En ligne]. URL : http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/ rap_annuel2015-2016/contenu/pdf/14_tableau_MRC.pdf

Conseil des productions agricoles végétales du Québec inc. (CPAVQ), 2000. *Guide des pratiques de conservation en grandes cultures. Le travail réduit,* [en ligne]. URL : https://www.agrireseau.net/agroenvironnement/documents/Feuillet2B.pdf

Écoressources, 2014. *Mise à jour des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec,* [en ligne]. URL : https://www.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/fr/ecoressources/EcoRessources_Retombees-agriculture_Rapport-final-exportations-en-courants_2014-11-10.pdf?x62774

Emploi-Québec, 2015. *Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi – Ville de Gatineau/Région de l'Outaouais.* [En ligne]. URL: http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Outaouais/07_imt_portrait-Gatineau_2015.pdf

Fahey et associés, 2003. *Évaluation du potentiel agricole*, 203 p.

FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC (FFQ) et l'Union des producteurs agricoles (UPA), 2005. *Manuel d'accompagnement pour la mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole*, [En ligne]. URL : http://www.coursdeauagricoles.ca/accueil.html

GEOCOM et Groupe Gauthier, Biancamano et Bolduc, 2007. *Étude sur le commerce de détail – Partie 1. Analyse de marché et caractérisation commerciale.* 217 p.

Gratton, L. 2010. *Plan de conservation pour l'écorégion de la vallée du Saint-Laurent et du lac Champlain*. La Société canadienne pour la conservation de la nature, région du Québec, Montréal, Québec, Canada. 150 p.

Groupe AGÉCO, 2012. *Valeur et propriété des terres agricoles : Enjeux et perspectives,* [en ligne]. URL : http://www.lacoop.coop/pdf/publications/COOP_ValeurEtProprieteDesTerresAgricolesEnjeuxEtPerspectives.pdf

Groupe Rousseau-Lefebvre, 2010. *Étude des potentiels et opportunités de développement du secteur de l'Agroparc de la Ville de Gatineau.* 57 p.

Institut de la Statistique du Québec (ISQ), 2016. *Le bilan démographique du Québec.* 171 p. [En ligne]. URL: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2016.pdf

Institut de la Statistique du Québec (ISQ), 2016. *Profils statistiques par région et MRC. Outaouais.* [En ligne]. URL: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm

Institut de la Statistique du Québec (ISQ), 2014. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*. [En ligne]. URL: http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/perspectives/population/perspectives-mrc-2011-2036.pdf

Institut de la Statistique du Québec (ISQ), 2014. *Population projetée des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, scénario A - Référence, 2011-2036.* [En ligne]. URL: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/population/mrc_pop_5ans_ed14.htm

La Financière agricole du Québec (FADQ), 2016. *Bulletin Transac-Terres*, [en ligne]. URL: https://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2016.pdf

Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), 2016. *Profil bioalimentaire régional de l'Outaouais,* [en ligne]. URL : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire_Outaouais.pdf

Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), 2015. *Commerce de détail alimentaire*. [En ligne]. URL : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/distribution.aspx

Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), 2009. *Étude de la dynamique et des tendances des marchés du secteur agroalimentaire québécois*. [En ligne]. URL : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Etude_tendances_TRANSAQ_2009_5.pdf

Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), année inconnue. Portrait du secteur de l'agrotourisme, [en ligne]. URL : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agrotourisme/agrotourismechiffres/Pages/agrotourismechiffres.aspx

Pellerin, S. et Poulin, M., 2013. *Analyse de la situation des milieux humides au Québec et recommandations à des fins de conservation et de gestion durable.* [Rapport – bilan], 104 p.

Radio-Canada, 2017. *La Laiterie de l'Outaouais se lance dans la fabrication d'un lait fermenté « novateur »*, [en ligne]. URL : http://beta.radio-canada.ca/nouvelle/1029833/laiterie-outaouais-fabrication-lait-fermente-novateur

Radio-Canada, 2016. *Hydropothicaire prend de l'expansion*, [en ligne]. URL: http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/813532/hydropothicaire-gatineau-expansion-marijuana-medicale

Réseau du patrimoine gatinois, année inconnue. *Histoire forestière de l'Outaouais. Capsule B-13,* [en ligne]. URL : http://www.histoireforestiereoutaouais.ca/b13/

Secrétariat du commerce intérieur, 2017. *Accord de libre-échange canadien,* [en ligne]. URL: https://www.cfta-alec.ca/wp-content/uploads/2017/06/CFTA-Consolidated-Text-Final-Print-Text-French-.pdf

Statistiques Canada, 2017. *Recensement de l'agriculture*.

Statistiques Canada, 2016. *Le paysage changeant des régions métropolitaines du Canada,* [en ligne]. URL: http://www.statcan.gc.ca/pub/16-201-x/16-201-x2016000-fra.htm

Statistiques Canada, 2016. *Enquête sur les dépenses des ménages, 2014*, [en ligne]. URL: http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160212/dq160212a-fra.htm.

Statistiques Canada, 2011. *Enquête Nationale auprès des ménages*, [en ligne]. URL: http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2481017&Data=Count&SearchText=gatineau&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1

Statistiques Canada, 2017. *Fermes de recensement*, [en ligne]. URL : http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/dict/pop012-fra.cfm

Tétreault, Marie-Joëlle, 2014. *Manger local à Québec : Pratiques d'approvisionnement alimentaire et forme urbaine dans la Communauté métropolitaine de Québec*, [en ligne]. URL: http://www.mangerlocalquebec.info/sites/mangerlocalquebec.info/files/tetreault_marie-joelle_essaidumangerlocal.pdf

Table de concertation agroalimentaire de l'Outaouais, 2013. *Planification stratégique agroalimentaire de l'Outaouais 2013-2018,* [en ligne]. URL : http://www.agro-outaouais.com/files/1514/1156/9891/WEB_5875_TCAO_PSAO_FR.pdf

UPA Outaouais-Laurentides, 2017. *Le potentiel agricole de l'Outaouais : Une richesse à développer.* 2 p.

UPA Outaouais-Laurentides, année inconnue. *Histoire*. [En ligne]. URL : https://www.outaouais-laurentides.upa.qc.ca/information-sur-la-federation/histoire/.

Ville de Gatineau. 2015. *Schéma d'aménagement et de développement révisé*, [en ligne]. URL: http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/revision_schema_amenagement_developpement/documents_references/biodiversite.pdf

Ville de Gatineau, 2015. *Règlement de zonage.* [En ligne]. URL : http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/reglements_urbanisme/pdf/reglement_zonage/R_502_2005_030_finale.pdf

Ville de Gatineau, 2014. *Règlement numéro 511-6-1-2014 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 511-6-2011 afin de permettre les compensations pécuniaires par la création d'un fonds dédié à l'acquisition de milieux naturels, d'appliquer exclusivement aux terrains vacants la bande supplémentaire de 15 m incluse à la définition des milieux humides présumés, d'étendre l'application des normes de compensation à l'ensemble des milieux humides connus, de renforcer la séquence d'atténuation «éviter, minimiser, compenser» et de définir les trois situation des milieux humides,* [en ligne]. URL : http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/reglements_urbanisme/pdf-nouveau/R-511_rci/R-0511-6-1-2014.pdf

Ville de Gatineau. 2012. *Plan de gestion des milieux naturels*, [en ligne]. URL: https://www.ville.gatineau.qc.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/revision_schema_amenagement_developpement/documents_references/etape3_7-plan_gestion_milieux_naturels.pdf

Ville de Gatineau, 2012. *Politique du patrimoine de la Ville de Gatineau*, [en ligne]. URL: http://www.gatineau.ca/docs/la_ville/administration_municipale/politiques_vision/politique_patrimoine.fr-CA.pdf

Ville de Gatineau, 2012. *Règlement d'urbanisme numéro 500*, [en ligne]. URL: http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/reglements_urbanisme/pdf/plan_urbanisme/reg_500_2005_2012_01_16.pdf

Ville de Gatineau, 2011. *Règlement numéro 511-6-2011 décrétant un contrôle intérimaire prohibant une construction, un ouvrage ou des travaux sur des terrains comportant un milieu humide sans une caractérisation préalable de la part d'un expert et d'une compensation en terrain,* [en ligne]. URL : http://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/urbanisme_habitation/reglements_urbanisme/pdf-nouveau/R-511_rci/R_0511_06_2011.pdf

Vivre en Ville, année inconnue. *Marchabilité et potentiel piétonnier,* [en ligne]. URL : http://collectivitesviables.org/articles/marchabilite-et-potentiel-pietonnier/

Walk Score. 2017. En ligne. URL: https://www.walkscore.com/

Xavier Guérin, Canards Illimités, 2017. Communication personnelle.